



Gouvernement  
du Canada

Government  
of Canada



RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DU TRÉSOR

# Le rendement du Canada

La contribution du gouvernement du Canada



RAPPORT ANNUEL AU PARLEMENT

▶▶▶ 2005

Canada 

### À propos du rapport *Le rendement du Canada 2005*

Le *Rendement du Canada* est le cinquième rapport du genre déposé au Parlement par le président du Conseil du Trésor. *Le rendement du Canada 2005* fait état de la contribution du gouvernement fédéral au rendement du Canada en tant que nation dans trois grands domaines stratégiques – économie durable, fondements sociaux du Canada et la place du Canada dans le monde. On y trouve également un chapitre spécial de portée générale sur les peuples autochtones. Le rapport présente l'optique pangouvernementale dans laquelle s'inscrivent les plans, les résultats et les ressources dont les divers ministères et organismes traitent dans leurs rapports sur la planification présentés au printemps et leurs rapports sur le rendement déposés à l'automne.

### Comment obtenir plus de renseignements

La version électronique du rapport comprend de nombreux liens avec d'autres sources de renseignements dont il est question dans le rapport et avec des renseignements sur les plans et le rendement des ministères et des organismes fédéraux. Si vous souhaitez obtenir davantage de renseignements ou formuler des remarques ou des suggestions concernant *Le rendement du Canada 2005*, veuillez vous adresser au :

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada  
Division de la gestion axée sur les résultats  
300, avenue Laurier Ouest  
9<sup>e</sup> étage, tour Ouest  
Ottawa (Ontario) K1A 0R5

Téléphone : (613) 957-7183  
Télécopieur : (613) 957-7044  
Courriel : rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,  
représentée par le président du Conseil du Trésor, 2005

N<sup>o</sup> de catalogue BT1-10/2005  
ISBN 0-662-69256-X

Le présent document est disponible sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à <http://www.tbs-sct.gc.ca>

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

*Nota* : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé pour désigner tant les hommes que les femmes.



## Message du président



La saine gestion est un enjeu important pour la fonction publique. Les efforts déployés par le gouvernement pour atteindre l'excellence visent à fournir aux Canadiens et aux Canadiennes des services qui sont davantage adaptés à leurs besoins, qui sont plus innovateurs et dont il rend davantage compte. C'est pourquoi des rapports comme *Le rendement du Canada* sont tellement importants.

*Le rendement du Canada 2005*, qui donne un aperçu des activités à l'échelle du gouvernement, nous permet de présenter de l'information sur les dépenses et le rendement de façon compréhensible et accessible pour les parlementaires et les Canadiens et Canadiennes.

Grâce au rapport *Le rendement du Canada 2005*, les Canadiens et Canadiennes seront mieux en mesure de voir comment leur gouvernement contribue au rendement du Canada en tant que pays. Ce rapport les aide à comprendre l'utilisation qui est faite de l'argent des contribuables.

Cette année, le rapport s'articule autour de trois grands secteurs stratégiques, à savoir une économie durable, les fondements sociaux du Canada et la place du Canada dans le monde. Cette structure reflète celle d'autres documents du gouvernement, comme le budget de 2005, afin d'évaluer les efforts faits par le gouvernement fédéral pour améliorer la qualité de vie des Canadiens et Canadiennes.

*Le rendement du Canada 2005* inclut un chapitre spécial sur les peuples autochtones, qui présente toutes les dépenses fédérales liées aux programmes destinés aux Autochtones. Dans le but d'améliorer les résultats pour les Autochtones au Canada, nous devons savoir combien d'argent leur est attribué par le gouvernement fédéral et comment ces fonds sont dépensés. En divulguant ainsi les dépenses fédérales, nous pouvons collaborer avec les Autochtones au Canada dans le but d'améliorer les programmes qui leurs sont offerts et les résultats qu'ils obtiennent.

Globalement parlant, le rendement du Canada par rapport à des indicateurs économiques, sociaux et internationaux se compare bien à celui des autres pays, mais cela ne signifie pas que nous devrions nous reposer sur nos lauriers. Nous reconnaissons que de nombreux intervenants – les autres ordres de gouvernement, le secteur privé, des groupes communautaires et des particuliers – peuvent fortement y contribuer. Nous continuerons à bâtir ces partenariats pour améliorer la qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes. Grâce à nos efforts communs, le Canada pourra aller de l'avant.

La version papier a été signée par

Le président du Conseil du Trésor et  
ministre responsable de la Commission canadienne du blé,

Reg Alcock



# Table des matières

Message du président . . . . .	i
À propos du rapport . . . . .	1
Ce qu'on trouve dans le rapport . . . . .	1
1. Économie durable . . . . .	7
Une croissance économique durable . . . . .	10
Une économie axée sur l'innovation et le savoir . . . . .	15
La sécurité du revenu et l'emploi pour les Canadiens . . . . .	18
Un marché équitable et sécurisé . . . . .	21
Un environnement propre et sain . . . . .	24
2. Fondements sociaux du Canada . . . . .	27
Des Canadiens en santé ayant accès à des soins de santé de qualité . . . . .	30
Une société inclusive qui favorise la dualité linguistique et la diversité . . . . .	33
Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques . . . . .	37
Des collectivités sécuritaires et sécurisées . . . . .	40
3. La place du Canada dans le monde . . . . .	44
Un partenariat nord-américain fort et mutuellement avantageux . . . . .	46
Une économie mondiale prospère qui profite aux Canadiens et au monde . . . . .	51
Un monde sécuritaire et sécurisé . . . . .	54
La réduction de la pauvreté dans le monde grâce au développement durable . . . . .	58
4. Peuples autochtones . . . . .	63
État de santé amélioré des peuples autochtones . . . . .	67
Participation maximisée et succès au chapitre de l'apprentissage des jeunes enfants, de l'éducation, de la formation et de l'acquisition des compétences en prenant appui sur le patrimoine autochtone . . . . .	69
Les collectivités autochtones sont sécuritaires, stables et viables . . . . .	72
Les Autochtones ont un accès amélioré à des logements de qualité convenable, de taille adéquate et abordables, et à un soutien connexe . . . . .	74
Création d'une richesse durable et participation à l'économie . . . . .	77
Utilisation et gestion durables des terres et des ressources des Premières nations et des Inuit, par leurs membres . . . . .	80
Saine gouvernance par les Autochtones, soutien de la capacité institutionnelle et clarification des rôles respectifs en jeu . . . . .	82

Conclusion . . . . .	84
Appendice A : Points saillants sur le rendement . . . . .	87
Appendice B : Organismes fédéraux qui appuient tous les résultats du gouvernement du Canada . . . . .	97



## À propos du rapport

*Le rendement du Canada 2005* est le cinquième rapport annuel du genre déposé au Parlement, qui fait état de la contribution du gouvernement fédéral au rendement du Canada en tant que nation – en soulignant à la fois les points forts du gouvernement mais aussi les secteurs dans lesquels nous pouvons faire mieux.

Les organismes fédéraux du Canada jouent un rôle important dans la qualité de vie des Canadiens. Ils soutiennent la façon dont nous nous gouvernons en tant que fédération, nous appliquons nos lois et notre système juridique, nous élaborons et offrons nos programmes et services sociaux de portée nationale, nous réglementons l'économie et faisons la promotion du commerce équitable, et nous représentons et protégeons nos intérêts et nos valeurs dans le monde.

Les attentes des Canadiens envers le secteur public sont grandes, et ce, à juste titre. Ils s'attendent à ce que le gouvernement poursuive des politiques et adopte des programmes qui tiennent compte des priorités publiques et y donnent suite, et à ce qu'il fonctionne d'une manière ouverte, transparente et responsable. Ils veulent être sûrs que les programmes et les services du gouvernement sont bien gérés. Par-dessus tout, ils veulent avoir l'assurance qu'il effectue une saine gestion des deniers publics.

### Ce qu'on trouve dans le rapport

*Le rendement du Canada 2005* est structuré selon trois grands domaines stratégiques :

- ▶ **économie durable**, qui traduit l'importance accrue attribuée aux liens existant entre l'économie canadienne et le milieu naturel;
- ▶ **fondements sociaux du Canada**, qui reflètent le rôle important des soins de santé dans la société canadienne;
- ▶ **la place du Canada dans le monde**, qui reconnaît la valeur de la dimension internationale de l'activité gouvernementale nécessaire à l'avancement des aspirations nationales.

Le rapport de cette année donne également un aperçu spécial des efforts déployés par le gouvernement pour soutenir l'amélioration du bien-être des peuples autochtones.

Les chapitres qui traitent des trois domaines stratégiques brossent un tableau général des initiatives, des engagements et des réalisations du gouvernement fédéral dans l'optique des avantages durables – que l'on appelle les résultats du gouvernement du Canada – que le gouvernement s'efforce d'obtenir dans l'intérêt des Canadiens.

Dans ces trois domaines stratégiques, les résultats du gouvernement du Canada sont les suivants :

### Économie durable

- ▶ une croissance économique durable;
- ▶ une économie axée sur l'innovation et le savoir;
- ▶ la sécurité du revenu et l'emploi pour les Canadiens;
- ▶ un marché équitable et sécurisé;
- ▶ un environnement propre et sain.

### Fondements sociaux du Canada

- ▶ des Canadiens en santé ayant accès à des soins de santé de qualité;
- ▶ une société inclusive qui favorise la dualité linguistique et la diversité;
- ▶ une culture et un patrimoine canadiens dynamiques;
- ▶ des collectivités sécuritaires et sécurisées.

### La place du Canada dans le monde

- ▶ un partenariat nord-américain fort et mutuellement avantageux;
- ▶ une économie mondiale prospère qui profite aux Canadiens et au monde;
- ▶ un monde sécuritaire et sécurisé;
- ▶ la réduction de la pauvreté dans le monde grâce au développement durable.

Chaque chapitre commence par une **introduction**, qui présente le domaine stratégique abordé, décrit brièvement le **rôle** du gouvernement du Canada dans ce domaine et énonce les résultats dont il sera question.

Chaque partie consacrée à un résultat commence par énoncer le **contexte du rendement**, qui donne une évaluation de la qualité de vie au Canada et s'appuie sur un ensemble d'indicateurs sociaux généralement acceptés. Elle présente le contexte dans lequel s'inscrivent les programmes, les dépenses et le rendement du gouvernement fédéral pour chaque résultat. Voici la légende des symboles utilisés dans chaque partie :

#### Légende

- ▲ Rendement à la hausse
- Aucune tendance définie observée en ce moment. (En raison du manque de données sur les tendances, du rendement et des tendances relativement stables, ou des nombreuses mesures démontrant des tendances opposées.)
- ▼ Rendement à la baisse
- † Nouvel indicateur



La section **Points saillants sur le rendement** de l'appendice A résume l'information communiquée dans le présent rapport sur les indicateurs sociaux.

Pour assurer une évaluation objective du rendement du Canada, les indicateurs sociaux sont tirés de sources établies – par exemple, le Recensement du Canada, des enquêtes sociales générales de Statistique Canada, des sondages d'opinion et des rapports de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et du Forum économique mondial. Ces indicateurs font l'objet d'un rapport annuel pour communiquer une information conjoncturelle qui soit cohérente et mesurable sur une période de cinq à dix ans, en utilisant les données conjoncturelles les plus récentes possible.

Plusieurs indicateurs n'ont pas été actualisés pour 2005, soit parce qu'ils sont fondés sur des enquêtes uniques ou des enquêtes qui ne sont pas menées chaque année, soit parce que les données n'étaient pas disponibles au moment de la préparation du rapport. Bien que chaque indicateur ne soit pas mis à jour annuellement en raison des différents cycles d'établissement de rapports, nous nous

efforçons de toujours inclure les plus récentes données conjoncturelles disponibles.

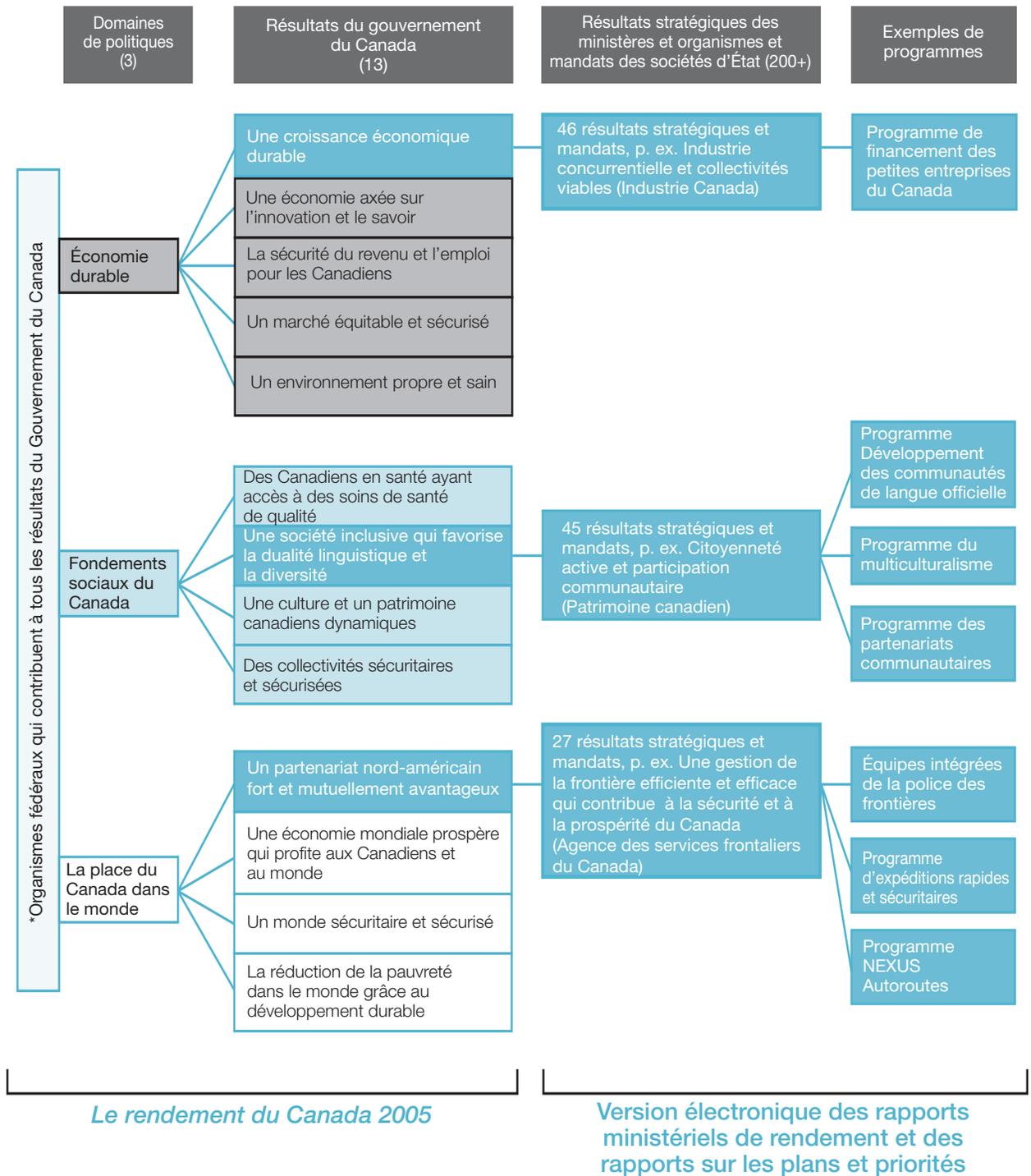
Au chapitre des résultats, *Le rendement du Canada 2005* fait état de la **contribution du gouvernement du Canada**, en reconnaissant également que de nombreux acteurs – particuliers, entreprises, autres gouvernements et groupes à but non lucratif – ont eux aussi une contribution importante à faire.

Chaque partie consacrée à un résultat se termine par une liste de ministères, d'organismes et de sociétés d'État qui contribuent à améliorer ce résultat.

La figure 1.1 présente le cadre sur lequel s'appuie le rapport pour présenter une optique pangouvernementale.

Du plus général (à gauche) au plus particulier (à droite), l'illustration représente notamment sous le grand domaine stratégique « Économie durable », cinq résultats du gouvernement du Canada; 37 organismes fédéraux qui contribuent à l'atteinte de la « croissance économique durable » au moyen de 46 résultats stratégiques ou mandats. Le Programme de financement des petites entreprises du Canada constitue un bon exemple de programme qui contribue à l'atteinte du résultat stratégique d'Industrie Canada : « une industrie concurrentielle et des collectivités viables. »

Figure 1.1 Cadre pangouvernemental



\*Organismes fédéraux qui contribuent à tous les résultats du Gouvernement du Canada en apportant un soutien et en fournissant des services à tous les ministères et organismes gouvernementaux (c.-à-d. Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, la Commission de la fonction publique du Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, et Statistique Canada). Pour plus de détails, voir l'appendice B.



## Chapitre sur les peuples autochtones

Il s'agit du deuxième rapport qui consacre un chapitre aux Autochtones. Ce chapitre donne suite à la Table ronde

Canada–Autochtones amorcée en avril 2004, dans le cadre de laquelle le gouvernement fédéral s'est engagé à améliorer la responsabilisation à l'égard des résultats.

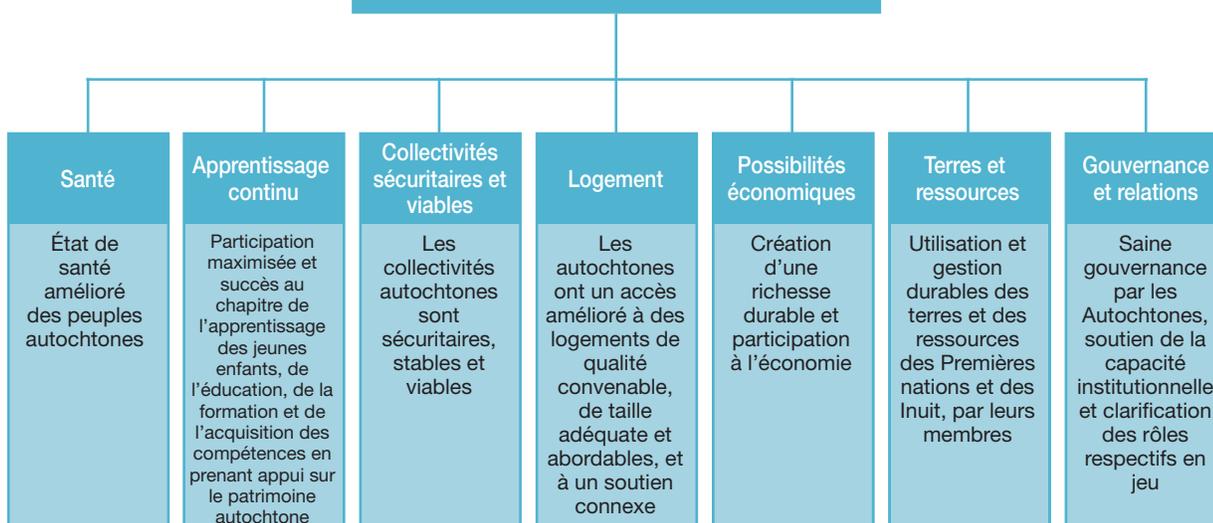
Cette étape consiste en un premier temps à répertorier les programmes que le gouvernement du Canada offre aux membres des Premières nations, aux Métis ainsi qu'aux Inuit, et à divulguer en détail toutes les dépenses fédérales consacrées en 2004-2005 aux peuples autochtones du Canada.

Le chapitre sur les peuples autochtones revêt donc un aspect unique comparativement aux autres chapitres du rapport. En effet, il

contient des données sur les dépenses fédérales globales consacrées à l'ensemble des programmes, selon sept thèmes directeurs – la santé, la gouvernance et les relations, l'apprentissage continu, des collectivités sécuritaires et viables, le logement, les possibilités économiques, et les terres et les ressources – retenus à la suite de la Table ronde Canada–Autochtones.

La version électronique du rapport établit des liens avec le Cadre horizontal autochtone, qui réunit tous les programmes offerts par les ministères et les organismes fédéraux, et prévoit leurs objectifs et leurs coûts. Dans la mesure du possible, le Cadre précise également les programmes qui sont offerts aux collectivités des Premières nations, des Inuit et des Métis.

Figure 1.2 Cadre horizontal autochtone



## Version électronique du rapport

La version électronique du rapport établit des liens avec les rapports sur la planification et le rendement des ministères et des organismes ainsi que le *Rapport annuel au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts*.

Elle établit également des liens avec d'importantes bases de données sur les vérifications et les évaluations du gouvernement, les initiatives horizontales, et l'information détaillée sur les programmes et les dépenses pour l'ensemble des programmes fédéraux offerts aux peuples autochtones. Des hyperliens donnent aussi accès à un complément d'information sur diverses publications, politiques et sites Web se rapportant à chaque domaine stratégique.

En outre, d'importantes améliorations ont été apportées aux annexes supplémentaires en ligne. La version électronique du rapport *Le rendement du Canada 2005* prévoit maintenant des liens avec trois annexes : un glossaire et deux annexes contenant des renseignements additionnels sur les indicateurs.

Nous encourageons le lecteur à consulter la version électronique du rapport ([www.tbs-sct.gc.ca/report/govrev/05/cp-rc\\_f.asp](http://www.tbs-sct.gc.ca/report/govrev/05/cp-rc_f.asp)) pour accéder aux annexes en ligne et aux hyperliens pertinents fournis dans tout le rapport.

Dans la version imprimée du rapport, chaque hyperlien est représenté par le symbole de la souris (☞).



# 1

## Économie durable

### Introduction

Un rôle capital du gouvernement consiste à améliorer le bien-être des citoyens, et une économie durable est essentielle à l'atteinte de cet objectif. De meilleures politiques financières et monétaires ont permis de mettre en place une économie productive et concurrentielle, qui s'est traduite par une amélioration sensible du niveau de vie au Canada. Les Canadiens doivent néanmoins reconnaître que pour maintenir ou rehausser ces niveaux de vie à long terme, une **approche durable** s'impose au titre de l'économie, de l'environnement et de la société. Le **développement durable** est généralement défini comme le développement qui répond aux besoins des générations actuelles sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. La conciliation de la croissance économique et des enjeux environnementaux, et l'engagement à promouvoir le développement du capital humain sont la clé du succès.

Une économie durable inclut la stabilité et la concurrence économiques, l'emploi et l'éducation, un environnement sain ainsi que de saines pratiques environnementales. Le bien-être économique du Canada est tributaire de facteurs comme ceux-ci :

- ▶ la vigueur des industries du Canada;
- ▶ un écosystème bien équilibré, ainsi que la vitalité, la diversité et la durabilité des ressources naturelles;
- ▶ des relations commerciales dynamiques avec les autres pays;
- ▶ une main-d'œuvre hautement qualifiée, en bonne santé et adaptable;
- ▶ la santé des secteurs des finances et des services;
- ▶ la capacité à vaincre les distances au moyen des technologies des communications et des transports.

L'**économie canadienne** est l'une des économies les plus fortes et les plus saines parmi les principaux pays industriels du G-7, soit les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Canada et le Japon. Le gouvernement fédéral a déposé son huitième budget équilibré consécutif en



Croissance économique et prise en compte de l'environnement

Capital naturel, humain et social

2004-2005. Il convient de mentionner qu'entre 1997 et 2004, le Canada est également le pays membre du G-7 qui a connu la plus forte croissance de l'emploi. Les forces motrices de son évolution économique récente sont d'ordre mondial, par exemple la hausse des prix de l'énergie, et elles ont contribué à l'appréciation du dollar canadien.

Outre les priorités économiques, on s'entend pour dire que la qualité de l'environnement est essentielle à la qualité de vie durable des Canadiens et à leur prospérité. Elle revêt en effet un caractère primordial pour la santé et le sentiment de bien-être des Canadiens, l'habitabilité des collectivités canadiennes et le legs conservé et protégé dans l'intérêt des générations futures. En fait, une économie concurrentielle et un environnement durable sont des objectifs complémentaires.

### Le rôle du gouvernement du Canada dans une économie durable

On reconnaît de plus en plus, dans le monde entier, qu'un nouveau modèle de concurrence voit le jour – un modèle dans lequel la durabilité de l'environnement exerce une influence considérable sur la performance économique et la qualité de vie. L'amélioration du bien-être des Canadiens est au cœur des politiques économique, environnementale et sociale du gouvernement, lequel reconnaît la nécessité de transformer radicalement l'approche du Canada en ce qui touche la durabilité de l'environnement – un élément clé de toute économie durable. Un des moyens adoptés par le gouvernement pour répondre à ce besoin consiste à mettre en œuvre un cadre pour la concurrence et la viabilité de l'environnement afin de mieux harmoniser l'environnement et l'économie. Le gouvernement du Canada travaille, de concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, l'industrie, les organisations autochtones et des organismes

non gouvernementaux, à l'élaboration d'une approche commune en s'appuyant sur ce cadre.

Le gouvernement du Canada reconnaît que dans une économie durable, la réussite sur le plan environnemental et la réussite sur le plan économique vont de pair et s'appuient sur des politiques qui font appel à une variété d'outils novateurs, notamment des instruments reposant sur les mécanismes du marché. En outre, une économie durable doit également prendre appui sur les rôles et les responsabilités traditionnels des pouvoirs publics, notamment la préparation du budget, la conception et l'analyse des politiques fiscales ainsi que l'élaboration de lois et de règlements qui, par exemple, protègent les droits des travailleurs et réglementent les industries.

Les marchés financiers jouent un rôle important dans l'affectation des ressources aux entreprises grâce aux meilleures possibilités de placement. Le budget de 2005 prévoit une série de mesures visant à améliorer l'efficacité des marchés financiers. En effet, si les marchés financiers fonctionnent de façon plus efficace, les investissements canadiens peuvent être plus rentables et les entreprises canadiennes peuvent devenir plus compétitives à l'échelle mondiale.

Pour mettre en place une économie compétitive à l'échelle mondiale, le gouvernement du Canada est déterminé à poursuivre son engagement à investir dans les travailleurs spécialisés du savoir, la recherche d'avant-garde, la science et l'innovation. Le discours du Trône d'octobre 2004 fait des citoyens du Canada la principale source de créativité et de force économique du pays. Le gouvernement a pris l'engagement de favoriser le développement du capital humain. Dans le budget de 2005, il a annoncé des initiatives axées sur l'apprentissage et le développement



de la petite enfance, l'alphabétisation, l'amélioration et l'accélération de l'intégration des immigrants dans la population active.

Le présent chapitre fait état de la contribution du gouvernement du Canada au regard de cinq résultats liés à une économie durable :

1. une croissance économique durable;
2. une économie axée sur l'innovation et le savoir;
3. la sécurité du revenu et l'emploi pour les Canadiens;
4. un marché équitable et sécurisé;
5. un environnement propre et sain.

## RÉSULTAT DU GOUVERNEMENT DU CANADA : UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE DURABLE

### Contexte du rendement

Pour mettre ses programmes, ses dépenses et son rendement en perspective, le gouvernement du Canada suit de près l'évolution des mesures clés des progrès à long terme au titre de la croissance économique

durable. Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur les indicateurs dans le tableau Point saillant sur le rendement, le lecteur accédera à de l'information détaillée concernant le rendement et les tendances actuels.

Tendance	Indicateur	Point saillant sur le rendement
▲	Produit intérieur brut (PIB) réel	<p>Le PIB réel a augmenté de 2,9 p. 100 en 2004, soit une hausse par rapport à 2,0 p. 100 en 2003. Au sein du G-7, le Canada s'est classé au deuxième rang pour ce qui est de la croissance du PIB réel par habitant, entre 2000 et 2004.</p> <p>En 2004, cinq provinces et territoires ont observé une croissance du PIB réel supérieure à la moyenne nationale, la plupart étant dans l'Ouest du pays. Terre-Neuve-et-Labrador est la seule province qui a enregistré une baisse du PIB réel.</p>
—	Compétitivité des coûts <sup>†</sup>	<p>Le rendement du Canada est contrasté au chapitre de la compétitivité des coûts. Bien que le Canada se soit classé au premier rang parmi les pays du G-7, en 2004, pour ce qui est de la compétitivité des coûts, l'avantage du Canada au niveau des coûts par rapport aux États-Unis a régressé, passant de 14,5 p. 100 en 2002 à 9,0 p. 100 en 2004.</p>
—	Durabilité des ressources naturelles	<p>En 2004, l'état des stocks de poissons marchands n'a pas beaucoup changé. Parmi les 70 stocks évalués, aucun changement notable ne s'est produit comparativement à leur état entre 2001 et 2003.</p>
▼	Changement climatique	<p>Au Canada, les émissions de gaz à effet de serre ont augmenté de 3,0 p. 100 entre 2002 et 2003, et de 24,0 p. 100 depuis 1990. Qui plus est, la consommation d'énergie secondaire a augmenté de 4,0 p. 100 entre 2002 et 2003, et de 22,0 p. 100 depuis 1990.</p>
▲	Pratiques économiques vertes <sup>†</sup>	<p>ISO 14001 est une norme internationale de gestion environnementale. Le nombre d'entreprises canadiennes ayant la certification ISO 14001 a augmenté, passant de 100 en 1999 à 1 484 en 2004, ce qui a permis au Canada de se hisser de la 21<sup>e</sup> place à la 12<sup>e</sup> place à l'échelle mondiale.</p>

Note : La légende qui résume les symboles utilisés dans le tableau qui précède figure dans l'introduction, à la page 2.



## La contribution du gouvernement du Canada à la croissance économique durable

En effectuant les bons investissements et en créant les conditions favorables à la croissance, le gouvernement peut promouvoir la prospérité continue, en perpétuant le cercle vertueux d'une économie vigoureuse, de solides fondements sociaux, d'un environnement durable et d'un cadre financier sain. Ces éléments s'appuient et se renforcent mutuellement, pour aboutir, par exemple, à des taux d'intérêt moins élevés, à des revenus à la hausse, à des impôts réduits et à de nouveaux investissements sociaux, économiques et environnementaux.

Une croissance économique durable passe par des économies régionales fortes et une compétitivité sectorielle assortie de saines pratiques environnementales. Le budget de 2005 confirme l'importance des régions et des secteurs du Canada, en prévoyant des investissements dans des organismes de développement économique régionaux et des secteurs clés comme l'agriculture et l'espace. La réduction des disparités régionales est une priorité, tout comme la création d'un climat propice aux affaires, qui maximise la contribution de tous les secteurs au niveau de vie au Canada.

### Le saviez-vous?

D'après le *2004 Food Issues Monitor* de GlobeScan, une enquête souscrite menée annuellement pour sonder l'opinion publique internationale sur les questions de production et de consommation de produits alimentaires, les Canadiens ont exprimé un niveau de confiance élevé à l'égard de la qualité des aliments et des normes de qualité du Canada.

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2005

Étant donné le grand nombre d'industries tributaires du climat au Canada, la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes qui ont eu des répercussions désastreuses sur l'environnement et l'économie est une préoccupation croissante. Certaines de ces répercussions laissent présager ce à quoi pourrait aboutir le changement climatique. Parmi les catastrophes récentes, on peut mentionner la sécheresse de 2001 dans la région des Prairies, qui a entraîné des débours dépassant 1 milliard de dollars au titre des programmes d'assurance-récolte, les inondations de 1996 dans la région du Saguenay, qui ont coûté à l'économie canadienne plus de 1 milliard de dollars de dégâts, et la tempête de verglas de 1998, le phénomène météorologique le plus coûteux de l'histoire du Canada, les dégâts matériels s'étant chiffrés à plus de 5 milliards de dollars.



Croissance économique

Des écosystèmes sains sont essentiels à la vigueur de l'économie, et ce, de façon directe. Les secteurs des ressources naturelles et l'écotourisme au Canada sont tributaires de forêts, de terres agricoles et d'océans en bonne santé. Chaque année, les forêts canadiennes injectent 59,0 milliards de dollars dans l'économie canadienne, et les océans, 22,0 milliards de dollars. Des écosystèmes compromis et une gestion inefficace et non durable des ressources naturelles peuvent avoir des conséquences économiques importantes. Les industries primaires (énergie, forêts, minéraux et métaux) fournissent des emplois à plus d'un million de Canadiens, et en 2004, on dénombrait environ 324 100 personnes dans le domaine de la production agricole au Canada. La crise de la morue du Nord, en 1992, au large des côtes de Terre-Neuve, a occasionné la perte directe de 20 000 emplois, sans compter 20 000 autres emplois compromis ou perdus de façon indirecte. L'adoption d'une approche durable pour la gestion des ressources naturelles est une stratégie indispensable pour assurer la

viabilité économique à long terme des industries du secteur de l'exploitation des ressources naturelles.

Le Canada a ratifié officiellement le *Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (PKCCNUCC)*<sup>10</sup> le 17 décembre 2002. En vertu de ce protocole, le Canada est tenu de réduire ses émissions de gaz à effet de serre pour les fixer à un niveau inférieur de 6,0 p. 100 aux niveaux de 1990 pendant la période allant de 2008 à 2012. Le Canada est l'un des plus grands producteurs d'émissions de gaz à effet de serre par habitant dans le monde – situation attribuable aux conditions climatiques, à l'immensité de la masse continentale et aux industries grandes consommatrices d'énergie du pays. Le *Projet vert – Aller de l'avant pour contrer les changements climatiques : Un plan pour honorer notre engagement de Kyoto*<sup>11</sup> traduit les efforts déployés par le gouvernement du Canada pour concilier les questions économiques et environnementales. Le Plan prévoit des investissements, par le gouvernement du Canada, de l'ordre de 10 milliards de dollars d'ici 2012 pour concrétiser pleinement les réductions prévues d'environ 270 mégatonnes d'émissions de gaz à effet de serre.

Plusieurs ministères, organismes et sociétés d'État contribuent à la croissance économique durable au moyen de leurs résultats stratégiques ou énoncés de mission respectifs. En cliquant sur les liens dans la version électronique du tableau qui suit, le lecteur accédera à l'information concernant la planification, le rendement et les ressources communiquée, dans les rapports ministériels sur le rendement et les rapports sur les plans et les priorités des organismes gouvernementaux ainsi que le *Rapport annuel au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts*. La base de données des Résultats stratégiques, que l'on trouve à l'adresse [http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc\\_f.asp](http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp), permettra également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.



## Résultat du gouvernement du Canada

## Organisme fédéral

Une croissance  
économique durable

Administration du pipe-line du Nord  
Affaires indiennes et du Nord Canada  
Agence canadienne d'évaluation environnementale  
Agence canadienne d'inspection des aliments  
Agence de développement économique du Canada  
pour les régions du Québec  
Agence de promotion économique du Canada atlantique  
Agriculture et Agroalimentaire Canada  
Banque de développement du Canada  
Banque du Canada  
Citoyenneté et Immigration Canada  
Commerce international Canada  
Commission canadienne du tourisme  
Construction de Défense Canada  
Corporation Fonds d'investissement du Cap-Breton  
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada  
Énergie atomique du Canada limitée  
Environnement Canada  
Financement agricole Canada  
Industrie Canada  
Infrastructures Canada  
Ministère des Finances Canada  
Monnaie royale canadienne  
Office d'investissement du régime de pensions du Canada  
Office national de l'énergie  
Parc Downsview Park Inc.  
Parcs Canada  
Pêches et Océans Canada  
Queens Quay West Land Corporation  
Ressources humaines et Développement des compétences  
Canada  
Ressources naturelles Canada  
Ridley Terminals Inc.  
Société canadienne d'hypothèques et de logement  
Société d'assurance-dépôts du Canada  
Société d'expansion du Cap-Breton  
Société de développement du Cap-Breton  
Société du Vieux-Port de Montréal inc.  
Société immobilière du Canada limitée  
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie  
Transports Canada

## Plan du Canada 2005 sur les changements climatiques

Le Plan du Canada 2005 sur les changements climatiques a pour objectif de transformer l'économie du Canada de sorte que le gouvernement puisse honorer son engagement de Kyoto et réduire considérablement les émissions au cours des décennies à venir tout en assurant une croissance économique continue. L'atteinte de l'objectif de Kyoto exige la réduction de 270 mégatonnes d'émissions au cours de la période allant de 2008 à 2012.

Le Plan est la première composante du Projet vert et mise sur la canalisation des forces du marché, la création de partenariats durables avec les provinces et les territoires, et la promotion de l'innovation.

Le Plan gravite autour de sept grandes initiatives.

1. **Réduire les émissions provenant des grandes sources industrielles** : Le système des grands émetteurs finaux fixe des cibles réglementées pour la réduction du volume des émissions, pour les installations des secteurs pétrolier et gazier, les centrales thermiques, les mines et le secteur de la fabrication. Le système offre une marge de manœuvre aux entreprises, pour qu'elles puissent atteindre leurs cibles, y compris investir dans le Fonds d'investissement technologique.
2. **Réduire les émissions provenant des véhicules** : Un accord conclu avec les constructeurs de véhicules automobiles réduira les émissions provenant des nouveaux véhicules vendus au Canada de 25,0 p. 100.
3. **Exploiter le potentiel de réduction des émissions de tous les secteurs de l'économie canadienne** : Le système de compensation octroiera des crédits pour les réductions d'émissions vérifiées à l'échelle de l'économie du Canada. Le Fonds pour le climat leur attribuera une valeur en achetant des crédits et en investissant dans des réductions d'émissions reconnues à l'échelle internationale, là où elles favorisent le développement durable dans les pays en développement.
4. **Mettre en place de nouvelles technologies stratégiques** (p. ex. la technologie du charbon épuré) **et une nouvelle infrastructure** (p. ex. l'ossature d'un pipeline pour le captage et le stockage des émissions de dioxyde de carbone) : Le Fonds du partenariat, de concert avec les provinces et les territoires, absorbera le coût de ces projets et soutiendra des stratégies nationales clés dans des domaines comme la conservation de l'énergie.
5. **Diversifier les sources d'énergie du Canada** : Des mesures incitatives renforcées accroîtront la production d'énergies renouvelables et positionneront les industries du Canada sur les marchés internationaux croissants.
6. **Consolider l'engagement du citoyen** : Le Défi d'une tonne et le programme Encouragement ÉnerGuide pour les maisons donneront aux citoyens les outils dont ils ont besoin.
7. **Prêcher par l'exemple** : Le gouvernement s'engage à joindre les rangs de ceux qui, dans le monde, écologisent le plus leurs activités.

Bien que l'on s'attende à ce que le Nouveau pacte pour les villes et les collectivités se traduise par d'importantes réductions des émissions, l'ampleur des émissions dépend de la conclusion d'accords avec les provinces et les territoires et, par conséquent, le Plan ne les prévoit pas.

Le Canada accueille la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Montréal, à l'automne de 2005. Il s'agit de la première réunion des Nations Unies sur les changements climatiques depuis l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto, et elle constituera l'amorce de discussions sur la collaboration internationale qui doit présider au changement climatique à plus long terme. Le changement climatique est un phénomène mondial auquel il faut apporter une solution mondiale.



## RÉSULTAT DU GOUVERNEMENT DU CANADA : UNE ÉCONOMIE AXÉE SUR L'INNOVATION ET LE SAVOIR

### Contexte du rendement

Pour mettre ses programmes, ses dépenses et son rendement en perspective, le gouvernement du Canada suit de près l'évolution des mesures clés des progrès à long terme pour une économie axée sur le

l'innovation et le savoir. Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur les indicateurs dans le tableau Point saillant sur le rendement, le lecteur accédera à de l'information détaillée concernant le rendement et les tendances actuels.

Tendance	Indicateur	Point saillant sur le rendement
▼	Innovation	Au chapitre de l'innovation, le rendement du Canada est légèrement à la baisse. Les dépenses intérieures brutes en recherche et développement (DIRD) du Canada, exprimées en un pourcentage du PIB, ont baissé pour passer de 2,05 p. 100 en 2001 à 1,89 p. 100 en 2004. Selon d'autres mesures d'innovation, comme la part mondiale des familles triadiques de brevets qui revient au Canada ainsi que la production d'articles scientifiques et techniques, le Canada est derrière les États-Unis et d'autres pays du G-7.
▲	Niveau de scolarité	Au cours de la dernière décennie, la proportion de Canadiens détenant un diplôme collégial ou universitaire a augmenté. En 2001, 61,0 p. 100 des Canadiens âgés de 25 à 34 ans avaient dans une certaine mesure poursuivi des études postsecondaires. C'est une nette amélioration par rapport à la décennie précédente, pour laquelle seulement 49,0 p. 100 des Canadiens appartenant à cette tranche d'âge avaient poursuivi des études postsecondaires.
—	Alphabétisation	Les données de <i>Enquête sur la littératie et les compétences des adultes</i> de 2003 indiquent que le niveau d'alphabétisation moyen des Canadiens n'a pas beaucoup changé depuis 1994.

Note : La légende qui résume les symboles utilisés dans le tableau qui précède figure dans l'introduction, à la page 2.

### Contribution du gouvernement du Canada à une économie axée sur l'innovation et le savoir

L'innovation est une force motrice de la croissance économique, de la durabilité de l'environnement et du développement social. Elle est un élément indispensable qui nous aide à nous préparer à relever les défis comme le changement climatique. Dans l'économie du savoir d'aujourd'hui, l'éducation joue un rôle essentiel car elle apporte les

connaissances, les compétences et les aptitudes dont nous avons besoin pour participer efficacement à la société et à l'économie (OCDE, *Regards sur l'éducation, 2004*). L'innovation résultant des nouvelles connaissances acquises est devenue la principale source des avantages concurrentiels, et ce, dans tous les secteurs de l'économie, et elle est étroitement associée aux exportations à la hausse, à la croissance de la productivité et à la création de nouvelles entreprises. Le gouvernement, qui en est conscient, s'est

engagé à effectuer d'importants investissements stratégiques dans la mise en place d'un milieu de recherche de calibre mondial au Canada, dans le budget de 2005.

En 2002, le gouvernement fédéral a lancé [La stratégie d'innovation du Canada](#)<sup>10</sup> pour les 10 prochaines années, pour faire du Canada l'un des pays les plus novateurs du monde. De concert avec les administrations provinciales et territoriales, les universités, les collectivités et les citoyens, le gouvernement travaille pour faire du Canada un chef de file mondial dans la mise au point et l'application de technologies d'avant-garde, la création et la commercialisation des nouvelles connaissances, la promotion de l'apprentissage continu et de la formation de travailleurs spécialisés, et la mise en place d'un climat des affaires concurrentiel et vigoureux. Le budget de 2005 a réaffirmé ces engagements budgétaires antérieurs, consistant en des investissements dans la Fondation canadienne pour l'innovation, le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et Génome Canada. De plus, dans le budget de 2005, le gouvernement du Canada s'est engagé à injecter 125,0 millions de dollars au cours des trois prochaines années dans la Stratégie des compétences en milieu de travail pour aider les travailleurs à suivre le rythme des exigences en évolution.

### Le saviez-vous?

Le gouvernement du Canada est reconnu comme le chef de file mondial, et ce, pour la cinquième année de suite, pour ce qui est de la prestation des services en ligne à ses citoyens. Accenture – société de conseils en gestion, de services technologiques et d'externalisation de renommée mondiale – a souligné l'expertise du Canada dans son rapport international annuel sur le cybergouvernement. L'engagement du gouvernement à consulter la population canadienne et à collaborer avec les ministères fédéraux et d'autres paliers de gouvernement a été mentionné comme un facteur déterminant du succès du Canada.

Source : Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, *Réalisations*, 2004<sup>11</sup>

Plusieurs ministères, organismes et sociétés d'État contribuent à la mise en place d'une économie axée sur l'innovation et le savoir au moyen de leurs résultats stratégiques ou énoncés de mission respectifs. En cliquant sur les liens dans la version électronique du tableau qui suit, le lecteur accédera à l'information concernant la planification, le rendement et les ressources, communiquée dans les rapports ministériels sur le rendement et les rapports sur les plans et les priorités des organismes gouvernementaux ainsi que le *Rapport annuel au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts*. La base de données des Résultats stratégiques, que l'on trouve à l'adresse [http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc\\_f.asp](http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp), permettra également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.



## Résultat du gouvernement du Canada

## Organisme fédéral

Une économie axée sur  
l'innovation et le savoir

Affaires étrangères Canada  
Agence de promotion économique du Canada atlantique  
Agence spatiale canadienne  
Agriculture et Agroalimentaire Canada  
Banque de développement du Canada  
Citoyenneté et Immigration Canada  
Commerce international Canada  
Commission canadienne des grains  
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada  
Conseil des Arts du Canada  
Conseil national de recherches du Canada  
Défense nationale  
Développement social Canada  
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada  
Énergie atomique du Canada limitée  
Environnement Canada  
Industrie Canada  
Infrastructures Canada  
Instituts de recherche en santé du Canada  
Office d'investissement du régime de pensions du Canada  
Patrimoine canadien  
Pêches et Océans Canada  
Recherches en sciences et en génie Canada  
Ressources humaines et Développement des  
compétences Canada  
Ressources naturelles Canada  
Transports Canada

## RÉSULTAT DU GOUVERNEMENT DU CANADA : LA SÉCURITÉ DU REVENU ET L'EMPLOI POUR LES CANADIENS

### Contexte du rendement

Pour mettre ses programmes, ses dépenses et son rendement en perspective, le gouvernement du Canada suit de près l'évolution des mesures clés des progrès à long terme pour la sécurité du revenu et l'emploi

pour les Canadiens. Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur les indicateurs dans le tableau Point saillant sur le rendement, le lecteur accédera à de l'information détaillée concernant le rendement et les tendances actuels.

Tendance	Indicateur	Point saillant sur le rendement
▲	Emploi	Le taux d'emploi moyen (personnes âgées de 15 ans et plus) a augmenté pour passer de 58,3 p. 100 en 1996 à 62,7 p. 100 en 2004. Toutefois, le taux de chômage varie considérablement d'une province à l'autre. Les provinces de l'Atlantique et le Québec enregistrent toujours des taux de chômage nettement supérieurs à la moyenne pour le Canada. Néanmoins, en comparant le taux de chômage d'avril 2004 à celui d'avril 2005, on constate des améliorations dans toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.
▲	Sécurité du revenu	Après avoir baissé au cours de la première moitié des années 1990, le revenu réel disponible (RRD) par habitant a augmenté en moyenne de 1,7 p. 100 par an depuis 1997, sous l'effet de la forte croissance de l'emploi et des mesures de réduction de l'impôt des particuliers. En 2004, le RRD par habitant a augmenté de 1,5 p. 100 par rapport au niveau de 2003.  Selon les dernières données disponibles, le pourcentage des Canadiens vivant sous le seuil de faible revenu a baissé, passant de 15,7 p. 100 en 1996 à 11,5 p. 100 en 2003.

Note : La légende qui résume les symboles utilisés dans le tableau qui précède figure dans l'introduction, à la page 2.

### La contribution du gouvernement du Canada à la sécurité du revenu et à l'emploi pour les Canadiens

Un aspect important de la qualité de vie tient à la capacité à subvenir convenablement à ses besoins financiers. Pour certains groupes sociaux, ce n'est pas toujours possible, même lorsque l'économie se porte bien. Dans le budget de 2005, le gouvernement du Canada a abordé ces questions en s'engageant à

améliorer l'aide aux personnes âgées et à faire des investissements stratégiques dans la mise en place d'une main-d'œuvre compétente et adaptable. Par ailleurs, le gouvernement s'affaire à la création d'un milieu de travail équitable, en veillant à établir des relations de travail efficaces et en venant en aide aux personnes handicapées.

Le bien-être des enfants est un facteur déterminant de la qualité de vie actuelle au Canada et de notre productivité future. En s'appuyant sur le solide consensus atteint en



ce qui touche la politique gouvernementale, selon lequel les services de soutien aux parents et le soutien du revenu aux familles à faible revenu sont importants pour créer un bien-être social, le gouvernement du Canada maintient la priorité accordée à l'aide aux enfants et à leur famille. Aux côtés des provinces et des territoires, il travaille à la réalisation de trois grandes initiatives, notamment la Prestation nationale pour enfants, l'*Accord sur le développement de la petite enfance* et le *Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants*. Par ailleurs, le budget de 2005 a engagé le gouvernement fédéral à travailler avec les provinces et les territoires à l'élaboration d'une nouvelle initiative de 5 milliards de dollars pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.

### Le saviez-vous?

En 2004-2005, Ressources humaines et Développement des compétences Canada a consacré 12,8 milliards de dollars aux prestations d'assurance-emploi aux Canadiens, traitant près de 3 millions de demandes, en mettant davantage l'accent sur la modernisation des modes de prestation des services aux employeurs et aux Canadiens. Plus de 600 000 Canadiens ont tiré profit des programmes et des services d'emploi pour se préparer à trouver un emploi et à le garder.

Source : RHDCC, 2005

En 2003, 4,1 millions de Canadiens étaient âgés de 65 ans ou plus. Ils devraient être 6,4 millions en 2020 – ce qui équivaut à près d'un Canadien sur cinq – et ils constitueront alors la tranche d'âge augmentant le plus vite au Canada. De nos jours, les personnes âgées sont en meilleure santé, plus éduquées et plus aisées financièrement que les personnes âgées des générations précédentes. Le système du

revenu de retraite diversifié du Canada a largement contribué à la sécurité du revenu des personnes âgées du pays, une priorité de longue date du gouvernement du Canada.

Selon les données du Recensement de 2001, l'âge médian de la population active était de 39 ans en 2001, en hausse contre 37,1 en 1991. Sous l'effet du vieillissement des travailleurs appartenant à la génération du baby-boom et du nombre moins élevé de jeunes gens qui intègrent la population en âge de travailler en raison de la baisse des taux de fertilité observée ces 30 dernières années, certaines professions pourraient connaître des pénuries. En conséquence, un large éventail de professions, des médecins et du personnel infirmier aux enseignants, plombiers et électriciens, pourraient connaître des effectifs déficitaires d'ici 2011.

Pour combler ces éventuelles pénuries, le Canada compte de plus en plus sur l'immigration pour répondre à ses besoins en matière de main-d'œuvre et de compétences. D'après les données du Recensement de 2001, les immigrants qui sont arrivés au Canada pendant les années 1990 et qui faisaient partie de la population active en 2001 représentaient près de 70 p. 100 de la croissance totale de la population active au cours de la décennie. Bien que les jeunes nés au Canada soient appelés à constituer la majorité des nouveaux arrivants sur le marché du travail dans un avenir prévisible, les prévisions courantes portent à croire que si les taux d'immigration actuels se maintiennent, l'immigration pourrait bien représenter la quasi-totalité de la croissance nette de la population active entre 2011 et 2016.

Plusieurs ministères, organismes et sociétés d'État contribuent à la sécurité du revenu et à l'emploi pour les Canadiens au moyen de leurs résultats stratégiques ou énoncés de mission respectifs. Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur les



Population active

Défi démographique du Canada

liens dans le tableau qui suit, le lecteur accédera à l'information concernant la planification, le rendement et les ressources, communiquée dans les rapports ministériels sur le rendement et les rapports sur les plans et les priorités des organismes gouvernementaux ainsi que le *Rapport annuel au Parlement sur les sociétés d'État et autres*

*sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts*. La base de données des Résultats stratégiques, que l'on trouve à l'adresse [http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc\\_f.asp](http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp), permettra également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.

Résultat du gouvernement du Canada	Organisme fédéral
La sécurité du revenu et l'emploi pour les Canadiens	Agence de promotion économique du Canada atlantique Agence du revenu du Canada Agriculture et Agroalimentaire Canada Anciens Combattants Canada Bureau du surintendant des institutions financières Canada Citoyenneté et Immigration Canada Commerce international Canada Comité des griefs des Forces canadiennes Conseil canadien des relations industrielles Développement social Canada Diversification de l'économie de l'Ouest Canada Infrastructures Canada Ministère des Finances Canada Office de commercialisation du poisson d'eau douce Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public Office d'investissement du régime de pensions du Canada Ressources humaines et Développement des compétences Canada Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs



## RÉSULTAT DU GOUVERNEMENT DU CANADA : UN MARCHÉ ÉQUITABLE ET SÉCURISÉ

### Contexte du rendement

Pour mettre ses programmes, ses dépenses et son rendement en perspective, le gouvernement du Canada suit de près l'évolution des mesures clés des progrès à long

terme pour un marché équitable et sécurisé. Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur l'indicateur dans le tableau Point saillant sur le rendement, le lecteur accédera à de l'information détaillée concernant le rendement et les tendances actuels.

Tendance	Indicateur	Point saillant sur le rendement
▲	Obstacles à l'entrepreneurship	En 2003, le Canada s'est classé au premier rang, ex æquo avec le Royaume-Uni, pour ce qui est des pays où les obstacles d'ordre réglementaire à l'entrepreneurship étaient les moins grands, au sein du G-7. En 2002, il occupait la deuxième place à ce chapitre. Entre 1998 et 2003, le Canada a continué de réduire les obstacles d'ordre réglementaire à l'entrepreneurship.

Note : La légende qui résume les symboles utilisés dans le tableau qui précède figure dans l'introduction, à la page 2.

### La contribution du gouvernement du Canada à un marché équitable et sécurisé

Le marché est une assise essentielle à l'investissement, à l'innovation, au commerce, au développement durable, à la création d'emplois, à la confiance des consommateurs et à la croissance économique. Un marché équitable et sécurisé alimente et accroît la confiance des consommateurs, et il est, pour les entreprises, le meilleur environnement possible pour exercer leur concurrence. Le gouvernement du Canada s'est engagé à assurer un marché équitable et sécurisé veillant à ce que :

- ▶ le système financier canadien soit stable et sûr;
- ▶ les Canadiens se conforment aux lois qui régissent la fiscalité, le commerce et les frontières;
- ▶ les droits des producteurs et des consommateurs soient protégés;

- ▶ des normes élevées soient en place pour garantir l'existence d'un système d'échanges commerciaux sécuritaire, équitable et sécurisé.

Reconnaissant que la protection des citoyens, des consommateurs et du milieu naturel est une tâche plus exigeante du XXI<sup>e</sup> siècle, le gouvernement du Canada a adopté l'[Initiative de la réglementation intelligente](#), qui vise à moderniser la réglementation afin de renforcer les conditions propices à une économie novatrice tout en trouvant de meilleurs moyens de respecter des normes élevées de protection sociale et environnementale. La collaboration entre les divers paliers de gouvernement, l'industrie, les organismes non gouvernementaux et les citoyens est au cœur de cette nouvelle stratégie réglementaire pour le Canada. L'Initiative de la réglementation intelligente n'est pas seulement protectrice, mais aussi adaptée au rythme de l'évolution des sciences et de la technologie, et des marchés mondiaux. Dans

le budget de 2005, le gouvernement s'est engagé à continuellement améliorer le système de la réglementation fédérale, en le rendant plus transparent, responsable et adaptable aux nouvelles technologies et aux priorités publiques changeantes.

### Le saviez-vous?

En publiant *La réglementation intelligente : Rapport sur les initiatives et les projets* du gouvernement du Canada en mars 2005, Industrie Canada est devenu un participant majeur à l'effort déployé par le gouvernement pour surmonter les obstacles à l'efficacité du processus réglementaire. Le coût de conformité aux règlements est une préoccupation souvent exprimée par les entreprises, qui nuit à la capacité de celles-ci à attirer des investissements et à devenir concurrentielles à l'échelle mondiale. Pour donner suite à cette préoccupation, Industrie Canada a créé un nouveau Comité consultatif sur la réduction de la paperasserie, chargé de réduire de façon mesurable le fardeau de la réglementation auquel font face les petites entreprises et de suivre de près le rendement du gouvernement à cet égard, au fil du temps.

Source : Industrie Canada, 2005

Le gouvernement du Canada est déterminé à s'attaquer au comportement frauduleux, déloyal et trompeur sur le marché en essayant d'imposer des sanctions plus rigoureuses, en sensibilisant davantage les groupes cibles à la façon de détecter ce genre de crime et de s'en protéger, et en modernisant les outils utilisés pour la détection, la prévention et la dissuasion. (Industrie Canada, *Un partenaire indispensable – Notre contribution à la vie des Canadiens*, 2003)

Plusieurs ministères, organismes et sociétés d'État contribuent à la mise en place d'un marché équitable et sécurisé au moyen de leurs résultats stratégiques ou énoncés de mission respectifs. En cliquant sur les liens dans la version électronique du tableau qui suit, le lecteur accédera à l'information concernant la planification, le rendement et les ressources, communiquée dans les rapports ministériels sur le rendement et les rapports sur les plans et les priorités des organismes gouvernementaux ainsi que le *Rapport annuel au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts*. La base de données des Résultats stratégiques, que l'on trouve à l'adresse [http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc\\_f.asp](http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp), permettra également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.



## Résultat du gouvernement du Canada

## Organisme fédéral

Un marché équitable et sécurisé

Affaires étrangères Canada  
Agence canadienne d'inspection des aliments  
Agence des services frontaliers du Canada  
Agriculture et Agroalimentaire Canada  
Bureau du surintendant des institutions financières Canada  
Commerce international Canada  
Commission canadienne des grains  
Commission canadienne du lait  
Commission du droit d'auteur Canada  
Conseil de contrôle des renseignements relatifs  
aux matières dangereuses  
Conseil canadien des normes  
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications  
canadiennes  
Gendarmerie royale du Canada  
Industrie Canada  
Infrastructures Canada  
Ministère des Finances Canada  
Office des transports du Canada  
Office national de l'énergie  
Pêches et Océans Canada  
Ressources humaines et Développement des compétences  
Canada  
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie  
Transports Canada  
Tribunal d'appel des transports du Canada  
Tribunal de la concurrence

## RÉSULTAT DU GOUVERNEMENT DU CANADA : UN ENVIRONNEMENT PROPRE ET SAIN

### Contexte du rendement

Pour mettre ses programmes, ses dépenses et son rendement en perspective, le gouvernement du Canada suit de près l'évolution des mesures clés des progrès à long terme pour un environnement propre et sain.

Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur les indicateurs dans le tableau Point saillant sur le rendement, le lecteur accédera à de l'information détaillée concernant le rendement et les tendances actuels.

Tendance	Indicateur	Point saillant sur le rendement
—	Qualité de l'air	Les niveaux de plusieurs polluants atmosphériques diminuent depuis le milieu et la fin des années 1980. Les concentrations de matières particulaires fines sont en hausse depuis 2000. Par ailleurs, les niveaux maximums de l'ozone de la basse atmosphère sont restés relativement stables.
—	Utilisation de l'eau <sup>†</sup>	En 2001, l'utilisation moyenne de l'eau dans le secteur résidentiel par personne était de 335,0 litres par jour – soit une hausse de 8,0 litres par rapport au taux le plus bas enregistré en 1996, et ce, malgré une amélioration par rapport aux résultats de l'enquête de 1999.
▼	Biodiversité	En mai 2005, l'état de 147 espèces autrefois jugées en péril a été réévalué. De ce nombre, l'état de 42 espèces s'est détérioré (28,6 p. 100), et 25 espèces (17,0 p. 100) ne sont plus en péril ou appartiennent désormais à une catégorie à risque plus faible.

Note : La légende qui résume les symboles utilisés dans le tableau qui précède figure dans l'introduction, à la page 2.



Intensification  
agricole

Écosystèmes

### La contribution du gouvernement du Canada à un environnement propre et sain

Les terres, les eaux et la vie sauvage du Canada sont le fondement de la santé et de l'économie au pays et sont importantes pour la qualité de vie de tous les Canadiens. Des écosystèmes sains alimentent une abondance de plantes, d'espèces sauvages et d'autres organismes, et exercent des fonctions essentielles à la vie, par exemple ils maintiennent le climat de la terre, nettoient l'air et l'eau, conservent les cycles nutritifs, pollinisent les récoltes et aident à contrôler les inondations et les infestations de ravageurs. La mosaïque d'écosystèmes du

Canada, sur terre et en mer, et le long des côtes, abrite plus de 71 500 espèces connues d'animaux sauvages, de plantes et d'autres organismes. En dépit de l'abondance apparente d'espèces au Canada et de la valorisation de la nature et de la vie sauvage par les Canadiens, notre capital naturel est en danger. La santé des écosystèmes et la biodiversité sont menacées par la pollution de l'air et de l'eau, l'invasion d'espèces non indigènes et la disparition ou la fragmentation des habitats causées par l'homme, principalement des suites de l'urbanisation, de l'intensification de l'exploitation agricole et de l'extraction des ressources.



La santé humaine est tributaire des fonctions naturelles d'un environnement sain; par exemple, un environnement sain fournit un air propre à respirer et une eau propre à boire, filtre les radiations dangereuses, maintient un régime de température relativement stable et absorbe les déchets. Quant à la santé des Canadiens, elle est essentielle au maintien d'une main-d'œuvre en bonne santé – une composante essentielle à la productivité et à la concurrence. La détérioration de l'environnement a des répercussions sur l'économie, qui se traduisent par une productivité décroissante des travailleurs et des coûts en soins de santé. Par exemple, chaque année le smog causé par la pollution atmosphérique est la cause de nombreux décès, de maladies et d'admissions dans les salles d'urgence au Canada, qui pourraient être évités.

Le Canada a la garde d'une fraction importante du capital naturel mondial, et sa responsabilité couvre 20,0 p. 100 des aires de nature sauvage de la planète, 24,0 p. 100 des terres marécageuses, 7,0 p. 100 des eaux douces et 10,0 p. 100 des forêts, et il est le pays qui possède les plus longues côtes au monde. Pour jouer son rôle en matière d'environnement, le gouvernement du Canada a adopté plusieurs lois, notamment la [Loi canadienne sur la protection de l'environnement \(LCPE 1999\)](#)<sup>1</sup>, la [Loi canadienne sur l'évaluation environnementale](#)<sup>2</sup>, la [Loi sur les pêches](#)<sup>3</sup>, la [Loi sur les espèces en péril](#)<sup>4</sup>, la [Loi sur les produits antiparasitaires](#)<sup>5</sup> et la [Loi sur les océans](#)<sup>6</sup>.

### Le saviez-vous?

En 2003, aux termes du Plan d'action Saint-Laurent, géré conjointement par les gouvernements du Canada et du Québec, la toxicité des effluents déversés dans le fleuve par 50 des installations industrielles les plus polluantes a diminué de 96,0 p. 100, 80 usines ont atteint leur objectif de réduction des effluents toxiques et 11 substances toxiques bioaccumulables persistantes ont été pour ainsi dire éliminées.

Source : [site Web sur l'eau douce d'Environnement Canada](#)<sup>7</sup>

Le gouvernement du Canada a signé plusieurs conventions internationales, notamment la *Convention Canada–États-Unis concernant les oiseaux migrateurs*, la *Convention Ramsar relative aux zones humides d'importance internationale*, la *Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction* et la [Convention des Nations Unies sur la diversité biologique](#)<sup>8</sup>. En tant que signataire de cette convention, le Canada s'est engagé à faire une utilisation durable de ses ressources biologiques et à protéger la biodiversité. Pour atteindre cet objectif, de concert avec les provinces et les territoires, le gouvernement du Canada a élaboré la Stratégie canadienne de la biodiversité. Outre son obligation de protéger le capital naturel du Canada et de soutenir les services écologiques, le gouvernement doit jouer un rôle de gardien et de protecteur à l'échelle mondiale en conservant les espèces et les habitats communs et en aidant à renforcer la capacité des pays moins développés à conserver leur biodiversité.

Plusieurs ministères, organismes et sociétés d'État contribuent à un environnement propre et sain au moyen de leurs résultats stratégiques ou énoncés de mission respectifs. En cliquant sur les liens dans la version

électronique du tableau qui suit, le lecteur accédera à l'information concernant la planification, le rendement et les ressources, communiquée dans les rapports ministériels sur le rendement et les rapports sur les plans et les priorités des organismes gouvernementaux ainsi que le *Rapport annuel*

au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts. La base de données des Résultats stratégiques, que l'on trouve à l'adresse [http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc\\_f.asp](http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp), permettra également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.

Résultat du gouvernement du Canada	Organisme fédéral
Un environnement propre et sain	Administration du pipe-line du Nord Affaires indiennes et du Nord Canada Agence canadienne d'évaluation environnementale Agence canadienne de développement international Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec Agence de promotion économique du Canada atlantique Agriculture et Agroalimentaire Canada Commission des champs de bataille nationaux Construction de Défense Canada Défense nationale Diversification de l'économie de l'Ouest Canada Énergie atomique du Canada limitée Environnement Canada Infrastructures Canada Office national de l'énergie Parc Downsview Park Inc. Parcs Canada Pêches et Océans Canada Ressources naturelles Canada Société du Vieux-Port de Montréal inc. Société immobilière du Canada limitée Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie Transports Canada



## Fondements sociaux du Canada

### Introduction

D'un océan à l'autre, les collectivités canadiennes contribuent à la vitalité sociale, économique, environnementale et culturelle de la société canadienne. Une société forte et dynamique est une société qui est sécuritaire, favorise la cohésion, maintient et améliore la santé de ses citoyens, et fait la promotion dynamique de la culture, des arts et des valeurs.

La tradition démocratique du Canada a permis la mise en place d'une société moderne, ouverte et multiculturelle que de nombreux pays considèrent aujourd'hui comme un exemple. Le bien-être social et la prospérité économique du Canada sont sous l'influence directe de la vitalité de ses collectivités et de la participation de ses citoyens. Dans un pays aussi diversifié sur les plans social, géographique et économique que le Canada, le gouvernement fédéral joue un rôle important pour assurer cette vitalité.

La dualité linguistique, le respect du multiculturalisme et de la diversité, l'égalité entre les genres, les droits de la personne, l'égalité des chances et l'équité, ainsi que le respect de la paix, de la règle de droit et de l'environnement sont les autres valeurs clés qui sous-tendent les fondements sociaux et l'identité nationale du Canada. La compréhension interculturelle et l'expression créatrice sont également des facettes importantes dans l'édification d'un pays homogène.

### **Le rôle du gouvernement du Canada dans les fondements sociaux du pays**

Le gouvernement du Canada travaille de concert avec les provinces, les territoires, les municipalités et ses partenaires pour consolider les fondements sociaux du Canada au chapitre de la sécurité publique, de l'infrastructure publique, de l'apprentissage et du développement des jeunes enfants, de la santé publique, de l'inclusion sociale et du financement de la culture, des arts et du patrimoine. Par ailleurs, le gouvernement du Canada élabore et adopte des lois pour assurer la sécurité des Canadiens, réglementer la société et protéger les groupes défavorisés au sein des collectivités canadiennes. Le fait de fournir aux personnes, aux familles et aux collectivités les moyens dont ils ont besoin pour s'épanouir pleinement et contribuer de façon positive et constructive à la société est également une approche qui consolide les fondements sociaux du Canada.



Développement  
des jeunes  
enfants

La collaboration des paliers de gouvernement fédéral, provincial et territorial est essentielle au système des soins de santé du Canada, car chaque palier joue des rôles clés dans le cadre de l'engagement renouvelé du Canada à offrir aux Canadiens un système de santé publique amélioré, à la hauteur des exigences. Les responsabilités assumées par le gouvernement fédéral à cet égard se répartissent en cinq grands domaines d'activité :

- ▶ promouvoir des stratégies qui améliorent la santé de la population (prévention et contrôle des maladies et des blessures, promotion de la santé, recherche, gestion des urgences dans le système de santé publique, etc.);
- ▶ soutenir le système de soins de santé en fixant et en appliquant des principes ou des normes de portée nationale sous le régime de la *Loi canadienne sur la santé*<sup>6</sup> et participer au financement des services de soins de santé des provinces et des territoires par le truchement des transferts fiscaux;
- ▶ protéger la santé des Canadiens en travaillant avec d'autres intéressés pour s'assurer que les Canadiens obtiennent des renseignements exacts et en temps opportun sur la santé, pour leur permettre de prendre des décisions (p. ex. surveiller la salubrité des approvisionnements en vivres du Canada par des rappels et des alertes aux allergies, surveiller la qualité de l'air et ses effets sur la santé humaine, et afficher des alertes au smog);

- ▶ assurer la prestation de services de soins de santé directs, primaires et supplémentaires, à des groupes spécifiques, notamment les anciens combattants, les militaires, les détenus des pénitenciers fédéraux, les demandeurs du statut de réfugié, les membres en service actif de la Gendarmerie royale du Canada, ainsi que les collectivités des Premières nations et des Inuit;
- ▶ représenter le Canada au sein de forums internationaux sur des initiatives mondiales dans le domaine de la santé et participer aux efforts multilatéraux déployés pour éradiquer la maladie, améliorer la santé et réduire le risque.

Outre les efforts qu'il déploie pour promouvoir des modes de vie sains et fournir des services de soins de santé, le gouvernement du Canada mène des initiatives réunissant une gamme de programmes à caractère social qui renforcent les fondements sociaux du Canada, par exemple des initiatives pour l'intégration des Canadiens handicapés au sein de leur collectivité, l'établissement des immigrants et l'évaluation efficace ainsi que l'octroi de la citoyenneté canadienne. Le financement des organismes des secteurs public et bénévole, la recherche de moyens pour favoriser la venue et l'établissement des immigrants dans les collectivités francophones en situation minoritaire et le soutien accru au développement social et économique des collectivités sont également des initiatives importantes prises par le gouvernement du Canada. Pour en savoir plus à ce chapitre, veuillez consulter la zone de texte sur les villes et les collectivités viables à la fin du présent chapitre.



Le gouvernement réitère constamment son engagement à soutenir la culture et le patrimoine canadiens en encourageant l'excellence parmi les artistes et les citoyens du Canada, et en donnant aux industries culturelles les moyens de prospérer au XXI<sup>e</sup> siècle.

Le gouvernement du Canada travaille également en partenariat avec des organismes bénévoles, universitaires, gouvernementaux et communautaires pour établir les moyens de prévenir le crime en investissant dans des approches qui permettront aux intervenants de s'attaquer aux causes profondes de la criminalité et de la victimisation, comme la violence familiale, le recrutement de bandes ou encore la toxicomanie.

Le présent chapitre fait état de la contribution du gouvernement du Canada au regard des quatre résultats liés aux fondements sociaux du Canada :

1. des Canadiens en santé ayant accès à des soins de santé de qualité;
2. une société inclusive qui favorise la dualité linguistique et la diversité;
3. une culture et un patrimoine canadiens dynamiques;
4. des collectivités sécuritaires et sécurisées.

## RÉSULTAT DU GOUVERNEMENT DU CANADA : DES CANADIENS EN SANTÉ AYANT ACCÈS À DES SOINS DE SANTÉ DE QUALITÉ

### Contexte du rendement

Pour mettre ses programmes, ses dépenses et son rendement en perspective, le gouvernement du Canada suit de près l'évolution des mesures clés des progrès à long terme pour des Canadiens en santé ayant

accès à des soins de santé de qualité. Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur les indicateurs dans le tableau Point saillant sur le rendement, le lecteur accédera à de l'information détaillée concernant le rendement et les tendances actuels.

Tendance	Indicateur	Point saillant sur le rendement
▲	Espérance de vie	L'espérance de vie à la naissance n'a fait qu'augmenter, pour passer de 77,8 ans en 1991 à 79,7 ans en 2002 (82,1 ans pour les femmes et 77,2 ans pour les hommes).
▼	Autoévaluation de l'état de santé	Le pourcentage de Canadiens qui jugent que leur état de santé est excellent ou très bon a baissé, pour les hommes et pour les femmes de tous les groupes d'âge. En 2003, 59,6 p. 100 des Canadiens âgés de 12 ans et plus ont qualifié leur état de santé d'excellent ou de très bon, soit une baisse contre 62,5 p. 100 en 2000-2001 et 63,3 p. 100 en 1994-1995 (données normalisées selon l'âge).
—	Modes de vie sains	Au cours de la dernière décennie, les progrès accomplis par les Canadiens en ce qui touche les modes de vie sains ont été inégaux. Il est vrai que les Canadiens font davantage d'exercices, mais une plus grande proportion de Canadiens sont également considérés comme obèses ou souffrant d'un excédent de poids.
—	Temps d'attente	En 2003, le temps d'attente médian déclaré par les intéressés était de 4,0 semaines pour une visite chez un spécialiste (soit les visites chez un spécialiste pour une maladie ou une condition nouvelle), de 4,3 semaines pour les chirurgies non urgentes et de 3,0 semaines pour les tests de diagnostic. Les données comparables au niveau provincial montrent que le temps d'attente était variable.
—	Satisfaction des patients	Entre 2000-2001 et 2002-2003, le pourcentage de Canadiens qui estimaient que la qualité des services de soins de santé dans leur ensemble était excellente ou bonne est demeuré relativement stable, passant de 84,4 p. 100 à 86,6 p. 100.

Note : La légende qui résume les symboles utilisés dans le tableau qui précède figure dans l'introduction, à la page 2.



## La contribution du gouvernement du Canada à la santé des Canadiens et à leur accès à des soins de santé de qualité

Une population en santé est essentielle aux fondements sociaux du Canada, et si la majorité des Canadiens n'ont jamais été en aussi bonne santé que de nos jours, les progrès accomplis ne sont pas uniformes et des disparités importantes subsistent. Le système universel des soins de santé du Canada est là pour protéger et améliorer la santé de tous les Canadiens, en concrétisant les principes de la justice et de l'équité qui définissent l'identité canadienne.

La santé est un état de bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie. De nombreux facteurs peuvent influencer sur la santé, comme la nutrition, l'activité physique ou le milieu physique. Il existe des liens étroits entre la détérioration de l'environnement et les problèmes de santé. Chaque jour, les Canadiens sont touchés par les polluants émanant de nombreuses sources et sous de nombreuses formes différentes.

La responsabilité de la santé publique et de l'accès aux services de soins de santé de qualité est assumée conjointement par le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires, et les municipalités. Un système de soins de santé efficace exige également la collaboration de plusieurs secteurs, notamment la santé, l'agriculture et l'environnement, ainsi que la participation active des particuliers, des groupes communautaires, des organismes non gouvernementaux, des entreprises et des organismes du secteur public (p. ex. les écoles).

Pour soutenir les activités relatives à la santé de la population et protéger la santé des Canadiens, le gouvernement du Canada applique des stratégies dans divers domaines

comme la promotion de la santé, la prévention des maladies, la protection, la surveillance, l'intervention d'urgence et l'évaluation de la santé de la population. Par exemple, le budget de 2005 pousse plus loin les investissements initiaux dans l'[Agence de santé publique du Canada](#) et prévoit 300,0 millions de dollars sur cinq ans au titre d'une stratégie intégrée sur la vie saine et les maladies chroniques. Le gouvernement a également financé l'établissement de [six Centres nationaux de collaboration en santé publique](#) qui agiront en tant que points de convergence nationaux aux fins de l'étude de domaines prioritaires de la santé publique et contribueront à la mise en place d'une capacité pancanadienne en matière de santé publique. Ces centres mettront l'accent sur la collaboration et la conversion des connaissances en stratégies pratiques de santé publique. Ils mettront l'accent sur les déterminants de la santé, la politique publique et l'évaluation des risques, l'infrastructure, l'infostructure (systèmes d'information et technologies de communication), les maladies infectieuses, la salubrité de l'environnement et la mise au point de nouveaux outils. Le budget de 2005 a également prévu 90,0 millions de dollars pour accélérer les évaluations de l'état de santé en vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* afin de réduire l'exposition aux substances toxiques.

Le système canadien des soins de santé financé par l'État suscite une grande fierté chez les Canadiens, tout en soulevant des préoccupations quant à son efficacité actuelle et future. Le 16 septembre 2004, le Premier ministre et tous les premiers ministres et chefs des gouvernements territoriaux ont signé le Plan décennal pour consolider les soins de santé, qui se traduira par une amélioration de la qualité des soins de santé pour tous les Canadiens. Cet accord donne suite aux priorités des Canadiens, à savoir soutenir et renouveler le système des soins de santé, et il prévoit un financement à long terme pour que les mesures de réforme soient mises en œuvre.



Promotion de la santé

Prévention

Protection

Surveillance

Évaluation de la santé

L'environnement et ses effets sur la santé

Par ailleurs, il répond directement aux priorités du gouvernement, soit de réduire les temps d'attente et d'améliorer l'accès aux services de soins de santé.

Dans le budget de 2005, le gouvernement a annoncé 41,3 milliards de dollars supplémentaires de source fédérale à l'appui du Plan décennal. Ce nouveau financement permettra de renforcer l'aide permanente accordée aux provinces et aux territoires au titre du Transfert canadien en matière de santé (TCS). Il permettra aux gouvernements de planifier bien à l'avance, de bâtir avec confiance et d'investir avec certitude dans le renouvellement et le changement positif. Qui plus est, le budget de 2005 a également prévu 200,0 millions de dollars sur cinq ans pour soutenir les professionnels de la santé, réduire les temps d'attente et améliorer les rapports sur le rendement en matière de santé. La poursuite des investissements dans la réduction des temps d'attente, alliée au nouveau plancher du TCS de 19,0 milliards de dollars, se traduira par la progression des transferts pécuniaires fédéraux

à l'appui des soins de santé, qui doubleront presque sur une période de 10 ans, pour passer de 16,3 milliards de dollars en 2004-2005 à 30,5 milliards de dollars en 2013-2014.

Plusieurs ministères, organismes et sociétés d'État contribuent à la santé des Canadiens et à leur accès à des soins de santé de qualité au moyen de leurs résultats stratégiques ou énoncés de mission respectifs. En cliquant sur les liens dans la version électronique du tableau qui suit, le lecteur accédera à l'information concernant la planification, le rendement et les ressources, communiquée dans les rapports ministériels sur le rendement et les rapports sur les plans et les priorités des organismes gouvernementaux ainsi que le *Rapport annuel au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts*. La base de données des Résultats stratégiques, que l'on trouve à l'adresse [http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc\\_f.asp](http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp), permettra également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.

#### Résultat du gouvernement du Canada

Des Canadiens en santé ayant accès à des soins de santé de qualité

#### Organisme fédéral

Agence canadienne d'inspection des aliments  
 Agence de santé publique du Canada  
 Agriculture et Agroalimentaire Canada  
 Anciens Combattants Canada  
 Bureau canadien d'enquête sur les accidents du transport et de la sécurité des transports  
 Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail  
 Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés  
 Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses  
 Défense nationale  
 Environnement Canada  
 Instituts de recherche en santé du Canada  
 Pêches et Océans Canada  
 Ressources humaines et Développement des compétences Canada  
 Ressources naturelles Canada  
 Santé Canada  
 Service correctionnel Canada  
 Transports Canada



## RÉSULTAT DU GOUVERNEMENT DU CANADA : UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE QUI FAVORISE LA DUALITÉ LINGUISTIQUE ET LA DIVERSITÉ

### Contexte du rendement

Pour mettre ses programmes, ses dépenses et son rendement en perspective, le gouvernement du Canada suit de près l'évolution des mesures clés des progrès à long terme pour une société inclusive qui favorise

la dualité linguistique et la diversité. Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur les indicateurs dans le tableau Point saillant sur le rendement, le lecteur accédera à de l'information détaillée concernant le rendement et les tendances actuels.

Tendance	Indicateur	Point saillant sur le rendement
—	Attitudes à l'égard de la diversité	D'après les sondages de l'opinion publique, les attitudes des Canadiens à l'égard de la diversité semblent contradictoires. Si le seuil de tolérance personnel s'est légèrement amélioré – 29,0 p. 100 des Canadiens étaient d'avis qu'ils étaient plus tolérants à l'égard des groupes ethniques en 2004, contre 23,0 p. 100 en 1991 – le soutien aux mesures d'action positive a baissé pour passer de 44,0 p. 100 en 1985 à 28,0 p. 100 en 2004.
▼	Bénévolat	En 2000, 27,0 p. 100 des Canadiens ont donné 1,05 milliard d'heures de travail non rémunérées au Canada, soit une baisse de 13,0 p. 100 par rapport à 1997.
▼	Participation à la vie politique	La participation à la vie politique canadienne est en baisse. La proportion d'électeurs canadiens en droit de se prévaloir de leur droit de vote à l'élection fédérale de 2004 a été la plus basse enregistrée dans l'histoire récente du Canada – 60,5 p. 100 comparativement à 70,0 p. 100 en 1993.

Note : La légende qui résume les symboles utilisés dans le tableau qui précède figure dans l'introduction, à la page 2.

### La contribution du gouvernement du Canada à une société inclusive qui favorise la dualité linguistique et la diversité

La société canadienne a préservé sa dualité linguistique tout en affichant une diversité croissante sur les plans culturel, linguistique, religieux et social. Vu les 47,0 p. 100 de la population ayant déclaré une origine ethnique autre que canadienne, britannique ou française et l'existence de plus de 200 ethnies

différentes au Canada révélée par le Recensement de 2001, le Canada est l'un des pays les plus diversifiés du monde sur les plans ethnique et linguistique. Une étude menée récemment porte à croire que lorsque le Canada célébrera son 150<sup>e</sup> anniversaire en 2017, une personne sur cinq (soit entre 19 p. 100 et 23 p. 100 de la population) pourrait appartenir à une minorité visible. (Patrimoine canadien, [Canada 2017 – Servir la population multiculturelle du Canada de demain – Forum stratégique, 2005](#))<sup>10</sup>



Immigration

Égalité entre les genres dans le monde

Certes, le fait d'apprécier la différence linguistique et culturelle ainsi que d'autres modes de vie contribue à la vigueur et à la sécurité de la société et de la culture canadiennes, mais ce goût de la différence peut aussi se traduire par des efforts exigeants pour poursuivre des objectifs collectifs communs et faire naître un fort sentiment d'appartenance chez les citoyens canadiens. Donner aux Canadiens la possibilité d'en savoir plus les uns sur les autres et sur leur

vaste pays est un moyen d'améliorer leur compréhension collective du Canada, de ses symboles nationaux et de son patrimoine riche et diversifié.

Le gouvernement fédéral contribue au renforcement de la diversité en élaborant des politiques relatives au multiculturalisme et aux droits de la personne pour aider à lutter contre la discrimination fondée sur la race, la religion, l'origine nationale ou ethnique, l'orientation sexuelle, la couleur, le sexe, l'âge ou le handicap physique ou mental. Le gouvernement du Canada veille à la mise en œuvre efficace de ses obligations internationales en matière de droits de la personne et protège les droits et les libertés au Canada en vertu de la *Charte canadienne des droits et libertés*<sup>1</sup> et de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*<sup>2</sup>.

Qui plus est, le budget de 2005 a prévu l'affectation de 5,0 millions de dollars par an pendant cinq ans au Programme du multiculturalisme afin qu'il contribue davantage à l'approche adoptée par le gouvernement du Canada pour assurer la pleine participation économique, sociale et culturelle des minorités canadiennes. Toujours dans le budget de 2005, le gouvernement du Canada a annoncé 298,0 millions de dollars de plus au cours des cinq prochaines années pour des programmes d'établissement et d'intégration des immigrants ainsi qu'un autre investissement de 100,0 millions de dollars afin de consolider les services aux futurs immigrants et aux résidents temporaires. Cette annonce va dans le sens du discours du Trône d'octobre 2004, qui engageait le gouvernement à moderniser la *Loi sur la citoyenneté* du Canada pour réaffirmer les droits et les devoirs relatifs à la citoyenneté canadienne ainsi que les valeurs canadiennes que sont le multiculturalisme, la dualité linguistique et l'égalité entre les genres. En 2005, le gouvernement du Canada mènera

### Le saviez-vous?

Au printemps de 2003, le gouvernement du Canada a publié *Le prochain acte : un nouvel élan pour la dualité linguistique canadienne : le plan d'action pour les langues officielles*, un énoncé de politique qui réitère les obligations prescrites par la *Loi sur les langues officielles* et annonce un certain nombre d'initiatives visant à renforcer et à promouvoir la dualité linguistique. Les initiatives financées en vertu du plan totalisent 787,3 millions de dollars et couvrent les priorités dans les secteurs de l'éducation, du développement des collectivités et d'une fonction publique exemplaire. Le plan d'action établit également une approche coordonnée en prévision des initiatives des institutions fédérales ainsi qu'une responsabilisation accrue de la part du gouvernement dans son ensemble en ce qui touche les services et les programmes de langues officielles. Le ministre responsable des langues officielles prévoit présenter un rapport de mi-parcours à l'automne 2005, qui fera état des progrès accomplis à ce jour dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action.

Par ailleurs, étant donné que l'année 2004-2005 marque le 35<sup>e</sup> anniversaire de la *Loi sur les langues officielles* et du Commissariat aux langues officielles, une édition spéciale du rapport annuel de la commissaire sera déposée au Parlement pour passer en revue les réalisations faites pendant ces 35 ans, soit de 1969 à 2004.



à bonne fin la dernière année de sa campagne intitulée « Le Canada, un pays pour nous tous » pour sensibiliser les nouveaux arrivants et tous les Canadiens aux valeurs canadiennes fondamentales de la citoyenneté. Cette campagne traite de la discrimination en célébrant la diversité et en entretenant le sentiment que non seulement les nouveaux arrivants appartiennent au Canada, mais que le Canada leur appartient.

Une autre façon d'évaluer la santé démocratique d'un pays et la participation de ses citoyens consiste à s'assurer que ses citoyens ont la chance de s'épanouir et de participer pleinement à toutes les facettes de la société. La participation sociale peut prendre diverses formes, comme la participation à la vie politique et aux institutions démocratiques et la participation aux activités des organismes communautaires et bénévoles. Une telle participation reflète les valeurs canadiennes de la citoyenneté sociale en faisant la promotion de l'égalité des chances et de la justice sociale. Le système juridique canadien a un rôle important à jouer pour protéger les groupes désavantagés dans la société et promouvoir la dignité humaine en veillant à ce que les Canadiens vulnérables aient accès à des recours convenables en justice. La Stratégie de renouvellement de l'aide juridique du ministère de la Justice Canada répond au besoin d'aide juridique en matière pénale des personnes défavorisées sur le plan économique, qui ont du mal à accéder au système juridique.

Le secteur bénévole a également un rôle important à jouer pour protéger les personnes défavorisées : les particuliers ainsi que les organismes bénévoles et à but non lucratif veillent à la prestation des services essentiels comme l'aide juridique, les refuges, les banques alimentaires et diverses initiatives pour les sans-abri. Par ses actions, le secteur bénévole, qui fournit des emplois à plus

### Le saviez-vous?

Cette année marque le 20<sup>e</sup> anniversaire de l'article 15 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, qui sous-tend et façonne les lois canadiennes et rend la société canadienne plus respectueuse de la diversité.

Récemment, le gouvernement du Canada a annoncé le premier plan d'action du pays contre le racisme, intitulé *Un Canada pour tous : Plan d'action canadien contre le racisme*<sup>10</sup>. Le Plan d'action, auquel seront affectés 56,0 millions de dollars répartis sur les cinq prochaines années, constitue la nouvelle approche horizontale du gouvernement pour surmonter les obstacles aux possibilités qui s'offrent aux Canadiens issus de tous les milieux ethniques, raciaux, religieux et linguistiques.

d'un million de Canadiens, favorise la dignité humaine, l'autonomie et l'indépendance des personnes qui ont besoin d'aide. Il fournit des services essentiels et réunit les membres des collectivités pour définir leurs propres besoins et trouver des solutions. Il compte environ 161 000 organismes bénévoles et sans but lucratif constitués en personnes morales, dont 80 000 sont des organismes de bienfaisance enregistrés. Ces organismes ont généré environ 112 milliards de dollars de revenus annuels en 2003. (Statistique Canada, *Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles*, 2004)

Pour promouvoir le bénévolat auprès des personnes âgées, et à leur intention, le budget de 2005 a engagé le gouvernement à accroître le financement du programme Nouveaux horizons pour les aînés, qui passera de 10,0 millions à 25,0 millions de dollars par an d'ici 2007-2008. Cette augmentation permettra de répondre à un large éventail de besoins définis chez les aînés.

Plusieurs ministères, organismes et sociétés d'État contribuent à une société inclusive qui favorise la dualité linguistique et la diversité au moyen de leurs résultats stratégiques ou énoncés de mission respectifs. En cliquant sur les liens dans la version électronique du tableau qui suit, le lecteur accédera à l'information concernant la planification, le rendement et les ressources, communiquée dans les rapports ministériels sur le

rendement et les rapports sur les plans et les priorités des organismes gouvernementaux ainsi que le *Rapport annuel au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts*. La base de données des Résultats stratégiques, que l'on trouve à l'adresse [http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc\\_f.asp](http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp), permettra également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.

Résultat du gouvernement du Canada	Organisme fédéral
Une société inclusive qui favorise la dualité linguistique et la diversité	Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada Anciens Combattants Canada Bureau du Conseil privé Bureau du Directeur général des élections du Canada Citoyenneté et Immigration Canada Comité externe d'examen de la GRC Commissariat aux langues officielles Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada Commission canadienne des droits de la personne Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada Commission de la fonction publique du Canada Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada Condition féminine Canada Conseil des Arts du Canada Défense nationale Développement social Canada Fondation canadienne des relations raciales Infrastructures Canada Ministère de la Justice Canada Patrimoine canadien Résolution des questions des pensionnats indiens Canada Ressources humaines et Développement des compétences Canada Santé Canada Sécurité publique et Protection civile Canada (autrefois Solliciteur général du Canada) Société canadienne d'hypothèques et de logement Statistique Canada Transports Canada Tribunal des droits de la personne



## RÉSULTAT DU GOUVERNEMENT DU CANADA : UNE CULTURE ET UN PATRIMOINE CANADIENS DYNAMIQUES

### Contexte du rendement

Pour mettre ses programmes, ses dépenses et son rendement en perspective, le gouvernement du Canada suit de près l'évolution des mesures clés des progrès à long terme pour une culture et un patrimoine

canadiens dynamiques. Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur l'indicateur dans le tableau Point saillant sur le rendement, le lecteur accédera à de l'information détaillée concernant le rendement et les tendances actuels.

Tendance	Indicateur	Point saillant sur le rendement
—	Participation aux activités culturelles et patrimoniales	Entre 1992 et 1998, la proportion de la population canadienne âgée de 15 ans et plus ayant participé à des activités culturelles a baissé dans certains secteurs et a augmenté dans d'autres. Par exemple, le pourcentage de Canadiens qui sont allés au cinéma est passé de 48,6 p. 100 à 59,1 p. 100; le pourcentage de ceux qui ont assisté à des concerts et à des spectacles est passé de 30,2 p. 100 à 34,6 p. 100. Toutefois, la participation a chuté en ce qui touche le théâtre (en baisse de 4,0 p. 100), la musique populaire (en baisse de 4,1 p. 100) et la musique symphonique (en baisse de 4,0 p. 100).

Note : La légende qui résume les symboles utilisés dans le tableau qui précède figure dans l'introduction, à la page 2.

### La contribution du gouvernement du Canada à une culture et un patrimoine canadiens dynamiques

La participation aux activités culturelles et patrimoniales enrichit l'expérience des citoyens en les exposant à divers aspects sociaux, historiques et culturels de leurs collectivités, en leur présentant des idées nouvelles et différentes, et en favorisant une meilleure compréhension entre les divers groupes sociaux et culturels. L'expression culturelle reflète le sentiment d'être canadien et concrétise les valeurs communes qui distinguent le Canada des autres pays. Bien que le Canada demeure l'un des marchés mondiaux les plus ouverts aux produits

culturels étrangers, dont une bonne partie provient des États-Unis, les Canadiens affirment constamment que pour eux, une culture canadienne vigoureuse est importante. Les Canadiens veulent des choix canadiens et le gouvernement s'est engagé à faire en sorte qu'ils puissent lire, écouter et voir des œuvres culturelles qui ont une signification pour eux.

En 2001, le gouvernement du Canada a annoncé l'initiative **Un avenir en art**, qui apporte une aide importante aux arts et à la culture du Canada et entretient une vie culturelle dynamique et créatrice dans les collectivités, partout au pays et à l'étranger. Le budget de 2005 a affecté environ 860 millions de dollars sur quatre ans à cette initiative.



Dépenses  
totales  
consacrées  
à la culture

### Le saviez-vous?

Pour marquer le 60<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale et la libération des Pays-Bas, le gouvernement du Canada a déclaré 2005 Année de l'ancien combattant, pour rendre hommage aux anciens combattants en célébrant leurs contributions.

Le budget de 2005 prévoit 6,0 millions de dollars par an, en sus des 16,5 millions de dollars sur deux ans annoncés en 2004, pour rappeler le souvenir des sacrifices et les contributions des [anciens combattants du Canada](#).<sup>10</sup>

On a par ailleurs travaillé pour améliorer l'accessibilité et la visibilité de la culture canadienne. En 2003, Patrimoine canadien a lancé le site <http://www.culture.ca><sup>11</sup>, une passerelle culturelle du Canada, qui offre un accès à guichet unique à plus de 10 000 liens de qualité et à des milliers de ressources numériques concernant la culture canadienne riche et diversifiée. Le budget de 2005 a également affecté 60,0 millions de dollars de plus à la [Société Radio-Canada](#)<sup>12</sup>, le radiodiffuseur public national du Canada.

Le gouvernement du Canada reconnaît par ailleurs qu'il est important de célébrer l'histoire du Canada en s'engageant à adopter diverses initiatives qui favorisent la

restauration et la conservation du patrimoine bâti du Canada; à ce titre, on peut mentionner l'effort de collaboration déployé dans le cadre de l'[Initiative des endroits historiques](#)<sup>13</sup>. Les institutions militaires jouent également un rôle important dans l'établissement d'une identité et d'un patrimoine canadiens forts en réaffirmant la fierté que suscitent, chez les Canadiens, les opérations de maintien et d'imposition de la paix, ainsi que la détermination du gouvernement à protéger ce en quoi les Canadiens croient et à lutter pour faire valoir ce qui leur est cher.

Plusieurs ministères, organismes et sociétés d'État contribuent à une culture et un patrimoine canadiens dynamiques au moyen de leurs résultats stratégiques ou énoncés de mission respectifs. En cliquant sur les liens dans la version électronique du tableau qui suit, le lecteur accédera à l'information concernant la planification, le rendement et les ressources, communiquée dans les rapports ministériels sur le rendement et les rapports sur les plans et les priorités des organismes gouvernementaux ainsi que le *Rapport annuel au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts*. La base de données des Résultats stratégiques, que l'on trouve à l'adresse [http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc\\_f.asp](http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp), permettra également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.



## Résultat du gouvernement du Canada

## Organisme fédéral

Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques

Affaires étrangères Canada  
Agence de promotion économique du Canada atlantique  
Anciens Combattants Canada  
Bibliothèque et Archives Canada  
Citoyenneté et Immigration Canada  
Commissariat aux langues officielles  
Commission de la capitale nationale  
Commission des champs de bataille nationaux  
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes  
Conseil des Arts du Canada  
Défense nationale  
Infrastructures Canada  
Musée canadien de la nature  
Musée canadien des civilisations  
Musée des Beaux-arts du Canada  
Musée des sciences et de la technologie du Canada  
Office national du film  
Parc Downsview Park Inc.  
Parcs Canada  
Patrimoine canadien  
Société du Centre national des arts  
Société du Vieux-Port de Montréal inc.  
Société immobilière du Canada limitée  
Société Radio-Canada  
Téléfilm Canada

## RÉSULTAT DU GOUVERNEMENT DU CANADA : DES COLLECTIVITÉS SÉCURITAIRES ET SÉCURISÉES

### Contexte du rendement

Pour mettre ses programmes, ses dépenses et son rendement en perspective, le gouvernement du Canada suit de près l'évolution des mesures clés des progrès à long terme pour des collectivités sécuritaires et

sécurisées. Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur les indicateurs dans le tableau Point saillant sur le rendement, le lecteur accédera à de l'information détaillée concernant le rendement et les tendances actuels.

Tendance	Indicateur	Point saillant sur le rendement
▲	Sécurité	Le taux de criminalité a baissé de 1,0 p. 100 au Canada entre 2003 et 2004. À l'exception d'une augmentation observée en 2003, le taux de criminalité est en baisse de 12,0 p. 100 depuis 1991.  En 2004, 94,0 p. 100 des Canadiens étaient convaincus de ne pas devenir victimes. Cette proportion était en hausse contre 86,0 p. 100 en 1993 et 91,0 p. 100 en 1999.
▲	Logement†	En 1996, 19,0 p. 100 des ménages des régions métropolitaines de recensement (RMR) du Canada et 17,9 p. 100 de l'ensemble des ménages du Canada avaient un besoin impérieux en matière de logement. En 2001, cette proportion a chuté pour s'établir à 16,6 p. 100 dans les RMR et à 15,8 p. 100 pour l'ensemble des ménages du Canada.

Note : La légende qui résume les symboles utilisés dans le tableau qui précède figure dans l'introduction, à la page 2.

### La contribution du gouvernement du Canada à la mise en place de collectivités sécuritaires et sécurisées

La sécurité est essentielle à la jouissance d'une qualité de vie élevée pour les Canadiens et elle constitue une priorité clé du gouvernement. Parmi les initiatives prises dans ce domaine par le gouvernement du Canada, on peut mentionner des politiques, des programmes et des lois visant à fournir des logements sécurisés et supervisés, à protéger les enfants et les familles, à réduire le taux de criminalité et défendre le Canada contre les crises et les urgences comme le terrorisme, le crime

organisé, les menaces à la sécurité et les catastrophes naturelles.

Les Canadiens méritent de vivre dans une société juste, d'avoir confiance dans leur système juridique et d'être protégés contre la violence et les actes criminels. Par conséquent, diverses mesures sont mises en œuvre pour s'attaquer à quelques-unes des causes sociales du crime et de la victimisation au Canada. Le budget de 2005 a renouvelé un engagement déjà pris à l'égard de la [Stratégie nationale pour la prévention du crime](#)<sup>10</sup>, ce qui a permis de financer environ 5 000 projets communautaires dans plus de 800 collectivités canadiennes, à la fois pour les victimes de



Violence  
familiale



crimes et pour les délinquants depuis 1998. Le gouvernement du Canada accordera un financement de 30,0 millions de dollars pour chacune des trois prochaines années, en sus du financement de base de 32,0 millions de dollars par an. La Gendarmerie royale du Canada vise également à mieux réagir à la situation particulière de jeunes délinquants et de jeunes victimes. Pour ce faire, elle fait la promotion de la formation en tenant des « ateliers sur des collectivités plus sécuritaires », qui mettent l'accent sur la prévention du crime au moyen du développement social.

### Le saviez-vous?

Le tsunami qui a frappé l'Asie du Sud-Est a déclenché une évaluation mondiale de la recherche, de la surveillance et des systèmes d'avertissement, qui se déroule actuellement.

Sécurité publique et Protection civile Canada<sup>SC</sup> travaillera de concert avec les gouvernements provinciaux pour s'assurer que les collectivités côtières vulnérables de la Colombie-Britannique et du Canada atlantique procèdent à des évaluations des risques de tsunami, dressent des plans qui contiennent des recommandations pour améliorer les communications et les avis, et passent en revue les pratiques exemplaires pour faire face aux risques de tsunami.

Désormais, le système de justice pénale du Canada met davantage l'accent sur les besoins des victimes dans le cadre du processus judiciaire, en tenant compte des points de vue des victimes dans le cadre de l'élaboration des lois et des politiques, en faisant mieux connaître l'aide et les services offerts aux victimes et à leur famille, et en facilitant la

prestation des services et de l'aide aux victimes par des tiers. Le budget de 2005 a renouvelé l'Initiative sur les victimes d'actes criminels de façon permanente et a prévu un financement de 25,0 millions de dollars pour les cinq prochaines années.

En 2004, Sécurité publique et Protection civile Canada a publié *Un énoncé de position du gouvernement du Canada relativement à une stratégie nationale pour la protection des infrastructures essentielles*<sup>SC</sup>. Ce document présente la position du gouvernement à l'égard de l'élaboration d'une approche nationale globale qui fera en sorte que les infrastructures du pays soient viables et solides.

De plus, le gouvernement du Canada travaille sans relâche à réduire les risques liés à de nombreuses activités quotidiennes susceptibles de causer des préjudices non intentionnels (p.ex. les accidents de la route, les empoisonnements alimentaires, les blessures associées à l'utilisation de certains produits). En menant des enquêtes, en repérant les manques au chapitre de la sécurité, et apportant les recommandations qui s'imposent, le gouvernement du Canada reconnaît l'existence de situations potentiellement dangereuses et prend des mesures afin de réduire le risque que davantage de blessures, de maladies ou d'accidents ne se produisent.

Plusieurs ministères, organismes et sociétés d'État contribuent à des collectivités sécuritaires et sécurisées au moyen de leurs résultats stratégiques ou énoncés de mission respectifs. En cliquant sur les liens dans la version électronique du tableau qui suit, le lecteur accédera à l'information concernant la planification, le rendement et les ressources, communiquée dans les rapports ministériels



Services aux victimes  
Crime motivé par la haine

sur le rendement et les rapports sur les plans et les priorités des organismes gouvernementaux ainsi que le *Rapport annuel au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des*

*intérêts*. La base de données des Résultats stratégiques, que l'on trouve à l'adresse [http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc\\_f.asp](http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp), permettra également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.

Résultat du gouvernement du Canada	Organisme fédéral
Des collectivités sécuritaires et sécurisées	Administration de pilotage de l'Atlantique Canada Administration de pilotage des Grands Lacs Canada Administration de pilotage des Laurentides Canada Administration de pilotage du Pacifique Canada Agence des services frontaliers du Canada Bureau de l'enquêteur correctionnel Centre des armes à feu Canada Commission canadienne de sûreté nucléaire Commission du droit du Canada Commission nationale des libérations conditionnelles Défense nationale Environnement Canada Gendarmerie royale du Canada Infrastructures Canada La Société des ponts fédéraux Limitée Marine Atlantique S.C.C. Ministère de la Justice Canada Parc Downsview Park Inc. Pêches et Océans Canada Ressources humaines et Développement des compétences Canada Sécurité publique et Protection civile Canada Service administratif des tribunaux judiciaires Service correctionnel Canada Société canadienne d'hypothèques et de logement Société immobilière du Canada limitée Transports Canada



## Des villes et des collectivités viables

En décembre 2003, le Premier ministre a annoncé le [Nouveau pacte pour les villes et collectivités](#)<sup>10</sup>, engageant ainsi le gouvernement du Canada à travailler en partenariat avec les provinces et les territoires, les collectivités des Premières nations, les municipalités et d'autres partenaires, pour assurer la durabilité économique, sociale, culturelle et environnementale des villes et des collectivités du Canada. Le Nouveau pacte aidera les municipalités à obtenir un financement stable, prévisible et à long terme, et leur donnera davantage voix au chapitre dans les décisions qui les touchent. En outre, il aidera également à donner aux collectivités ce dont elles ont besoin pour élaborer des solutions locales aux problèmes locaux.

Le gouvernement a réitéré l'importance des collectivités viables – en milieu urbain ou rural, grandes et petites – pour la capacité compétitive du Canada et la qualité de vie, en créant un nouveau poste de ministre d'État de l'Infrastructure et des Collectivités en juillet 2004. [Infrastructures Canada](#)<sup>11</sup> travaille à l'amélioration de l'intégration des politiques et de la recherche, de la liaison et de la communication concernant les questions sociales, économiques, environnementales, culturelles et relatives à l'infrastructure dans l'optique des villes et des collectivités.

Bien que les municipalités relèvent de la compétence des provinces du point de vue constitutionnel, plusieurs questions d'importance nationale dépassent les limites municipales. Qu'il s'agisse de l'immigration, de l'imposition ou encore des politiques culturelles, de l'innovation, de la santé des collectivités ou des stratégies environnementales, les responsabilités du gouvernement fédéral ont une grande incidence sur la viabilité des collectivités. Une approche en partenariat à l'échelle des infrastructures provinciales, municipales et fédérales est par conséquent essentielle à l'étude de ces questions complexes. Le gouvernement du Canada doit également travailler avec le secteur privé et les organismes à but non lucratif, et avec la société nationale et civile, pour veiller à ce que les efforts se complètent, répondent aux besoins locaux et correspondent aux objectifs communs.

Les grandes villes comme Toronto, Montréal et Vancouver font face à des défis qui diffèrent de ceux des collectivités plus petites. Bien que l'établissement des immigrants, le logement abordable, la gestion des eaux et des eaux usées, et le transport en commun comptent parmi les principales préoccupations des grands centres urbains, les collectivités plus petites ont leur part de défis, bien que différents, comme le maintien sur leur territoire des jeunes et des travailleurs qualifiés ou l'absence de possibilités de formation et d'industries locales. Le gouvernement du Canada doit néanmoins aborder ces questions au moyen d'une approche intégrée et stratégique, car les collectivités tant rurales qu'urbaines sont essentielles au succès et à la viabilité du pays.

Dans le budget de 2005, le gouvernement du Canada a concrétisé l'engagement qu'il a pris en 2004 et qui consiste à remettre aux municipalités, petites et grandes, une partie des revenus tirés de la taxe d'accise fédérale sur l'essence, pour financer des infrastructures municipales respectueuses de l'environnement. Cet engagement représentera 5,0 milliards de dollars de fonds nouveaux au cours des cinq prochaines années. Au cours de la cinquième année, 2,0 milliards de dollars par an seront destinés aux municipalités, et ce financement se poursuivra par la suite. Les municipalités recevront ces fonds aux termes d'ententes fondées sur un ensemble de principes, mais reflétant les besoins uniques de chaque province et territoire. Cette démarche traduit une nouvelle relation entre les différents ordres de gouvernement.

Le budget de 2005 a également prévu le renouvellement et l'accroissement du [Fonds sur l'infrastructure municipale rurale](#)<sup>12</sup>, du Fonds pour l'infrastructure frontalière et du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique. Le gouvernement du Canada accorde également aux municipalités le remboursement intégral de la TPS, qui représentera un financement de 7,0 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années, dont elles se serviront dans leurs domaines de priorité élevée.

## 3

## La place du Canada dans le monde

## Introduction

Au cours de la dernière décennie, la place que le Canada occupe dans le monde a changé. Les États-Unis demeurent la plus grande puissance du monde, mais une économie davantage mondiale se met rapidement en place sous l'effet de l'expansion de l'Union européenne – qui compte 10 nouveaux membres depuis 2004 – et des économies émergentes comme celles de la Chine, de l'Inde et du Brésil, qui jouent des rôles de plus en plus importants dans les politiques commerciale et étrangère.

Les conflits nationaux comme les guerres civiles dans l'ex-République de Yougoslavie, en Sierra Leone, en Somalie et au Soudan, présentent de nouveaux défis à la sécurité de la communauté mondiale. En outre, depuis les événements du 11 septembre 2001, les menaces que présente le terrorisme mobilisent l'attention du monde. Toutes les attaques terroristes – que ce soit à Bali, Istanbul, Madrid, Londres ou ailleurs – nous rappellent que la lutte internationale contre le terrorisme n'est pas terminée.

Bien que l'économie mondiale soit forte, une grande partie des 6 milliards de personnes dans le monde n'en profitent pas. La réduction de la pauvreté est devenue une pierre angulaire du programme de développement mondial élaboré dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement. En septembre 2000, des chefs de file mondiaux ont adopté la Déclaration du Millénaire, qui les engage à respecter un cadre international d'efforts concrets pour la réduction de la pauvreté. Ce cadre est devenu une pièce maîtresse de la vision à long terme du Canada en matière de développement international durable, entre autres au moyen d'une aide accrue au développement, de l'allègement de la dette, de l'accès renforcé des pays les moins avancés au marché canadien, de la durabilité améliorée de l'environnement et de l'accès amélioré des pays en développement à des médicaments essentiels abordables.

### Le rôle du gouvernement du Canada dans le monde

En avril 2005, le gouvernement du Canada a publié son [Énoncé de politique internationale](#)<sup>1</sup>, « Fierté et influence : notre rôle dans le monde ». Ce document présente les grandes lignes du premier plan intégré du Canada pour renforcer le rôle du pays dans le monde en réunissant les stratégies canadiennes en matière de diplomatie, de défense,



de développement, de commerce et d'investissement pour relever les défis et saisir les possibilités qui se présentent à l'échelle internationale.

Le gouvernement fédéral travaille de concert avec ses partenaires canadiens et la communauté mondiale pour apporter la paix, la stabilité et le développement dans de nombreux pays du monde. Aux termes de sa politique étrangère et de sa politique de défense, le Canada fait partie de nombreuses organisations internationales et participe aux opérations de soutien de la paix à l'échelle mondiale. Le Canada contribue aussi à ces efforts mondiaux et à l'atteinte des objectifs de développement plus généraux au moyen d'une part d'investissements bilatéraux et multilatéraux dans l'aide au développement et du soutien aux organismes non

gouvernementaux, et d'autre part de secours humanitaires d'urgence. Le gouvernement intervient également dans d'autres domaines, dont les négociations et les traités internationaux sur le commerce, l'environnement, les droits de la personne et le droit humanitaire, et le financement des sciences et de la technologie.

Le présent chapitre mesure la contribution du gouvernement du Canada au regard des quatre résultats liés au thème La place du Canada dans le monde :

1. un partenariat nord-américain fort et mutuellement avantageux;
2. une économie mondiale prospère qui profite aux Canadiens et au monde;
3. un monde sécuritaire et sécurisé;
4. la réduction de la pauvreté dans le monde grâce au développement durable.

RÉSULTAT DU GOUVERNEMENT DU CANADA :  
UN PARTENARIAT NORD-AMÉRICAIN FORT ET MUTUELLEMENT  
AVANTAGEUX

Contexte du rendement

Pour mettre ses programmes, ses dépenses et son rendement en perspective, le gouvernement du Canada suit de près l'évolution des mesures clés des progrès à long terme pour un partenariat nord-américain

fort et mutuellement avantageux. Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur l'indicateur dans le tableau Point saillant sur le rendement, le lecteur accédera à de l'information détaillée concernant le rendement et les tendances actuels.

Tendance	Indicateur	Point saillant sur le rendement
▲	Échanges commerciaux †	<p>Les exportations de marchandises aux É.-U. ont augmenté pour passer de 183,3 milliards de dollars en 1994 à 348,1 milliards de dollars en 2004. Les exportations de marchandises vers le Mexique ont totalisé 3,0 milliards de dollars en 2004, en hausse de 1,9 milliard de dollars depuis 1994.</p> <p>Les importations de marchandises en provenance des É.-U. se sont accrues pour passer de 137,3 milliards de dollars en 1994 à 208,9 milliards de dollars en 2004. Les importations de marchandises en provenance du Mexique ont totalisé 13,4 milliards de dollars en 2004, en hausse de 8,9 milliards de dollars depuis 1994.</p>

Note : La légende qui résume les symboles utilisés dans le tableau qui précède figure dans l'introduction, à la page 2.

La contribution du Canada à un partenariat nord-américain fort et mutuellement avantageux



Représentation diplomatique canadienne aux États-Unis

Le Canada, les États-Unis et le Mexique, dont la population réunie représente environ 430 millions de personnes, partagent le vaste continent nord-américain. Les trois partenaires souverains se sont engagés à assurer le bien-être social, la prospérité économique, ainsi que la protection et la sécurité de leurs citoyens à l'échelle du continent.

En mars 2005, le Canada, les États-Unis et le Mexique ont mis sur pied le [Partenariat pour la sécurité et la prospérité](#)<sup>†</sup>. Ce partenariat

est basé sur l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nord-américaine pour la sécurité des marchandises, le renforcement du partage du renseignement, la coordination de la santé publique, la collaboration sur le plan réglementaire et l'amélioration de la coordination de la gestion de la bioprotection, ce qui permettra de consolider *l'Accord de libre-échange nord-américain*.

Certes, ce partenariat assurera une meilleure coordination des activités du gouvernement du Canada au chapitre de la sécurité et de la prospérité, mais chacun des trois partenaires doit faire sa part dans ces domaines. En ce qui touche la sécurité, le Canada a adopté sa première [Politique de sécurité nationale](#)<sup>†</sup>



(PSN), en avril 2004. Depuis lors, [plusieurs initiatives](#) ont été annoncées. Par exemple, aux côtés des États-Unis, le Canada est occupé à mettre en place un système de détection rapide nord-américain des menaces informatiques et à poursuivre une collaboration plus étroite pour renforcer notre défense et notre sécurité maritimes communes. Le budget de 2005 a prévu plus d'un milliard de dollars pour soutenir l'investissement dans des domaines liés à la PSN. Un [rapport d'étape](#) sur la mise en œuvre de la PSN a été publié en mai 2005.

### Le saviez-vous?

- Le Canada est occupé à mettre en œuvre une [Initiative de représentation accrue](#), dont l'objectif est d'adopter une approche coordonnée et intégrée pour défendre ses intérêts en matière de commerce, de développement des entreprises, des sciences et de la technologie et d'investissement, aux États-Unis.
- Le Canada a établi six nouveaux consulats et un nouveau consulat général, et il a transformé deux consulats en consulats généraux, ce qui porte la représentation du Canada aux États-Unis à [23 bureaux](#). Qui plus est, 20 consuls honoraires seront nommés progressivement dans des grandes villes américaines.
- Au [Mexique](#), le Canada compte trois bureaux (Mexico, Monterrey et Guadalajara) et sept consuls honoraires.

Source : Affaires étrangères Canada, 2005

Bien que le gouvernement du Canada ait décidé de ne pas prendre part au [système de défense contre les missiles balistiques](#), la collaboration entre le Canada et les États-Unis dans le cadre du [Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord](#) (NORAD) montre bien que le Canada est prêt à faire sa part pour défendre l'Amérique du

Nord. Le Canada a confirmé son engagement envers NORAD, en août 2004, en modifiant l'Accord NORAD pour que son système d'alerte aux missiles soit mis à la disposition des commandements américains responsables de la défense contre les missiles.

La protection de la souveraineté canadienne est une priorité constante du gouvernement du Canada. Les relations canado-américaines au chapitre de la défense évoluent rapidement depuis le 11 septembre 2001. Par exemple, NORAD a accru sa capacité opérationnelle et s'attaque aux menaces aussi bien en Amérique du Nord qu'à l'extérieur du continent. Les deux pays ont également mis sur pied le [Groupe de planification binational](#), qui a pour but de renforcer la collaboration en matière de sécurité sur terre et en mer, en cas d'éventuelles attaques terroristes et de catastrophes naturelles.

De plus, la collaboration des autorités canadiennes et américaines visant à contrer les menaces à la sécurité, y compris le crime organisé, a abouti à la mise sur pied de [15 équipes intégrées de la police des frontières multi-organismes](#) en vue de cibler l'activité criminelle transfrontalière. Les efforts conjoints déployés pour lutter contre le trafic de stupéfiants ont abouti à des opérations conjointes couronnées de succès. Le huitième [Forum annuel sur la criminalité transfrontalière Canada-États-Unis](#), tenu en octobre 2004, a réuni des hauts représentants du Canada et des États-Unis pour discuter de préoccupations comme la contrebande, le crime organisé, la fraude au moyen du marketing de masse, la cybercriminalité et le terrorisme.

Le gouvernement du Canada a également pris d'autres mesures pour renforcer les efforts des Forces canadiennes (FC) pour accroître la sécurité du pays et du continent. Le gouvernement a mis sur pied la [Compagnie de défense nucléaire, biologique et chimique](#)



Progression des discussions sur la frontière intelligente

### Le saviez-vous?

Le **Commandement Canada** est un quartier général de commandement opérationnel national intégré, qui permettra aux Forces canadiennes de mettre à profit les meilleures ressources militaires de partout au pays, en cas de crise ou de menace, n'importe où sur l'ensemble du territoire. Pour la première fois, une chaîne de commandement unifiée et intégrée aux niveaux national et régional aura les ressources maritimes, terrestres et aériennes nécessaires ainsi que l'autorité voulue pour les déployer dans leurs secteurs de responsabilité régionaux, afin d'appuyer des opérations menées en territoire canadien. Il en résultera un partenariat plus efficace avec l'armée américaine pour assurer la défense et la protection de l'Amérique du Nord.

Source : Défense nationale, 2005

**interarmées** pour soutenir les opérations nationales et internationales, créé le nouveau **Centre de technologie antiterroriste** à Recherche et développement pour la défense Canada, afin d'améliorer la formation des premiers intervenants et du personnel des FC, renforcé la **Deuxième Force opérationnelle interarmées**, l'unité des forces d'opérations spéciales et de lutte contre le terrorisme, et consolidé l'**Équipe d'intervention en cas de**

### Le saviez-vous?

Le gouvernement du Canada a répondu rapidement pour offrir une aide aux États-Unis à la suite de l'**ouragan Katrina**, l'une des plus fortes tempêtes de son histoire à s'abattre sur ses côtes. Sécurité publique et Protection civile Canada a coordonné les mesures d'aide fédérales dont l'envoi de matériel de secours et d'installations médicales.

Source : Sécurité publique et Protection civile Canada, 2005

**catastrophe** (DART), une équipe conjointe qui intervient rapidement en cas d'urgence pour dispenser des soins médicaux et fournir une capacité en matière de génie.

Depuis les attaques terroristes du 11 septembre 2001, l'accent mis par les États-Unis sur la sécurité de leur territoire a entraîné un renforcement de la collaboration entre le Canada et les États-Unis d'une manière qui ne compromet pas le commerce transfrontalier. Les deux pays reconnaissent que leur économie et leur sécurité respectives les concernent mutuellement, et ils travaillent en étroite collaboration à l'amélioration de la sécurité tout en facilitant les échanges commerciaux et la circulation des personnes. Depuis qu'ils ont signé la **Déclaration sur la frontière intelligente** en décembre 2001, le Canada et les États-Unis travaillent à la mise en œuvre d'un **Plan d'action en 32 points** pour renforcer la sécurité de la circulation des biens et des personnes et accroître la collaboration au chapitre du renseignement et de l'application des lois. Les investissements effectués au moyen du **Fonds sur l'infrastructure frontalière** permettent de rendre opérationnelles très rapidement les améliorations apportées à la sécurité, tout en réduisant les contraintes liées aux mouvements des biens et des personnes. Pour poursuivre le renforcement des frontières au XXI<sup>e</sup> siècle, le budget de 2005 a prévu l'affectation de 433,0 millions de dollars de plus sur cinq ans, pour le renforcement de la capacité du gouvernement à offrir des services frontaliers sûrs et efficaces.

Le Canada et les États-Unis sont les plus grands partenaires commerciaux dans le monde. La valeur des échanges de biens et de services outre-frontière avoisine 1,9 milliard de dollars chaque jour et bénéficie du passage transfrontalier quotidien d'un demi-million de personnes et de 37 000 camions. La signature de l'**Accord de libre-échange**



*nord-américain* (ALENA) en 1994, a permis d'élargir l'*Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis* (1989) pour y inclure le Mexique. De plus, en 2004, le Canada est devenu le deuxième marché d'exportation en importance du Mexique, et le Mexique est devenu le cinquième marché d'exportation du Canada.

Qui plus est, les trois pays nord-américains travaillent en collaboration à la mise en œuvre de l'*Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement* (ANACE), l'accord parallèle de l'ALENA qui traite de l'environnement. L'ANACE a créé la *Commission de coopération environnementale de l'Amérique du Nord*, qui a pour mandat de se pencher sur les problèmes environnementaux à l'échelle du continent en portant une attention particulière aux défis et aux possibilités que présente le libre-échange à l'échelle du continent du point de vue environnemental.

Bien que la grande majorité des échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis se déroulent dans un contexte exempt de conflits, des questions comme le *bois d'œuvre* et l'*encéphalopathie bovine spongiforme* (EBS) nuisent aux relations transfrontalières. Le gouvernement du Canada

poursuit ses efforts pour régler le conflit du bois d'œuvre par voie de litiges, de mesures de rétorsion, au besoin, et la défense des intérêts canadiens à haut niveau. À propos de l'ESB, toutefois, l'administration américaine a publié une règle pour rétablir le commerce d'une diversité de produits du bœuf et du bétail qui, après un contretemps provoqué par une contestation juridique, est entrée en vigueur en juillet 2005.

Plusieurs ministères, organismes et sociétés d'État contribuent à un partenariat nord-américain fort et mutuellement avantageux au moyen de leurs résultats stratégiques ou énoncés de mission respectifs. En cliquant sur les liens dans la version électronique du tableau suivant, le lecteur accédera à l'information concernant la planification, le rendement et les ressources, communiquée dans les rapports ministériels sur le rendement et les rapports sur les plans et les priorités des organismes gouvernementaux ainsi que le *Rapport annuel au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts*. La base de données des Résultats stratégiques, que l'on trouve à l'adresse [http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc\\_f.asp](http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp), permettra également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.

Résultat du gouvernement du Canada	Organisme fédéral
Un partenariat nord-américain fort et mutuellement avantageux	Administration canadienne de la sûreté du transport aérien Administration du pont Blue Water Affaires étrangères Canada Agence canadienne d'évaluation environnementale Agence canadienne d'inspection des aliments Agence de santé publique du Canada Agence des services frontaliers du Canada Agence spatiale canadienne Agriculture et Agroalimentaire Canada Citoyenneté et Immigration Canada Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité Commerce international Canada Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada Corporation commerciale canadienne Défense nationale Environnement Canada Exportation et développement Canada Gendarmerie royale du Canada Infrastructures Canada Pêches et Océans Canada Secrétariat de l'ALENA – Section canadienne Sécurité publique et Protection civile Canada Transports Canada



## RÉSULTAT DU GOUVERNEMENT DU CANADA : UNE ÉCONOMIE MONDIALE PROSPÈRE QUI PROFITE AUX CANADIENS ET AU MONDE

### Contexte du rendement

Pour mettre ses programmes, ses dépenses et son rendement en perspective, le gouvernement du Canada suit de près l'évolution des mesures clés des progrès à long terme pour une économie mondiale prospère

qui profite aux Canadiens et au monde. Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur l'indicateur dans le tableau Point saillant sur le rendement, le lecteur accédera à de l'information détaillée concernant le rendement et les tendances actuels.

Tendance	Indicateur	Point saillant sur le rendement
▲	Position du Canada en matière d'investissement †	Depuis 1990, année pour laquelle les investissements directs du Canada à l'étranger ont totalisé 98,4 milliards de dollars, les investissements directs du Canada à l'étranger ont plus que quadruplé, atteignant 445,1 milliards de dollars en 2004 – soit une hausse de 10,0 p. 100 par rapport à 2003. Depuis 1990, le niveau des investissements directs étrangers au Canada a presque triplé, passant de 130,9 milliards de dollars en 1990 à 365,7 milliards de dollars en 2004.

Note : La légende qui résume les symboles utilisés dans le tableau qui précède figure dans l'introduction, à la page 2.

### La contribution du gouvernement du Canada à une économie mondiale prospère qui profite aux Canadiens et au monde

Dans un monde frappé par la mondialisation, les facteurs économiques et commerciaux internationaux déterminent, dans une large mesure, la prospérité de chacun des pays souverains. Le niveau d'intégration ou de participation des économies nationales au système économique mondial se répercute directement sur le potentiel de prospérité des pays et la qualité de vie de leurs citoyens. Le Canada a tiré profit de l'économie mondiale : le Canada, dont l'économie occupe la neuvième place dans le monde, est désormais au neuvième rang pour ce qui est du commerce de marchandises à lui seul.

De nos jours, l'économie mondiale est, au chapitre du commerce et de l'investissement, forte et en croissance. En 2003, le flux des échanges commerciaux internationaux à l'échelle planétaire a atteint 15,3 billions de dollars américains, et il s'est chiffré à 18,6 billions de dollars américains en 2004. (Organisation mondiale du commerce, 2005)

Le gouvernement du Canada veille à ce que la position du Canada au sein de l'économie mondiale s'améliore en ce qui touche le commerce et l'investissement, et à ce que des possibilités soient offertes aux pays en développement, pour faciliter leur participation au système économique mondial.



Mobilité des pensions et commerce des services

### Le saviez-vous?

- L'objectif n° 8 des Objectifs du Millénaire de l'ONU pour le développement consiste en la création d'un partenariat mondial pour le développement, qui passe partiellement par la mise en place d'un système commercial et financier ouvert et fondé sur des règles.
- Le gouvernement du Canada travaille avec des partenaires internationaux, sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour faciliter la mise en place d'un système commercial mondial équitable pour tous les pays, et il travaille également avec les pays en développement pour faciliter la participation accrue aux activités de l'OMC.
- Le Canada s'est engagé à obtenir un résultat ambitieux dans le cadre du cycle de négociations de Doha<sup>10</sup> pour le développement de l'OMC. En 2003, le Canada a annoncé l'application des formules hors droits et hors quota à presque toutes les importations provenant de 48 pays que les Nations Unies considèrent comme les « pays les moins avancés », dont 34 se trouvent en Afrique.
- De plus, le gouvernement a investi quelque 74 millions de dollars, depuis 2001, dans l'aide technique liée au commerce en Afrique. Le Canada contribue aux programmes de mise en place de la capacité et d'aide technique destinés aux pays en développement, coordonnés par l'intermédiaire de l'OMC, des banques régionales de développement et des organisations multilatérales, dont la Banque mondiale, afin qu'ils puissent tirer profit de la libéralisation du commerce.

Source : Agence canadienne de développement international, 2005

Tableau 3.1 Exportations et importations du Canada en 2004

Exportations			Importations		
Rang	Pays	(milliards de dollars)	Rang	Pays	(milliards de dollars)
1	É.-U.	348,1	1	É.-U.	208,9
2	Union européenne	22,9	2	Union européenne	42,0
3	Japon	8,6	3	Chine	24,1
4	Chine	6,7	4	Mexique	13,4
5	Mexique	3,0	5	Japon	13,4
	Tous les pays	411,9		Tous les pays	355,3

Source : Statistique Canada, 2005

L'élargissement de la part de marché des partenaires commerciaux actuels qui revient au Canada et l'exploration de nouveaux marchés sont des moyens de faire en sorte que les Canadiens profitent de la prospérité mondiale. Le Canada a donc conclu des [accords de libre-échange](#)<sup>10</sup> avec le Chili, le

Costa Rica et Israël, et il est occupé à négocier des ententes de libre-échange avec les Amériques (Zone de libre-échange des Amériques – ZLEA), le Groupe des quatre de l'Amérique centrale (El Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua), l'Association européenne de libre-échange, Singapour et



la République de Corée. (Commerce international Canada, 2005)

Un quart de l'ensemble des emplois canadiens est lié en partie au commerce international. En 2004, le commerce mondial a totalisé 928,5 milliards de dollars pour le Canada, soit 792,2 milliards de dollars au chapitre des biens et 136,3 milliards de dollars au chapitre du commerce des services. Chaque jour, les exportations et les importations canadiennes de biens et de services avec les autres pays du monde se chiffrent à plus de 2,5 milliards de dollars.

Plusieurs ministères, organismes et sociétés d'État contribuent à une économie mondiale prospère qui profite aux Canadiens et au

monde au moyen de leurs résultats stratégiques ou énoncés de mission respectifs. En cliquant sur les liens dans la version électronique du tableau qui suit, le lecteur accédera à l'information concernant la planification, le rendement et les ressources, communiquée dans les rapports ministériels sur le rendement et les rapports sur les plans et les priorités des organismes gouvernementaux ainsi que le *Rapport annuel au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts*. La base de données des Résultats stratégiques, que l'on trouve à l'adresse [http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc\\_f.asp](http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp), permettra également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.

#### Résultat du gouvernement du Canada

#### Organisme fédéral

Une économie mondiale prospère qui profite aux Canadiens et au monde

Affaires étrangères Canada  
Agence canadienne de développement international  
Agriculture et Agroalimentaire Canada  
Banque de développement du Canada  
Banque du Canada  
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada  
Centre de recherches pour le développement international  
Citoyenneté et Immigration Canada  
Commerce international Canada  
Conseil national de recherches du Canada  
Corporation commerciale canadienne  
Défense nationale  
Développement social Canada  
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada  
Exportation et développement Canada  
Industrie Canada  
Ministère des Finances Canada  
Office de commercialisation du poisson d'eau douce  
Office d'investissement du régime de pensions du Canada  
Office national du film  
Patrimoine canadien  
Pêches et Océans Canada  
Ressources naturelles Canada  
Secrétariat de l'ALENA – Section canadienne  
Tribunal canadien du commerce extérieur

## RÉSULTAT DU GOUVERNEMENT DU CANADA : UN MONDE SÉCURITAIRE ET SÉCURISÉ

### Contexte du rendement

Pour mettre ses programmes, ses dépenses et son rendement en perspective, le gouvernement du Canada suit de près l'évolution des mesures clés des progrès à long terme pour un monde sécuritaire et sécurisé.

Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur les indicateurs dans le tableau Point saillant sur le rendement, le lecteur accédera à de l'information détaillée concernant le rendement et les tendances actuels.

Tendance	Indicateur	Point saillant sur le rendement
▲	Conflits armés <sup>†</sup>	La situation s'améliore lentement. En 2003, on comptait 36 conflits armés dans 28 pays – en baisse contre 37 conflits armés dans 29 pays en 2002. Ces chiffres représentent une diminution générale du nombre de conflits armés depuis 1995, alors qu'on en dénombrait 44 dans le monde entier, en sus du plus petit nombre de pays en proie à des conflits depuis 1987.
—	Sécurité perçue	Bien que nous ne disposions pas de données conjoncturelles, selon le sondage mené en 2003 à l'échelle mondiale, <i>Voice of the People</i> , 42,0 p. 100 des Canadiens étaient d'avis que leur pays était moins sûr aujourd'hui qu'il y a 10 ans. De plus, 43,0 p. 100 des Canadiens étaient d'avis que la sécurité internationale laissait à désirer, et seulement 18,0 p. 100 considéraient qu'elle était bonne.

Note : La légende qui résume les symboles utilisés dans le tableau qui précède figure dans l'introduction, à la page 2.

### La contribution du gouvernement du Canada à un monde sécuritaire et sécurisé

Le gouvernement du Canada travaille activement, aux côtés de ses partenaires internationaux comme les Nations Unies<sup>†</sup>, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord<sup>†</sup> (OTAN), le G8<sup>†</sup> et Interpol<sup>†</sup> à l'atteinte d'un objectif à long terme qui consiste à mettre en place un monde plus sécuritaire et sécurisé qui s'appuie sur la règle de droit, le respect des droits de la personne et la conformité au droit international. Les initiatives du Canada à ce chapitre englobent celles qui suivent :

- ▶ les opérations de soutien de la paix, y compris les contributions de l'armée et de la police;
- ▶ la promotion de la sécurité humaine et des droits de la personne;
- ▶ le soutien au développement démocratique et à la bonne gouvernance;
- ▶ le renforcement de la capacité de lutte contre le terrorisme;
- ▶ les efforts déployés pour réduire le crime, en particulier le crime organisé transnational;
- ▶ les efforts déployés pour faire obstacle à la prolifération des armes.



Le gouvernement du Canada participe aux efforts déployés pour rétablir la paix et la stabilité dans **cinq régions différentes** en proie à des conflits internes et où les États sont fragiles et en difficulté : le golfe Persique (Arabo-persique) et l'Asie du Sud-Ouest, les Balkans, les Caraïbes, le Moyen-Orient et l'Afrique. Au printemps de 2005, plus de 2 683 membres des FC ont été affectés à 20 missions déployées dans ces cinq régions. Le plus grand déploiement a mobilisé plus de 900 membres des FC affectés à l'**Opération ATHENA**, la contribution du Canada à la **Force internationale d'assistance à la sécurité** (FIAS) de l'OTAN, en Afghanistan, qui devrait prendre de l'ampleur et compter 1 250 militaires en 2006. L'objectif primordial visé par le gouvernement par sa contribution à la FIAS est d'éviter que l'Afghanistan ne redevienne un État affaibli, servant de refuge aux narcotrafiquants, aux terroristes et aux organisations terroristes. Les efforts déployés par le Canada en Afghanistan ont contribué à consolider la paix et à améliorer la sécurité humaine. Le regain d'efforts du gouvernement du Canada permettra d'améliorer la qualité de vie des Afghans et de s'assurer que les progrès accomplis sont durables.

Le gouvernement du Canada fait sa part pour promouvoir l'effort de maintien de la paix dans la région soudanaise du Darfour dans laquelle sévit un conflit. En mai 2005, l'aide globale du gouvernement à l'opération de maintien de la paix de l'Union africaine totalisait plus de 250 millions de dollars. Le ministère de la Défense nationale et les FC enverront également jusqu'à 60 experts militaires pour prêter main-forte aux troupes de l'Union africaine.

Pour que ses forces armées soient en mesure d'apporter une contribution efficace aux opérations de soutien de la paix menées avec succès, le gouvernement a reconnu, dans le discours du Trône d'octobre 2004, que les

forces armées du Canada devaient être organisées « de façon intelligente, stratégique et bien ciblée » et il a annoncé l'ajout de quelque 5 000 membres à ses forces régulières et de quelque 3 000 membres à la réserve. Le budget de 2005 a aussi prévu les moyens d'accroître les forces et d'assumer les coûts d'opérations actuelles et les investissements dans le nouvel équipement en affectant 12,8 milliards de dollars de plus sur cinq ans au budget du ministère de la Défense.

### Le saviez-vous?

Mars 2005 a marqué le **sixième anniversaire** de la Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel. Les États parties ont détruit plus de 37 millions de mines stockées et ils ont versé plus de 2 milliards de dollars américains à la campagne antimines, qui a été largement mise à profit depuis l'entrée en vigueur de la Convention. Le gouvernement du Canada a fait sa part en renouvelant jusqu'en 2008 le Fonds canadien contre les mines terrestres, ce qui porte notre engagement financier à plus de 200 millions de dollars depuis la cérémonie de signature à Ottawa.

Source : Affaires étrangères Canada, 2005

Grâce à son programme des **Opérations de maintien de la paix de la police civile**, la Gendarmerie royale du Canada gère la participation efficace et opportune de la police civile canadienne aux activités de maintien de la paix internationale. En 2004, 152 agents de police ont participé à 12 opérations de maintien de la paix dans le monde. Des membres de la police civile canadienne ont été envoyés dans des régions comme Haïti, le Timor-Oriental, la Sierra Leone et la Côte d'Ivoire.

Le gouvernement du Canada reconnaît également l'interdépendance de la paix et du développement et admet que les coûts de la reconstruction après un conflit sont beaucoup



Missions internationales de soutien de la paix par les Forces canadiennes en 2004

Missions de maintien de la paix auxquelles la police canadienne a participé en 2004

plus élevés que le coût de l'investissement dans les programmes d'aide au développement qui réduisent la pauvreté, l'inégalité, l'exclusion et la détérioration de l'environnement. En conséquence, le Canada s'est engagé à déployer ses efforts pour la prévention des conflits, la réconciliation après un conflit et la consolidation de la paix dans le monde.

Le Canada ne cesse de promouvoir le renforcement des normes internationales qui permettront à la communauté internationale de réagir de façon plus efficace aux violations à grande échelle des droits de la personne et du droit humanitaire comme les crimes de

### Le saviez-vous?

Le Canada travaille en étroite collaboration avec d'autres pays pour renforcer sa capacité à faire face au terrorisme et à contrer ses conséquences. Sa collaboration à un exercice international d'antiterrorisme, aux côtés des É.-U. et du R.-U., qui a eu lieu en avril 2005, en témoigne. Cet exercice, qui a duré une semaine (*Triple Play*) a été l'occasion unique de mettre à l'essai les plans d'intervention et d'améliorer les capacités d'intervention communes.

Source : Sécurité publique et Protection civile Canada, 2005



Information additionnelle sur le Programme de la sécurité humaine et le Fonds de la consolidation de la paix

Bonne gouvernance – Lancement du Corps canadien

Initiative de sécurité contre la prolifération

guerre, les génocides, le nettoyage ethnique et les crimes contre l'humanité. À ce titre, le Canada s'emploie à promouvoir *La responsabilité de protéger* en tant que cadre pour justifier l'intervention par des motifs humanitaires.

*La responsabilité de protéger* est une composante clé du programme adopté par le Canada pour la sécurité humaine. Le *Programme de la sécurité humaine* (PSH), d'un coût de 10 millions de dollars par an, a été instauré en juin 2000 pour cinq ans afin de mener des initiatives visant des pays précis et

de défendre une politique étrangère, par exemple pour la protection des civils, les opérations de soutien de la paix, la prévention des conflits, la gouvernance et la responsabilité, et la sécurité publique. Depuis sa mise en place, le PSH a permis de financer plus de 500 projets sur cinq continents. Il a été renouvelé au début de 2005, pour une seconde période de cinq ans.

Créé en 1997, le *Fonds de la consolidation de la paix* vient compléter ce travail en soutenant les projets réalisés dans des pays qui vivent des changements rapides, dans des environnements à risque élevé. Des initiatives menées récemment ont aidé d'ex-enfants soldats du Nord de l'Ouganda à réintégrer la vie civile, à remettre entre les mains de la justice ceux qui ont participé à la guerre sauvage qui a ravagé la Sierra Leone et à renforcer la présence sur le terrain du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

Depuis novembre 2001, le gouvernement du Canada participe également à l'Initiative de protection de la santé mondiale – un partenariat mondial créé pour renforcer l'état de préparation en santé publique et d'intervention à l'échelle mondiale en cas d'attaque chimique, biologique et nucléaire, et de grippe pandémique.

La lutte contre le terrorisme est également un secteur dans lequel la participation du Canada est primordiale, pour aider à mettre en place un monde plus sécuritaire. La prévention et l'intervention face au terrorisme sont des responsabilités partagées au Canada, qui exigent des mesures coopératives et auxiliaires de la part de tous les paliers de gouvernement, du secteur privé et des organisations internationales.

Au pays, le *Programme canadien de lutte contre le terrorisme*, qui comprend le Plan national de lutte contre le terrorisme, définit les rôles et les responsabilités en matière de prévention, d'intervention et de récupération,



et établit les voies de communication pour aider les intervenants à résoudre les incidents terroristes. Sur la scène internationale, le Canada soutient le rôle central des Nations Unies et des conventions internationales, comme étant le fondement de la lutte internationale contre le terrorisme. À ce titre, il a contribué à l'adoption de la *Convention internationale pour la suppression des actes de terrorisme nucléaire* en avril 2005.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à travailler avec des partenaires internationaux pour mettre fin à la circulation des armes de destruction massive et d'équipements connexes, et pour faire obstacle à leur utilisation à l'avenir.

La participation du gouvernement du Canada à l'*Initiative de sécurité contre la prolifération* donne l'occasion de faire avancer les objectifs du Canada en matière de non-prolifération, de contrôle des armements et de désarmement ainsi que la coopération multilatérale. Le Canada participe activement aux travaux des groupes chargés des contrôles à l'exportation ainsi qu'à ceux du *Partenariat mondial du G8 contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières*

*connexes* dans les pays de l'ex-Union soviétique, et il contribue au renforcement du *Traité de non-prolifération nucléaire*, de l'*Agence internationale de l'énergie atomique* et des autres instruments internationaux pour la *non-prolifération, le contrôle des armements et le désarmement*.

Plusieurs ministères, organismes et sociétés d'État contribuent à un monde sécuritaire et sécurisé au moyen de leurs résultats stratégiques ou énoncés de mission respectifs. En cliquant sur les liens dans la version électronique du tableau qui suit, le lecteur accédera à l'information concernant la planification, le rendement et les ressources, communiquée dans les rapports ministériels sur le rendement et les rapports sur les plans et les priorités des organismes gouvernementaux ainsi que le *Rapport annuel au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts*. La base de données des Résultats stratégiques, que l'on trouve à l'adresse [http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc\\_f.asp](http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp), permettra également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.

#### Résultat du gouvernement du Canada

#### Organisme fédéral

Un monde sécuritaire et sécurisé

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien  
Affaires étrangères Canada  
Agence canadienne de développement international  
Agence de santé publique du Canada  
Agriculture et Agroalimentaire Canada  
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada  
Centre de recherches pour le développement international  
Commission canadienne de sûreté nucléaire  
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire  
Construction de Défense Canada  
Défense nationale  
Gendarmerie royale du Canada  
Ministère de la Justice Canada  
Sécurité publique et Protection civile Canada

## RÉSULTAT DU GOUVERNEMENT DU CANADA : LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ DANS LE MONDE GRÂCE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Contexte du rendement

Pour mettre ses programmes, ses dépenses et son rendement en perspective, le gouvernement du Canada suit de près l'évolution des mesures clés des progrès à long terme pour la réduction de la pauvreté dans le

monde grâce au développement durable. Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur l'indicateur dans le tableau Point saillant sur le rendement, le lecteur accédera à de l'information détaillée concernant le rendement et les tendances actuels.

Tendance	Indicateur	Point saillant sur le rendement
▼	Aide publique au développement en pourcentage du revenu national brut	En 2004, le Canada a consacré 0,26 p. 100 de son revenu national brut à l'aide publique au développement, en baisse d'environ 0,16 p. 100 par rapport à 1994. Le Canada s'est classé au 14 <sup>e</sup> rang parmi les 22 pays membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE.

Note : La légende qui résume les symboles utilisés dans le tableau qui précède figure dans l'introduction, à la page 2.

### La contribution du gouvernement du Canada à la réduction de la pauvreté dans le monde grâce au développement durable

Les Canadiens, qui proviennent de tous les coins du monde, savent que la vie dont jouissent les citoyens de notre pays est de plus en plus tributaire de l'aide aux autres pays pour y améliorer également la vie de leurs habitants. L'avenir du Canada est inextricablement lié à celui des autres habitants de la planète qui luttent pour faire respecter la démocratie et les droits de la personne, mettre en place une gouvernance efficace et responsable, améliorer les niveaux de vie et gérer l'environnement de façon durable. L'importance des progrès réalisés sur les plans politique, économique, social et environnemental dans les pays en développement aura une influence positive sur le Canada, tant pour sa sécurité à long terme que pour sa prospérité.

Les gouvernements nationaux jouent un rôle indispensable pour veiller à ce que le développement soit durable et à ce que les plus pauvres profitent des avantages inhérents à la croissance économique. Les partenaires

#### Le saviez-vous?

En novembre 2004, le Canada a ratifié la *Convention-cadre de lutte contre le tabagisme de l'OMS*<sup>10</sup>. Il s'agit du premier traité mondial sur la santé publique et il viendra renforcer les initiatives prises pour lutter contre le tabagisme dans le monde, contribuant ainsi à la réduction de la perte de vies et des maladies évitables attribuables au tabagisme. C'est particulièrement important dans les pays en développement et en période de transition, où vivent 84,0 p. 100 des fumeurs dans le monde.

Source : Santé Canada et Organisation mondiale de la santé, 2005



des secteurs bénévole et privé jouent également un rôle essentiel pour l'atteinte des objectifs en matière de développement international et la mobilisation des personnes, des ressources et des compétences dans la lutte menée pour mettre fin à la pauvreté.

Au cours des 50 dernières années, des progrès importants ont été accomplis dans les pays en développement. Par exemple, l'espérance de vie s'est améliorée pour passer de 41 à 65 ans, et la production et la consommation de produits alimentaires se sont accrues à un taux supérieur d'environ 20 p. 100 à la croissance démographique. (Projet du Millénaire des Nations Unies, 2005)

Certes, il reste encore beaucoup à faire, et de nombreuses statistiques demeurent alarmantes. Par exemple, plus d'un milliard de personnes dans le monde vivent avec moins de 1 \$US par jour, et 2,7 milliards luttent pour leur survie avec moins de 2 \$US par jour. Tous les jours, le VIH/sida tue 6 000 personnes, et 8 200 autres en sont infectées. (Projet du Millénaire des Nations Unies, 2005)

Le consensus international auquel on en est arrivé sur ce dont on a besoin pour réduire la pauvreté s'appuie sur les [Objectifs du Millénaire pour le développement des Nations Unies](#) – qui consistent en huit objectifs de développement international assortis d'échéances bien déterminées et d'indicateurs mesurables. Les Objectifs du Millénaire pour le développement représentent un programme de travail mondial ambitieux en collaboration avec les pays en développement afin d'apporter des améliorations spectaculaires aux normes socioéconomiques d'ici 2015.

L'approche adoptée par le Canada en matière de développement, qui figure dans l'[Énoncé de politique internationale](#) publié en avril 2005, est profondément ancrée dans les

Objectifs du Millénaire pour le développement et les principes de l'efficacité de l'aide. En conséquence, l'aide doit être ciblée sur un nombre restreint de pays partenaires, dans des secteurs favorables aux Objectifs du Millénaire pour le développement et où l'aide au développement fournie par le Canada devrait avoir davantage de répercussions.

Le gouvernement du Canada a progressé sur trois fronts pour renforcer les résultats en matière d'aide au développement : une aide accrue, une aide plus efficace et la cohérence stratégique à l'échelle gouvernementale. Bien que l'Agence canadienne de développement international soit le principal ministère du gouvernement responsable de l'aide au développement du Canada, une approche pangouvernementale s'impose pour aider les pays en développement à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement.

En mars 2005, le Canada s'est rallié à la communauté internationale du développement en adoptant la [Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide](#), qui vise les questions de l'appropriation à l'échelle locale, de l'harmonisation, de l'alignement, de la gestion axée sur les résultats en matière de développement et de la responsabilité mutuelle. Depuis 1991, le programme d'aide du Canada est financé par l'[Enveloppe de l'aide internationale](#), créée pour assurer la cohérence entre les priorités du gouvernement fédéral au chapitre de l'aide internationale.

Le budget de 2005 a prévu un nouveau cadre de gestion pour l'Enveloppe de l'aide internationale afin d'assurer une plus grande stabilité des programmes et des budgets tout en permettant au Canada de réagir en cas de crises imprévues. L'Enveloppe de l'aide internationale a été restructurée en cinq comptes distincts consacrés au développement, aux institutions financières



Objectifs du Millénaire pour le développement – Cibles pour 2015

Le Canada et l'aide non liée

internationales, à la paix et à la sécurité, aux crises et à la recherche sur le développement. La majeure partie des ressources continuera d'être allouée au compte du développement.

En avril 2005, le gouvernement du Canada a annoncé que d'ici 2010, au moins deux tiers des activités d'aide bilatérale du Canada seront **concentrés dans 25 des pays en développement les plus pauvres** – dont plus de la moitié sont en Afrique. Il s'agit de pays qui ont montré leur capacité à faire une utilisation efficace de l'aide et avec lesquels le

Canada entretient un solide partenariat. L'aide canadienne sera ciblée sur des programmes dans cinq secteurs directement liés aux Objectifs du Millénaire pour le développement, à savoir la bonne gouvernance, la santé (l'accent étant mis sur le VIH/sida), l'enseignement de base, le développement du secteur privé et la durabilité de l'environnement. L'égalité entre les genres sera un thème de portée générale, qui sera systématiquement et explicitement intégré à tous les programmes, dans chacun des cinq secteurs d'intérêt.

### Le saviez-vous?

La **réponse du Canada** à la catastrophe du tsunami dans l'océan Indien en décembre 2004 a pris l'allure d'un effort pangouvernemental pour apporter efficacement l'aide financière et matérielle du Canada aux victimes de la plus grande catastrophe humanitaire depuis des années. En fait, plus d'une douzaine de ministères et d'organismes fédéraux ont collaboré à cette initiative.

- Le gouvernement du Canada a alloué 425,0 millions de dollars sur cinq ans pour répondre aux besoins en matière de remise en état et de reconstruction des habitants des régions touchées, dont près de 213 millions de dollars en contrepartie de dons personnels.
- Le Canada a été le premier pays à annoncer un moratoire immédiat sur le remboursement de la dette des pays touchés par la catastrophe. Le Sri Lanka et l'Indonésie ont saisi l'aide offerte et réacheminé leurs ressources aux secours et à la reconstruction.
- L'équipe d'intervention en cas de catastrophe (DART) a été déployée au Sri Lanka. Les équipes médicales DART ont traité environ 7 628 patients, et les ingénieurs ont fourni quelque 3 594 160 litres d'eau potable. De plus, les équipes DART ont facilité le transport d'environ 68 200 personnes par voie navigable.
- Le gouvernement du Canada a assumé la présidence du Groupe des donateurs bilatéraux, qui a été mis sur pied pour coordonner la prestation de l'aide internationale au Sri Lanka.
- L'aide matérielle apportée par le Canada à la région a consisté notamment en l'envoi de 16 tonnes d'approvisionnements médicaux au Sri Lanka et de 64 réservoirs d'eau souples et de 40 blocs électrogènes à Sumatra, en Indonésie.
- La **Gendarmerie royale du Canada** a envoyé 10 spécialistes de l'identification judiciaire en Thaïlande pour aider à identifier les corps.
- L'**Agence de santé publique du Canada** a pour sa part envoyé des spécialistes dans trois pays de l'Asie du Sud-Est pour évaluer les risques pour la santé publique et elle a mis sa Réserve nationale de secours, qui réunit des médicaments et des approvisionnements, à la disposition des intervenants.



Par ailleurs, le budget de 2005 a de nouveau engagé le gouvernement à doubler l'aide internationale d'ici 2010, par rapport à 2001-2002, et à doubler l'aide destinée à l'Afrique d'ici 2008-2009, par rapport aux niveaux de 2003-2004. Cet engagement s'appuie sur l'aide déjà consentie à l'Afrique par le Canada, comme le [Fonds canadien pour l'Afrique](#), créé pour financer le [Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique](#) et le [Plan d'action du G8 pour l'Afrique](#). Le Canada s'est par ailleurs engagé à accroître son aide sur une base permanente après 2010 et à accélérer le taux de croissance prévu de l'aide internationale à mesure que sa situation financière continue de progresser.

L'allègement de la dette est une autre contribution importante à la réduction de la pauvreté, au sens où elle permet aux gouvernements nationaux accablés par la dette de réacheminer leurs ressources à d'autres secteurs comme la santé et l'éducation. Le gouvernement du Canada travaille à l'allègement du fardeau de la dette par l'intermédiaire du [Club de Paris](#), en finançant l'[Initiative des pays pauvres très endettés](#) proposée par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) et grâce à l'[Initiative canadienne à l'égard de la dette](#) adoptée en 1999.

En juin 2005, les [ministres des Finances du G8](#) ont accepté une proposition visant à apporter une aide multilatérale additionnelle pour alléger le fardeau de la dette de 18 pays pauvres très endettés ayant atteint le point d'achèvement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. La proposition consent à ces 18 pays l'annulation intégrale de leurs dettes envers le FMI, l'Association internationale de développement de la Banque mondiale et le Fonds africain de développement. Le budget de 2005 affecte aussi 172,0 millions de dollars à la Banque mondiale et à la [Banque africaine de](#)

[développement](#), montant qui représente la part des coûts associés aux cinq premières années de cette proposition qui revient au Canada.

### Le saviez-vous?

Le développement international au moyen du sport consiste à faire du sport une façon d'atteindre des objectifs sociaux comme l'amélioration de la santé (p. ex. en sensibilisant au VIH/sida), la consolidation de la paix, l'amélioration de l'environnement, la création de possibilités pour les groupes sous-représentés (filles et femmes, enfants, personnes handicapées) en pratiquant des sports et en en profitant. Pour atteindre ces objectifs, Patrimoine canadien finance le travail d'organisations comme le [Groupe de travail international sur le sport au service du développement et de la paix](#) et l'initiative du [Développement international par le sport](#) des Jeux du Commonwealth.

Source : Patrimoine canadien, 2005



Allègement de la dette consenti par le Canada aux pays en développement

Les efforts déployés pour lutter contre la maladie ont également leur importance, et le gouvernement du Canada finance un certain nombre d'initiatives multilatérales, notamment le [Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme](#), un partenariat qui réunit des gouvernements, la société civile, le secteur privé et les collectivités touchées, pour accroître les ressources destinées à financer des initiatives nouvelles et déjà en cours pour lutter contre ces maladies. En 2004, le Canada a injecté 50,0 millions de dollars américains au Fonds mondial, doublant ainsi sa contribution de l'année précédente. Le budget de 2005 a par ailleurs prévu 342,0 millions de dollars de plus pour lutter contre les maladies évitables dans les pays en développement, dont 140,0 millions de dollars de plus pour le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, 160,0 millions de dollars à

l'Alliance mondiale pour la vaccination et la production de vaccins<sup>10</sup> et 42,0 millions de dollars pour l'éradication de la poliomyélite<sup>10</sup>. Le Canada a également annoncé une contribution de 100,0 millions de dollars à l'Initiative de 3 par 5 de l'OMS<sup>10</sup>, ce qui fait du Canada le principal donateur dans cet effort visant à fournir des médicaments antirétroviraux à 3 millions de personnes infectées par le VIH/sida d'ici 2005. En mai 2004, le Canada a adopté la *Loi de l'engagement de Jean Chrétien envers l'Afrique*, devenant ainsi le premier pays à se doter d'un cadre législatif<sup>10</sup> pour faciliter l'accès des pays en développement aux produits pharmaceutiques à moindre coût et essentiels à la résolution des problèmes de santé publique, en particulier des problèmes découlant du VIH/sida, de la tuberculose, du paludisme et d'autres épidémies.

Plusieurs ministères, organismes et sociétés d'État contribuent à la réduction de la pauvreté dans le monde grâce au développement durable au moyen de leurs résultats stratégiques ou énoncés de mission respectifs. En cliquant sur les liens dans la version électronique du tableau qui suit, le lecteur accédera à l'information concernant la planification, le rendement et les ressources, communiquée dans les rapports sur le rendement et les rapports sur les plans et les priorités des organismes gouvernementaux ainsi que le *Rapport annuel au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts*. La base de données des Résultats stratégiques, que l'on trouve à l'adresse [http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc\\_f.asp](http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp), permettra également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.

Résultat du gouvernement du Canada	Organisme fédéral
La réduction de la pauvreté dans le monde grâce au développement durable	Affaires étrangères Canada Agence canadienne de développement international Agence de santé publique du Canada Agriculture et Agroalimentaire Canada Bureau du surintendant des institutions financières Canada Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail Centre de recherches pour le développement international Citoyenneté et Immigration Canada Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada Ministère des Finances Canada



# 4 Peuples autochtones

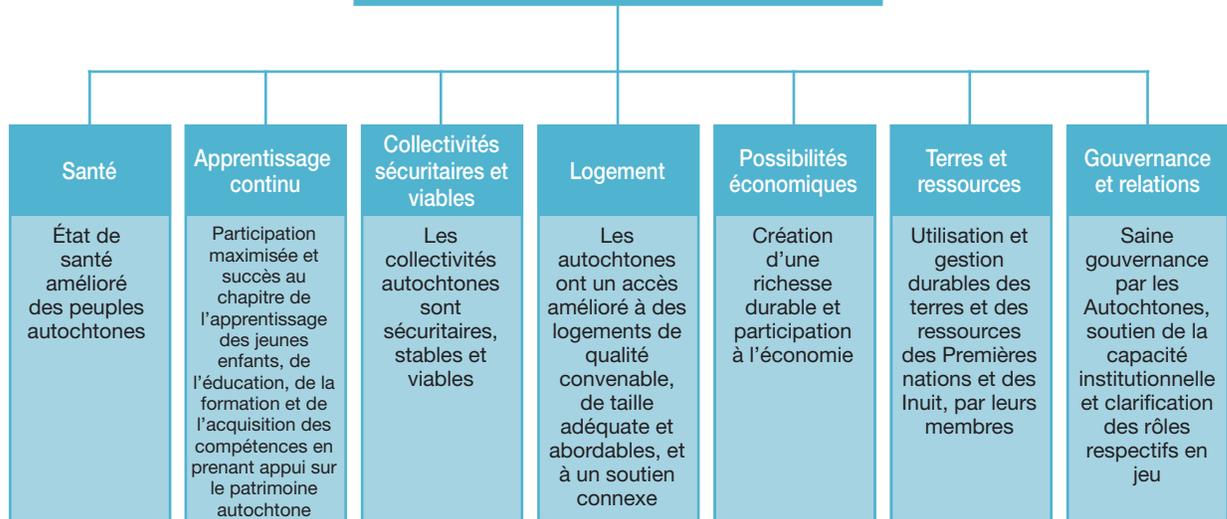
## Introduction

L'année dernière, le chapitre consacré aux Autochtones portait principalement sur les conditions sociales et économiques de ceux-ci. Cette année, le chapitre met l'accent sur le Cadre horizontal autochtone. Le Cadre, établi au cours des 18 derniers mois, réunit tous les programmes et services fédéraux qui s'adressent expressément aux Autochtones du Canada, en les organisant en sept thèmes. Ces sept thèmes ont été élaborés en réponse à la Table ronde Canada–Autochtones. En agencant les programmes et les services de cette façon, le gouvernement fédéral espère brosser un tableau plus clair et plus détaillé de la portée et des objectifs des programmes qu'il offre aux peuples autochtones. On espère également que le Cadre sera un outil utile qui aidera les ministères et les organismes fédéraux à obtenir de meilleurs résultats en gérant leurs programmes de façon plus efficace.

Les travaux amorcés à l'égard du Cadre ont débuté le 19 avril 2004, lorsque le Premier ministre Paul Martin a inauguré la première [Table ronde Canada–Autochtones](#)<sup>1</sup>. Cette rencontre a été un pas dans la bonne direction pour améliorer les relations entre le gouvernement du Canada et les peuples autochtones. C'est pendant la Table ronde que le gouvernement fédéral a pris l'engagement d'améliorer les résultats des programmes et les rapports de responsabilisation qui président à leur exécution. Il s'agit notamment de travailler avec les Premières nations, les Inuit et les Métis, ainsi que les provinces et les territoires, pour clarifier les rôles et améliorer la transparence, la responsabilisation et la communication de l'information sur les programmes destinés aux Autochtones. Au cours de la séance tenue en janvier 2005 sur la responsabilisation à l'égard des résultats, le gouvernement fédéral s'est engagé à projeter une image détaillée des dépenses de programme directes qu'il a effectuées en 2004-2005 dans l'intérêt des peuples autochtones au Canada. Le présent chapitre, qui constitue une première étape dans le respect de cet engagement, donne des chiffres sur les dépenses fédérales globales consacrées à tous les programmes, pour chaque thème retenu.

En 2004-2005, 34 ministères et organismes fédéraux ont conjugué leurs efforts pour établir le Cadre horizontal autochtone, dont les sept thèmes sont les suivants : santé, apprentissage continu, collectivités sécuritaires et viables, logement, possibilités économiques, terres et ressources, et gouvernance et relations (voir la figure 4.1).

Figure 4.1 Cadre horizontal autochtone



Les ministères fédéraux ont défini des sous-thèmes et des résultats stratégiques pour renforcer la structure et l'aspect logique de nombreux programmes.

Le Cadre horizontal autochtone est affiché en détail dans le site Web suivant : <http://www.tbs-sct.gc.ca/aaps-aapd>. Il contient des renseignements additionnels sur les programmes spécifiques, y compris les dépenses réelles pour 2004-2005.

C'est une première étape pour accroître la transparence – et améliorer la gestion horizontale – des programmes fédéraux, par conséquent les données présentées dans cette partie sont limitées. Par exemple, le Cadre ne fait pas état de la proportion dans laquelle les programmes d'application générale, offerts à tous les Canadiens, sont utilisés par les Autochtones, par exemple les prestations d'assurance-emploi ou le régime fiscal. Il reste également muet sur les dépenses de programmes d'application générale dans les régions où les membres des Premières nations, les Métis et les Inuit constituent une proportion relativement élevée de la population, par exemple au nord du

60<sup>e</sup> parallèle. Ces limites montrent qu'il faut poursuivre les travaux pour épurer les données, broser un tableau complet des dépenses et améliorer le Cadre pour qu'il soit un outil de gestion utile.

Le Cadre n'est pas censé être statique; il évoluera selon les nouvelles orientations données aux politiques et aux programmes fédéraux qui découleront de la participation des peuples autochtones aux activités gouvernementales. L'objectif est de tenir le Cadre à jour pour qu'il demeure utile tant pour les gouvernements que pour les Autochtones.

### La contribution du gouvernement du Canada envers les peuples autochtones

Le gouvernement fédéral entretient une relation unique avec les peuples autochtones du Canada. Cette relation spéciale tient au fait que les peuples autochtones sont les seuls citoyens du Canada qui sont expressément mentionnés dans la Constitution. Les droits ancestraux ou issus de traités des membres des Premières nations, des Métis et des Inuit sont protégés par l'article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982*. En conséquence,



Peuples autochtones

Données démographiques concernant les Autochtones



le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires sont obligés de tenir compte des droits des Autochtones dans le cadre de leurs activités juridiques et politiques.

La *Loi sur les Indiens* définit plus en détail de nombreux aspects des relations que les Premières nations entretiennent avec le Canada. Cette même loi prévoit certaines obligations du gouvernement fédéral envers les collectivités des Premières nations. Par ailleurs, elle traite également de la gestion des terres de réserves indiennes, des fonds des Indiens et d'autres ressources.

Outre les traités et les lois, le gouvernement fédéral offre des programmes de grande envergure dans le cadre des efforts qu'il déploie pour réduire les inégalités entre les Autochtones du Canada et les Canadiens. Selon de nombreux indicateurs du bien-être, comme le niveau de scolarité, l'emploi ou la santé, les résultats obtenus pour les Autochtones sont inacceptables. La nécessité de travailler avec les Autochtones et les gouvernements provinciaux et territoriaux pour s'attaquer à ces préoccupations a été soulignée non seulement par la Table ronde Canada–Autochtones, mais aussi dans le discours du Trône d'octobre 2004.

L'objectif du gouvernement du Canada est de mettre en place les conditions propices au succès à long terme au chapitre de l'éducation, des possibilités économiques, des institutions modernes et de la gouvernance, tout en respectant les droits et les accords historiques. Le budget de cette année a prévu 1,4 milliard de dollars au titre de l'engagement du gouvernement du Canada à l'égard d'un partenariat renouvelé avec les Autochtones, dont 735,0 millions de dollars de nouveaux investissements dans le logement, l'éducation spécialisée ainsi que l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. Ces programmes visent à faire en sorte que les peuples et les collectivités

autochtones profitent de la prospérité du pays, en mettant l'accent sur les enfants, les jeunes et leur famille.

La Table ronde Canada–Autochtones a donné lieu à plusieurs séances de suivi sectorielles. Des représentants des ministères fédéraux, des organisations autochtones nationales ainsi que d'autres spécialistes ont participé à ces séances et discuté de la façon de procéder dans les principaux secteurs d'activité que sont la santé, l'apprentissage continu, le logement, les possibilités économiques, les négociations et la responsabilisation à l'égard des résultats. Ces travaux ont abouti à la retraite du 31 mai 2005, qui a réuni le Premier ministre et les membres du gouvernement fédéral avec les chefs de cinq organisations autochtones nationales. Des accords politiques ont été signés entre chacune des organisations autochtones nationales et le gouvernement fédéral. Ces accords témoignent de l'engagement de toutes les parties à veiller à ce que les Premières nations, les Métis et les Inuit puissent réaliser leurs aspirations et profiter eux aussi de la prospérité globale du Canada.

### **Dépenses du gouvernement fédéral consacrées aux programmes pour les Autochtones**

Comme l'indique le Cadre horizontal autochtone, en 2004-2005, 34 ministères, organismes et sociétés d'État fédéraux ont offert 360 programmes et services destinés aux Autochtones, représentant des dépenses totales approximatives de 8,2 milliards de dollars (voir figure 4.2). Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) et Santé Canada dépensent respectivement 61,5 p. 100 et 21,0 p. 100 de ce montant pour offrir des services essentiels aux Premières nations qui vivent dans les réserves et aux Inuit, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé, des infrastructures et du développement social. D'autres ministères

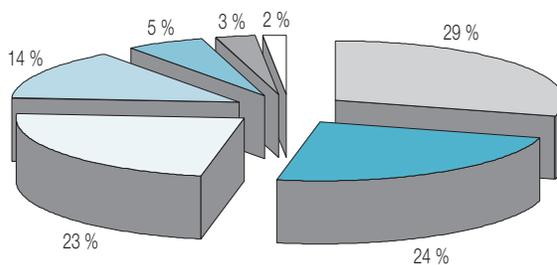
féderaux offrent un large éventail de programmes et de services qui profitent à divers groupes autochtones, notamment les Premières nations, les Inuit, les Métis, les femmes autochtones, les Autochtones en milieu urbain ainsi que les Autochtones qui vivent dans des collectivités rurales et éloignées.

Outre les 8,2 milliards de dollars, le gouvernement fédéral finance des programmes pancanadiens ainsi que des transferts aux provinces et aux territoires destinés à tous les Canadiens, y compris les peuples autochtones. Les provinces et les territoires possèdent également leur ensemble de programmes et de services destinés aux Autochtones qui vivent hors réserve et dans le Nord, et dont l'objectif est d'améliorer leur qualité de vie.

Le présent chapitre contient de l'information sur les dépenses effectuées par le gouvernement fédéral à l'égard des sept thèmes retenus et des résultats respectifs qui s'y rattachent :

1. **Santé** : état de santé amélioré des peuples autochtones;
2. **Apprentissage continu** : participation maximisée et succès au titre de l'apprentissage des jeunes enfants, de l'éducation, de la formation et de l'acquisition des compétences en prenant appui sur le patrimoine autochtone;
3. **Collectivités sécuritaires et viables** : des collectivités autochtones sécuritaires, stables et viables;
4. **Logement** : les Autochtones ont un accès amélioré à des logements de qualité convenable, de taille adéquate et abordables, et à un soutien connexe;
5. **Possibilités économiques** : création d'une richesse durable et participation à l'économie;
6. **Terres et ressources** : utilisation et gestion durables des terres et des ressources des Premières nations et des Inuit, par leurs membres;
7. **Gouvernance et relations** : saine gouvernance par les Autochtones, soutien de la capacité institutionnelle et clarification des rôles respectifs en jeu.

Figure 4.2  
Dépenses du gouvernement fédéral au chapitre des programmes autochtones par secteur thématique (2004-2005)



▶ Collectivités sécuritaires et viables	2 430,5 M\$
▶ Apprentissage continu	1 940,7 M\$
▶ Santé	1 838,5 M\$
▶ Gouvernance et relations	1 145,6 M\$
▶ Logement	438,8 M\$
▶ Possibilités économiques	231,4 M\$
▶ Terres et ressources	144,8 M\$



## SANTÉ : ÉTAT DE SANTÉ AMÉLIORÉ DES PEUPLES AUTOCHTONES

### Contexte du rendement

Le Cadre horizontal autochtone permet au gouvernement du Canada de commencer à travailler avec les collectivités et les organisations autochtones pour élaborer des mesures pertinentes en vue d'évaluer son rendement et de déterminer la mesure dans laquelle les engagements et les objectifs clés ont été respectés. En attendant que ces mesures soient au point, des indicateurs

comme l'espérance de vie et les taux de mortalité infantile, dont l'évolution a été suivie de près par Statistique Canada aux fins du Recensement de 2001, témoignent de la progression accomplie. Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur les indicateurs dans le tableau Point saillant sur le rendement, le lecteur accédera à de l'information détaillée concernant le rendement et les tendances actuels.

Tendance	Indicateur	Point saillant sur le rendement
▲	Espérance de vie	Entre 1990 et 2001, l'espérance de vie des hommes des Premières nations a augmenté pour passer de 66,9 ans à 70,4 ans. Pendant cette même période, l'espérance de vie des femmes des Premières nations s'est également accrue, pour passer de 74,0 ans à 75,5 ans.
▲	Mortalité infantile	Les taux de mortalité infantile applicables aux collectivités des Premières nations ont chuté pour passer de 12,3 en 1991 à 6,4 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2000.

*Note : La légende qui résume les symboles utilisés dans le tableau qui précède figure dans l'introduction, à la page 2.*

### Pourquoi est-ce important?

L'amélioration de la santé des Autochtones est essentielle à la mise en place des conditions propices à la participation productive des particuliers et des collectivités à la société. Bien que la majorité des Canadiens soient en bien meilleure santé que par le passé, il subsiste toujours d'importants écarts entre l'état de santé des Canadiens et celui des Autochtones au Canada. En effet, l'état de santé des Autochtones demeure nettement moins bon que celui de la population canadienne en général, et ce, en dépit des améliorations apportées au cours des vingt dernières années.

Le gouvernement du Canada travaille à l'amélioration de la santé des collectivités autochtones, mais il y a encore beaucoup à faire. Le 13 septembre 2004, le Premier ministre a présidé une réunion spéciale avec les premiers ministres et les dirigeants autochtones, pour discuter d'actions conjointes visant à améliorer la santé des Autochtones et à adopter des mesures pour réduire l'écart observé entre l'état de santé des Autochtones et les non-Autochtones. À la suite de cette rencontre, le gouvernement fédéral a annoncé une série de nouveaux engagements en ce sens. Par exemple, 200,0 millions de dollars ont été affectés au Fonds pour l'adaptation des services de santé aux Autochtones, 100,0 millions de dollars ont été



Traitement  
de l'eau  
salubre

consacrés à l'Initiative pour les ressources humaines en santé autochtone et 400,0 millions de dollars ont été alloués à des programmes de promotion de la santé et de prévention des maladies.

### Dépenses et programmes du gouvernement du Canada liés à la santé des Autochtones

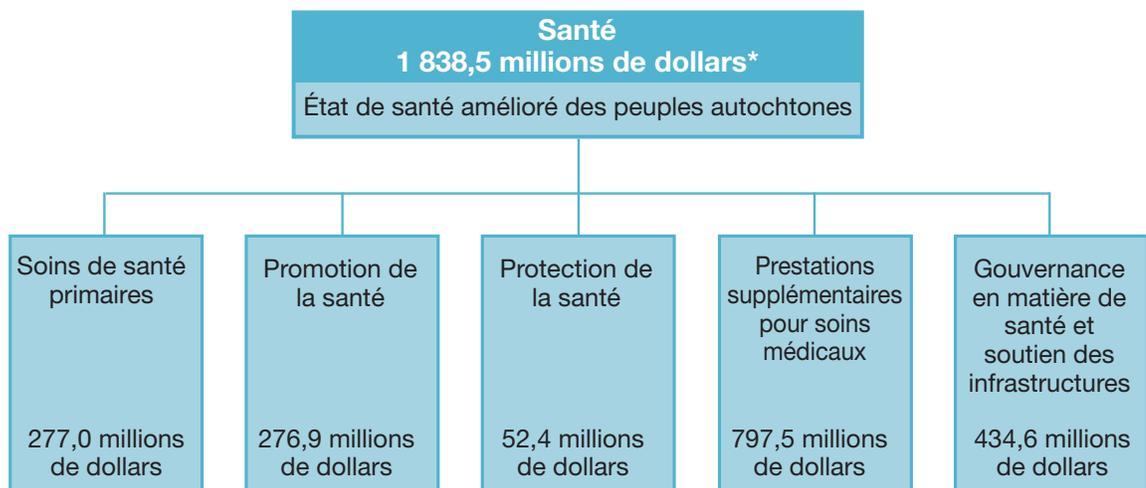
Santé Canada est le principal ministère fédéral qui fournit des programmes dans ce domaine, et ses programmes sont essentiellement ciblés sur les collectivités des Premières nations. De plus, en 2004-2005, en tout 5 ministères et organismes ont consacré 1,8 milliard de dollars à la poursuite de l'amélioration de l'état de santé des Autochtones en offrant 68 programmes et services.

Le rôle principal du gouvernement fédéral est de veiller à ce que les collectivités des Premières nations et des Inuit aient accès à des services de soins de santé. Par exemple, le gouvernement du Canada travaille pour faire en sorte que, quel que soit leur lieu de résidence, les membres des Premières nations et les Inuit aient accès à un Programme des services de santé non assurés, qui couvre entre autres les médicaments, les soins dentaires, les soins de la vue, les cotisations provinciales au

titre de la santé, l'intervention en situation de crise ainsi que les conseils en santé mentale. Le gouvernement fédéral veille aussi à ce que des programmes de promotion et de prévention et des activités de santé publique soient mis à la disposition des collectivités des Premières nations et à ce que les services de soins primaires soient à la portée des membres des Premières nations qui vivent dans des collectivités éloignées et isolées, dans lesquelles les provinces n'offrent aucun service. Le gouvernement fédéral finance de tels programmes, mais bien souvent ce sont les collectivités des Premières nations qui s'occupent de les offrir.

Dans les territoires, le gouvernement du Canada a confié les services de santé aux gouvernements territoriaux. Il continue néanmoins d'offrir certains programmes ciblés aux Premières nations et aux Inuit vivant dans les territoires, et il s'agit essentiellement de programmes de prévention et de promotion.

En cliquant sur les liens dans la version électronique du tableau qui suit, le lecteur accédera à de l'information détaillée concernant les programmes et les dépenses dans le domaine de la santé.



\*Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.



## APPRENTISSAGE CONTINU : PARTICIPATION MAXIMISÉE ET SUCCÈS AU CHAPITRE DE L'APPRENTISSAGE DES JEUNES ENFANTS, DE L'ÉDUCATION, DE LA FORMATION ET DE L'ACQUISITION DES COMPÉTENCES EN PRENANT APPUI SUR LE PATRIMOINE AUTOCHTONE

### Contexte du rendement

Le Cadre horizontal autochtone permet au gouvernement du Canada de commencer à travailler avec les collectivités et les organisations autochtones pour élaborer des mesures pertinentes en vue d'évaluer son rendement et de déterminer la mesure dans laquelle les engagements et les objectifs clés ont été respectés. En attendant que ces

mesures soient au point, des indicateurs comme le niveau de scolarité, dont l'évolution a été suivie de près par Statistique Canada aux fins du Recensement de 2001, témoignent de la progression accomplie. Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur l'indicateur dans le tableau Point saillant sur le rendement, le lecteur accèdera à de l'information détaillée concernant le rendement et les tendances actuels.

Tendance	Indicateur	Point saillant sur le rendement
—	Niveau de scolarité	Le pourcentage d'Autochtones âgés entre 25 et 34 ans qui ne fréquentent plus un établissement scolaire et qui détiennent un diplôme collégial ou universitaire est resté relativement stable, pour chaque groupe autochtone, entre 1996 et 2001. Le pourcentage de jeunes Autochtones âgés de 20 à 24 ans qui n'ont pas terminé leurs études secondaires ou ont un niveau de scolarité inférieur au niveau secondaire a diminué entre 1996 et 2001.

Note : La légende qui résume les symboles utilisés dans le tableau qui précède figure dans l'introduction, à la page 2.

### Pourquoi est-ce important?

Par apprentissage continu, on entend l'acquisition de connaissances et de compétences tout au long d'une vie. La participation à l'ensemble des activités menées pour l'apprentissage continu facilite la capacité des Autochtones à acquérir les connaissances et les compétences qui renforceront leur identité, leur permettront de prendre part pleinement à l'économie canadienne et d'obtenir des résultats comparables à ceux des Canadiens au chapitre

de la qualité de vie. Des études ont montré que l'éducation est le facteur le plus important qui permet de combler l'écart entre les [Autochtones et les non-Autochtones](#)<sup>10</sup>. Il est établi qu'il existe une étroite corrélation entre un programme éducatif à teneur culturelle et des programmes d'apprentissage qui reflètent les valeurs, les traditions et les langues autochtones, et la réussite scolaire des étudiants autochtones. Il est par conséquent primordial que l'apprentissage continu s'inscrive dans le contexte du renouvellement linguistique et culturel.

## Dépenses et programmes du gouvernement du Canada pour les Autochtones, au titre de l'apprentissage continu

En 2004-2005, 14 ministères et organismes fédéraux ont dépensé 1,9 milliard de dollars pour la participation maximisée et le succès au chapitre de l'apprentissage des jeunes enfants, de l'éducation, de la formation et de l'acquisition des compétences en prenant appui sur le patrimoine autochtone, en offrant 59 programmes et services.

### Le saviez-vous?

Le Groupe de travail sur les langues et les cultures autochtones a publié son [rapport final](#) en juillet 2005, dans lequel il formule des recommandations adressées au gouvernement du Canada sur les mesures à prendre pour assurer la survie et la longévité des langues et des cultures autochtones du Canada.

Dans le domaine de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants, le gouvernement fédéral finance des services essentiels destinés aux collectivités des Premières nations et des Inuit, par exemple en ce qui touche l'enseignement aux niveaux primaire et secondaire et l'éducation spécialisée. Ces programmes sont gérés et offerts au niveau communautaire. Le budget de 2005 a prévu des fonds additionnels de 100,0 millions de dollars pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants des Premières nations et des Inuit et 120,0 millions de dollars pour l'éducation spécialisée des enfants des Premières nations vivant dans les réserves<sup>1</sup>.

Les provinces et les territoires offrent des programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants ainsi que des programmes d'enseignement primaire et secondaire aux enfants qui vivent hors des réserves, y compris les Inuit et les Métis.

Le gouvernement fédéral apporte également un soutien en aidant les apprenants autochtones à accéder à l'enseignement postsecondaire. Par exemple, AINC consacre 297,6 millions de dollars à l'enseignement postsecondaire pour les étudiants inuits et indiens inscrits qui vivent dans les réserves et hors réserve. En outre, Patrimoine canadien accorde à la Fondation canadienne des réalisations autochtones un fonds de dotation de 22,0 millions de dollars, devant servir à remettre des bourses à tous les étudiants autochtones, dont les Métis et d'autres Autochtones qui vivent dans les centres urbains.

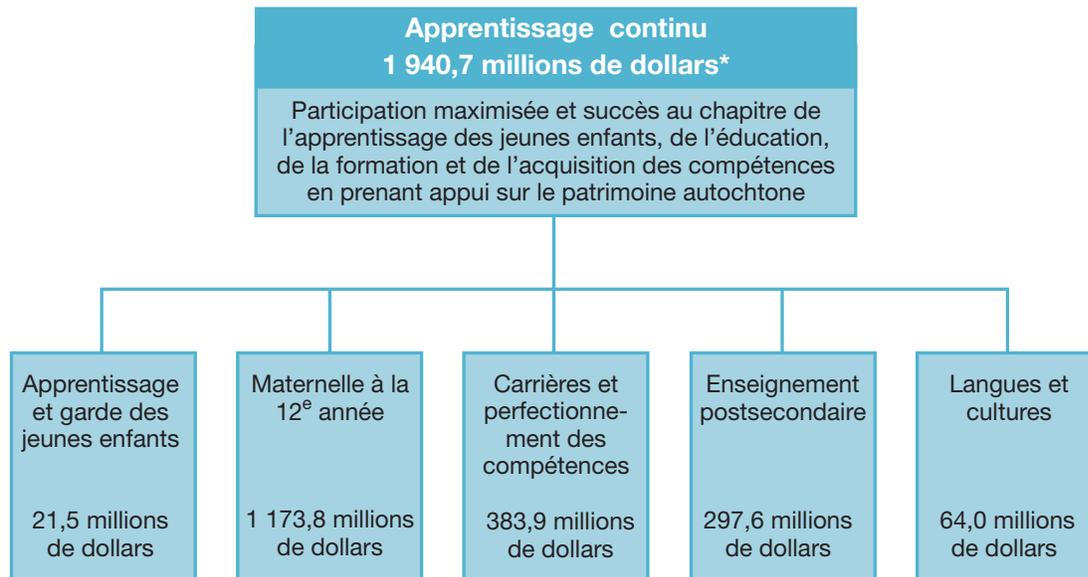
Toujours dans le domaine de l'apprentissage continu, le gouvernement fédéral a mis en œuvre la Stratégie de développement des ressources humaines autochtones, un important programme de développement de carrière et de perfectionnement des compétences destiné aux Premières nations, aux Métis et aux Inuit. Pour tenir compte du besoin, exprimé par tous les peuples autochtones, de reconnaître l'importance de la langue et de la culture, 6 ministères et organismes offrent plus de 28 programmes dans les domaines suivants : le patrimoine culturel et l'histoire (2), les langues autochtones et les cultures vivantes (14) et l'expression artistique (12).

1. Dans le Cadre horizontal autochtone, « l'apprentissage et la garde des jeunes enfants » s'inscrit dans la « santé », mais des renvois sont établis avec « l'apprentissage continu ».



En cliquant sur les liens dans la version électronique du tableau qui suit, le lecteur accèdera à de l'information détaillée

concernant les dépenses et les programmes liés aux programmes et services offerts pour un cadre d'apprentissage continu.



\*Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

## DES COLLECTIVITÉS SÉCURITAIRES ET VIABLES : LES COLLECTIVITÉS AUTOCHTONES SONT SÉCURITAIRES, STABLES ET VIABLES



Collectivités  
autochtones  
Pratiques de  
la justice  
Taux  
d'incarcé-  
ration  
d'Autochtones

### Pourquoi est-ce important?

Les collectivités autochtones sont situées dans toutes les régions du Canada, dans les réserves, sur des terres qui appartiennent aux Autochtones et sont gérées par eux, sur des terres publiques et dans des régions urbaines et rurales. Une collectivité sécuritaire et viable offre aux Autochtones une infrastructure socioéconomique et matérielle qui leur permet de bâtir leur vie et de relever les divers défis auxquels ils font face. Les composantes fondamentales des collectivités autochtones sécuritaires et viables englobent l'accès à des services d'infrastructure essentiels comme l'alimentation en eau, les installations d'assainissement, les routes et l'approvisionnement en électricité. Elles comptent aussi l'accès aux services d'urgence comme la prévention efficace du crime dans les collectivités, les services de police, les approches en matière de justice, les services correctionnels et de libération conditionnelle, ainsi qu'une aide à la gestion des urgences. Des services de police sensibles à la culture, une justice et des initiatives correctionnelles adaptées aux besoins et aux réalités des Autochtones sont des aspects clés de la sécurité dans de nombreuses collectivités autochtones.

Le renforcement du bien-être des personnes, des familles et des collectivités est une autre caractéristique des collectivités sécuritaires et viables. Il exige un soutien communautaire et social efficace, qui revêt un caractère inclusif, holistique et culturel tant dans les réserves qu'à l'extérieur des réserves, ainsi que des programmes destinés aux femmes et aux jeunes Autochtones et un soutien aux centres d'amitié autochtones.

### Le saviez-vous?

La moitié de la population autochtone au Canada habite dans des régions urbaines. Il existe à l'échelle du pays un réseau de 118 centres d'amitié qui s'occupent de défendre les intérêts des Autochtones en milieu urbain dans les domaines du développement social, culturel, économique et communautaire. Les centres d'amitié mènent un large éventail d'activités positives pour les Autochtones, qui favorisent notamment une fierté accrue et l'estime de soi, et qui améliorent l'accès aux programmes et services.

### Dépenses et programmes du gouvernement du Canada pour des collectivités autochtones sécuritaires, stables et viables

En 2004-2005, 15 ministères et organismes fédéraux ont contribué à la mise en place de collectivités autochtones sécuritaires, stables et viables en offrant 87 programmes et services, d'un coût total de 2,4 milliards de dollars. Le but de ces programmes et services est de répondre aux besoins fondamentaux des Autochtones et d'assurer la sécurité et le bien-être des personnes et des familles.

La majorité des programmes d'AINC permettent de fournir des fonds aux collectivités des Premières nations pour qu'elles puissent offrir les services essentiels comme l'aide au revenu, les services aux enfants et aux familles et les immobilisations, notamment en facilitant la résolution des problèmes que pose la qualité de l'eau dans les collectivités des Premières nations. Le budget de 2005 a prévu 125,0 millions de dollars de



plus sur cinq ans afin de mieux répondre aux besoins des collectivités des Premières nations, en leur fournissant ces services de base.

Les programmes offerts par des ministères fédéraux aident à promouvoir le bien-être des collectivités, et en général ils s'adressent à tous les peuples autochtones. On peut par exemple citer le volet autochtone du Programme national de prévention du crime ou de la Stratégie de justice autochtone. Certains programmes visent des groupes autochtones en particulier. C'est le cas de la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain, qui consiste en une série de projets pilotes sur des moyens novateurs de répondre aux besoins uniques des Autochtones en milieu urbain au Canada, des Indiens non inscrits et des Métis. Enfin, dans certains domaines, le gouvernement fédéral travaille avec les provinces, les territoires et les groupes autochtones pour améliorer la stabilité et la sécurité des collectivités, notamment au moyen du Programme tripartite des services de police des Premières nations, qui aide les collectivités des Premières nations à créer un environnement plus sécuritaire et stable.

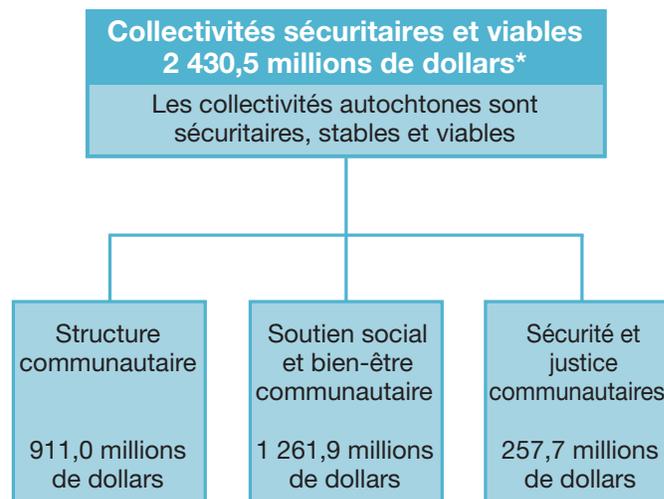
En cliquant sur les liens dans la version électronique du tableau qui suit, le lecteur accèdera à de l'information détaillée sur les programmes et les dépenses pour des collectivités sécuritaires, stables et viables.

### Le saviez-vous?

Le recrutement de candidats autochtones par la Gendarmerie royale du Canada est un moyen efficace d'offrir des services de police sensibles à la culture autochtone, tout en aidant la Gendarmerie royale du Canada à maintenir sa représentativité des collectivités qu'elle sert.

En 2004, la Gendarmerie royale du Canada comptait environ 850 agents de police ayant déclaré leur appartenance aux peuples autochtones, ce qui représente 5,6 p. 100 de l'ensemble du contingent.

La Gendarmerie royale du Canada déploie énormément d'efforts pour augmenter ce nombre, au moyen de divers programmes, et elle contribue directement à la santé et à la sécurité générales des Autochtones, en travaillant avec 600 collectivités des Premières nations, des Inuit et des Métis.



\*Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

## LOGEMENT : LES AUTOCHTONES ONT UN ACCÈS AMÉLIORÉ À DES LOGEMENTS DE QUALITÉ CONVENABLE, DE TAILLE ADÉQUATE ET ABORDABLES, ET À UN SOUTIEN CONNEXE

### Contexte du rendement

Le Cadre horizontal autochtone permet au gouvernement du Canada de commencer à travailler avec les collectivités et les organisations autochtones pour élaborer des mesures pertinentes en vue d'évaluer son rendement et de déterminer la mesure dans laquelle les engagements et les objectifs clés ont été respectés. En attendant que ces mesures soient au point, des indicateurs

comme le niveau de logement acceptable, dont l'évolution a été suivie de près par la Société canadienne d'hypothèques et de logement et par Statistique Canada, témoignent de la progression accomplie. Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur l'indicateur dans le tableau Point saillant sur le rendement, le lecteur accèdera à de l'information détaillée concernant le rendement et les tendances actuels.

Tendance	Indicateur	Point saillant sur le rendement
▲	Logement acceptable	<p>Le pourcentage des membres des Premières nations vivant dans les réserves, dans des logements de qualité insuffisante (nécessitant d'importantes réparations) a augmenté, pour passer de 35,0 p. 100 en 1996 à 37,0 p. 100 en 2001. Par contre, le pourcentage de ménages vivant dans les réserves, dans des logements de taille non adéquate (nombre insuffisant de chambres par rapport à la taille et à la composition des ménages) a baissé, passant de 27,0 p. 100 en 1996 à 22,0 p. 100 en 2001.</p> <p>En 2001, 24,8 p. 100 des ménages autochtones hors réserve avaient un besoin impérieux en matière de logement (logements de qualité insuffisante, de taille inadéquate ou d'un coût inabordable, et pour lesquels au moins 30,0 p. 100 du revenu avant impôt devraient être consacrés pour répondre aux trois critères), ce qui représente une baisse contre 31,6 p. 100 en 1996.</p>

Note : La légende qui résume les symboles utilisés dans le tableau qui précède figure dans l'introduction, à la page 2.



Conditions  
de logement

Politique de  
logement  
dans les  
réserves

### Pourquoi est-ce important?

Des logements de qualité convenable, de taille adéquate et d'un prix abordable ont une incidence directe sur la santé et le bien-être des personnes, et sont un fondement d'une société saine et productive. En effet, ils sont essentiels car ils favorisent la stabilité et la permanence du lieu de résidence, ce qui

facilite l'obtention et le maintien d'un emploi à long terme, l'accès aux services publics et privés ainsi que la participation aux activités communautaires. Dans de nombreux cas, on peut associer le logement inacceptable à de nombreux problèmes de santé. Par exemple, le surpeuplement des logements peut favoriser la transmission des maladies infectieuses et



accroître le risque de blessures, les problèmes de maladie mentale, les tensions familiales et la violence.

Les conditions de logement des ménages autochtones au Canada sont nettement moins bonnes que celles des autres Canadiens. Certes, au moyen de sa politique sur le logement dans les réserves, le gouvernement du Canada offre aux Premières nations la souplesse et le contrôle requis pour adapter les plans de logement aux besoins de leurs collectivités, mais le besoin en matière de logement dans les réserves est toujours important. Par exemple, la pénurie de logements dans les réserves est actuellement évaluée à 20 000 unités, sans compter les 4 500 nouvelles unités requises chaque année pour répondre aux besoins des nouveaux ménages. En 2004-2005, sur un total de 96 804 unités de logement dans les réserves, 21 197 nécessitaient des réparations majeures, 5 519 devaient être remplacées et 1 875 unités additionnelles étaient construites.

### Le saviez-vous?

La Société canadienne d'hypothèques et de logement offre des programmes spéciaux, ciblés sur les Autochtones en milieu urbain, comme le Programme de logement des Autochtones en milieu urbain et le Programme de logement pour les ruraux et les Autochtones.

Les Autochtones qui vivent hors des réserves connaissent aussi de grandes difficultés en matière de logement. Pour la majorité des ménages autochtones hors réserve, les moyens financiers sont la principale difficulté et, dans la mesure où le décalage persiste en matière de revenu, les ménages autochtones seront toujours plus susceptibles d'éprouver un besoin de logement. En 2001, 21,0 p. 100 des ménages autochtones hors réserve avaient un

besoin impérieux en matière de logement, comparativement à 14,0 p. 100 pour les ménages non autochtones. (Indicateurs du logement de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, d'après le Recensement de 2001 de Statistique Canada)

Les Autochtones sont surreprésentés dans le milieu des sans-abri, et ce, dans toutes les grandes villes pour lesquelles on tient des statistiques. Par exemple, à Hamilton, les Autochtones représentent 2,0 p. 100 de la population mais 20,0 p. 100 des sans-abri. À Edmonton, les Autochtones représentent 43,0 p. 100 des sans-abri (d'après un dénombrement de la ville effectué en 2002) mais ne constituent qu'environ 6 p. 100 de la population globale. (Recensement de 2001 de Statistique Canada)

### Dépenses et programmes du gouvernement du Canada pour le logement des Autochtones

En 2004-2005, AINC, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, Ressources humaines et Développement des compétences Canada ont contribué à l'accès amélioré des Autochtones à un logement de qualité convenable, de taille adéquate et d'un prix abordable en offrant 15 programmes et services. Les programmes fédéraux, qui représentent des dépenses totales de 438,8 millions de dollars en 2004-2005, se répartissent entre les Premières nations vivant dans les réserves et les Autochtones vivant hors réserve.

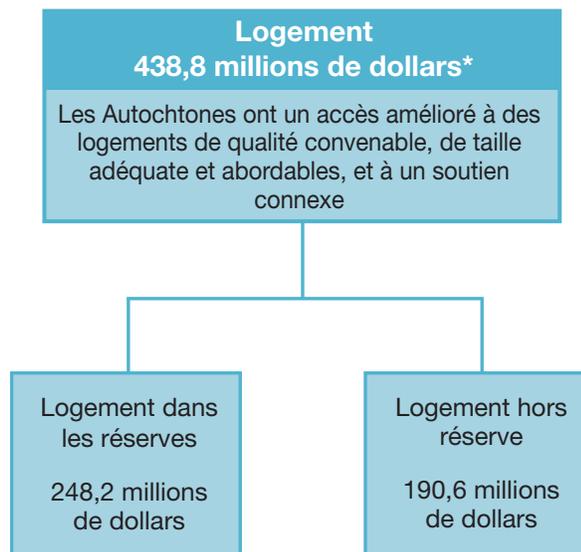
Dans les réserves, les investissements visent à financer les nouvelles constructions de logements, les réparations et les rénovations, l'exploitation et l'entretien, ainsi que d'autres activités liées au logement. Sur les dépenses totales effectuées en 2004-2005, 29,0 p. 100 l'ont été par AINC sous la forme de contributions aux collectivités des Premières nations et 67,0 p. 100 par la Société

canadienne d'hypothèques et de logement aux termes de divers programmes de logement dans les réserves, comme le Programme d'aide à la remise en état des logements. Le budget de 2005 a prévu un investissement de 295,0 millions de dollars sur cinq ans pour le logement dans les réserves, qui viendra renforcer les programmes en vigueur grâce à la construction de 6 400 nouvelles unités de logement et de la rénovation de 1 500 unités existantes.

Hors réserve, les initiatives fédérales ont pour objectif de compléter les mesures prises par les provinces et les territoires en matière de logement. En 2004-2005, les dépenses en matière de logement hors réserve ont totalisé 190,6 millions de dollars. Ce montant n'inclut

pas les programmes mis à la disposition de tous les Canadiens, comme l'Initiative du logement abordable, financée et menée conjointement avec les provinces et les territoires, mais il permet de financer des programmes comme l'Initiative pour les Autochtones sans abri et les programmes fédéraux de rénovation domiciliaire comme le Programme d'aide à la remise en état des logements et le Programme de réparations d'urgence.

En cliquant sur les liens dans la version électronique du tableau qui suit, le lecteur accédera à de l'information détaillée sur les dépenses et les programmes en matière de logement.



\*Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.



## POSSIBILITÉS ÉCONOMIQUES : CRÉATION D'UNE RICHESSE DURABLE ET PARTICIPATION À L'ÉCONOMIE

### Contexte du rendement

Le Cadre horizontal autochtone permet au gouvernement du Canada de commencer à travailler avec les collectivités et les organisations autochtones pour élaborer des mesures pertinentes en vue d'évaluer son rendement et de déterminer la mesure dans laquelle les engagements et les objectifs clés ont été respectés. En attendant que ces mesures soient au point, des indicateurs

comme le taux d'emploi, le revenu médian et le taux de création d'entreprises, dont l'évolution a été suivie de près par Statistique Canada aux fins du Recensement de 2001, témoignent de la progression accomplie. Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur les indicateurs dans le tableau Point saillant sur le rendement, le lecteur accédera à de l'information détaillée concernant le rendement et les tendances actuels.

Tendance	Indicateur	Point saillant sur le rendement
▲	Taux d'emploi	Le pourcentage d'Autochtones âgés de 25 à 54 ans ayant un emploi a augmenté, pour passer de 55,0 p. 100 en 1996 à 61,0 p. 100 en 2001.
▲	Revenu médian	En 2000, le revenu médian des Autochtones se chiffrait à environ 13 593 \$, en hausse contre 12 010 \$ en 1995. Parmi les divers groupes autochtones, ce sont les Métis qui ont le revenu médian le plus élevé, qui, en 2000, était de 16 347 \$, en hausse contre 13 502 \$ en 1995.
▲	Taux de création d'entreprises	Entre 1996 et 2001, le nombre de travailleurs autochtones indépendants au Canada a augmenté de 30,7 p. 100, pour passer de 20 805 à 27 200 – soit un taux neuf fois supérieur au taux applicable aux travailleurs canadiens autonomes (3,3 p. 100).

*Note : La légende qui résume les symboles utilisés dans le tableau qui précède figure dans l'introduction, à la page 2.*

### Pourquoi est-ce important?

Il est primordial d'accroître la capacité des peuples et des collectivités autochtones à tirer profit des possibilités économiques, pour leur assurer une place au sein de l'économie du Canada. Deux grands défis économiques s'adressent aux collectivités autochtones : l'expansion des entreprises et des marchés, et la promotion du développement économique

durable. Les collectivités autochtones s'appuient énormément sur l'exploitation des ressources naturelles aux fins du développement économique. Toutefois, bien souvent les collectivités font face à de nombreuses difficultés lorsqu'il s'agit de transformer ces ressources en possibilités économiques. Les possibilités économiques durables fournissent des emplois à long terme et sont des sources de revenus stables, qui, à

leur tour, sont essentiels à l'amélioration de la qualité de vie et à l'atteinte de l'autonomie par les collectivités autochtones. Et il est encore plus important de veiller à ce que les conditions propices aux possibilités économiques soient en place, étant donné la situation démographique courante et la croissance des collectivités autochtones. Les projections laissent à penser que les jeunes Autochtones du Manitoba et de la Saskatchewan pourraient représenter jusqu'à 25 à 30 p. 100 des nouveaux venus sur le marché du travail.

### Dépenses et programmes du gouvernement du Canada liés aux possibilités économiques pour les Autochtones



Les peuples autochtones dans les régions métropolitaines

En 2004-2005, 9 ministères et organismes fédéraux ont contribué à la poursuite des objectifs de la création de richesse durable et de la participation des Autochtones à l'économie grâce à 31 programmes et services, au coût total de 231,4 millions de dollars. La majorité des programmes fédéraux sont inclusifs au sens où ils s'adressent à tous les peuples autochtones et englobent divers groupes cibles auxquels sont destinés des programmes spécifiques, comme les collectivités, les institutions, les particuliers, les jeunes, les femmes, les groupes de défense du patrimoine et les groupes inscrits, les populations urbaines, les entrepreneurs et les organisations qui œuvrent pour l'expansion des entreprises. La plupart des programmes sont offerts à l'échelle du pays, mais certains visent des régions en particulier comme les programmes offerts par les organismes de développement régional.

L'ensemble de programmes fédéraux appuie les possibilités de développement économique sur plusieurs fronts. Par exemple, les programmes peuvent soutenir le développement dans les industries

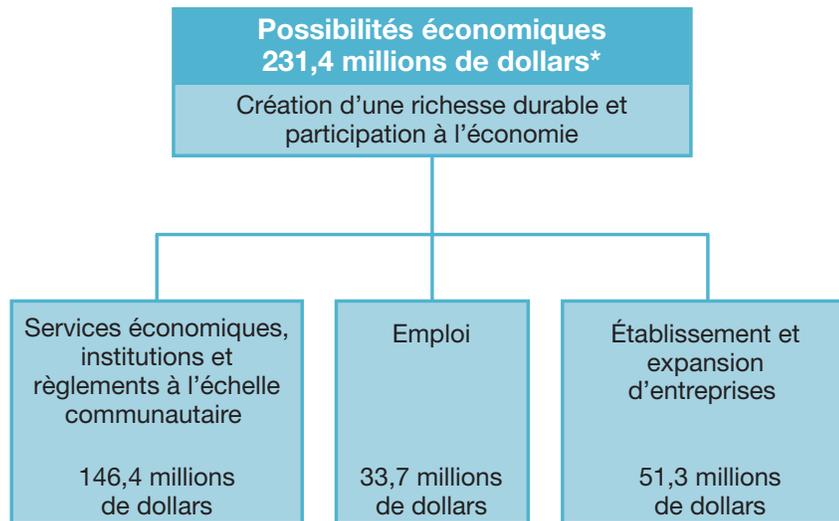
d'exploitation des ressources ou le renforcement des capacités au sein des collectivités des Premières nations et des Inuit, pour faciliter leur participation aux projets de développement économique des collectivités. Selon la collectivité, ce soutien peut prendre la forme d'emplois, de développement des entreprises, d'exploitation des terres et des ressources sur lesquelles les collectivités exercent leur contrôle, ou de l'accès aux possibilités qu'offrent les terres et les ressources qui ne relèvent pas des collectivités, et de la mise en place de régimes réglementaires efficaces. La Stratégie des pêches autochtones et le Programme forestier des Premières nations sont des exemples de programmes axés sur les ressources.

Dans cet ensemble, on trouve des programmes dont l'objectif est de créer les conditions préalables nécessaires au développement économique durable en favorisant l'accès au capital et en soutenant le développement des entreprises. Par exemple, en 2004-2005, Entreprise autochtone Canada, qui relève d'Industrie Canada, a affecté 34,5 millions de dollars à 1 200 projets, pour faciliter le lancement ou l'expansion d'entreprises autochtones et apporter un appui au réseau d'entreprises et d'institutions financières. De telles contributions d'Entreprise autochtone Canada ont abouti à des investissements totalisant 93,6 millions de dollars. D'autres programmes fédéraux consistent en la formation professionnelle des membres des Premières nations, des Métis et des Inuit, et ils font appel à la participation des employeurs pour encourager et soutenir l'emploi des Autochtones. Le Partenariat pour les compétences et l'emploi des Autochtones, mis en œuvre par Ressources humaines et Développement des compétences Canada, en est un exemple.



En cliquant sur les liens dans la version électronique du tableau qui suit, le lecteur accèdera à de l'information détaillée

concernant les programmes et les dépenses liés aux possibilités économiques pour les peuples autochtones.



*\*Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.*

## TERRES ET RESSOURCES : UTILISATION ET GESTION DURABLES DES TERRES ET DES RESSOURCES DES PREMIÈRES NATIONS ET DES INUIT, PAR LEURS MEMBRES

### Pourquoi est-ce important?

L'utilisation et la gestion durables des terres et des ressources par les Premières nations et les Inuit exigent la mise en place de leurs propres systèmes de gestion des ressources, ce qui facilite la prise de décisions à l'échelle locale et présente une étape importante sur la voie de l'autonomie gouvernementale des collectivités des Premières nations et des Inuit. Une utilisation et une gestion durables des terres et des ressources permettent aux collectivités des Premières nations et des Inuit d'améliorer leur accès aux possibilités de développement économique, de renforcer l'autosuffisance et de contribuer au maintien du patrimoine spirituel et culturel des peuples autochtones, qui sont nombreux à entretenir une relation spéciale avec les terres, les ressources et l'environnement.

### Dépenses et programmes du gouvernement du Canada liés aux terres et aux ressources des peuples autochtones

En 2004–2005, 5 ministères et organismes fédéraux ont contribué à la poursuite de l'objectif d'une utilisation et d'une gestion durables des terres et des ressources des Premières nations et des Inuit par leurs membres. L'ensemble des 31 programmes fédéraux s'adresse aux collectivités des Premières nations et des Inuit, et représente un coût total de 144,8 millions de dollars.

Le gouvernement du Canada travaille avec les Premières nations et les Inuit pour veiller à ce qu'ils aient la marge de manœuvre et la responsabilité voulues pour gérer leurs terres, ressources naturelles et recettes dans leur propre intérêt, tout en favorisant l'utilisation et la gestion durables des ressources, en accord avec les normes environnementales. Des initiatives comme l'Initiative de gestion des terres des Premières nations et les lois récemment adoptées à la Chambre des communes (*Loi sur la gestion du pétrole et du gaz et des fonds des Premières nations*) sont un pas de plus dans la bonne direction pour permettre aux collectivités des Premières nations et des Inuit d'exercer un contrôle accru sur leurs terres et ressources. Des initiatives fédérales comme celles-ci les aideront également à mettre au point leurs propres outils modernes et traditionnels pour gérer et protéger leurs terres et leurs ressources, pour qu'elles puissent établir la cadence de l'élaboration et de la ratification d'un code foncier pour les collectivités.

En outre, de nombreux Autochtones entretiennent depuis longtemps une relation spéciale avec les ressources de la mer et en eau douce, ainsi que leurs habitats. Des initiatives comme la Stratégie des pêches autochtones et le Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques soutiennent le renforcement des capacités dans les collectivités autochtones, pour qu'elles puissent participer plus efficacement

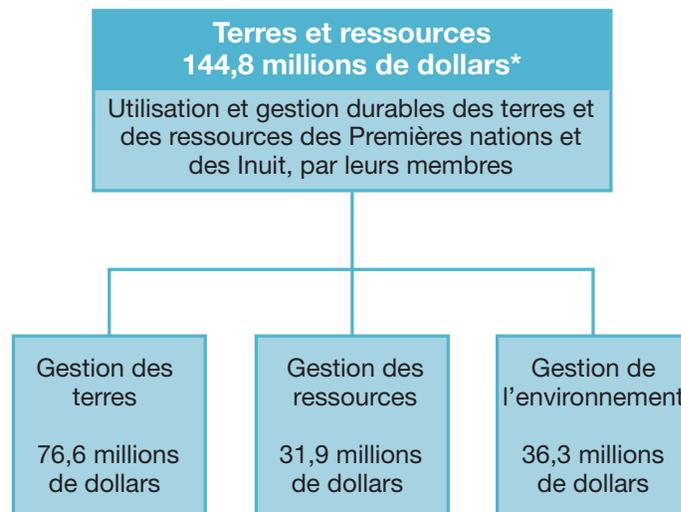


aux divers processus consultatifs et multilatéraux utilisés pour assurer la gestion des ressources aquatiques et océaniques et accroître leur possibilité de participer au développement de la pêche commerciale et de l'aquaculture.

En cliquant sur les liens dans la version électronique du tableau qui suit, le lecteur accédera à de l'information détaillée concernant les programmes et les dépenses liés aux terres et aux ressources.

### Le saviez-vous?

De concert avec AINC, Pêches et Océans Canada prend des mesures pour aborder les [questions liées à la pêche](#) dans l'optique des revendications territoriales et des droits issus de traités à long terme.



\*Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

## GOUVERNANCE ET RELATIONS : SAINTE GOUVERNANCE PAR LES AUTOCHTONES, SOUTIEN DE LA CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE ET CLARIFICATION DES RÔLES RESPECTIFS EN JEU



Politique de revendications territoriales globales

Traités historiques

Autonomie gouvernementale

*Loi sur la gestion financière et statistique des Premières nations*

### Pourquoi est-ce important?

Une saine gouvernance par les Autochtones et une solide capacité institutionnelle sont des éléments importants pour mettre en place des gouvernements autochtones stables et responsables, qui reflètent les besoins et les valeurs de leurs collectivités, et en tiennent compte. Une saine gouvernance par les Autochtones est l'amorce de l'amélioration de la qualité de vie dont il a été question précédemment, notamment le logement, l'apprentissage continu et la santé.

### Le saviez-vous?

Le Secrétariat aux relations avec les Inuit a été créé au sein d'AINC. Le Secrétariat servira de point d'accès pour les organisations inuites au sein du gouvernement du Canada; il mènera des recherches sur les conditions socioéconomiques particulières des Inuit et informera les ministères fédéraux, durant le processus de l'élaboration des politiques, des questions, des besoins et des priorités propres aux Inuit.

### Dépenses et programmes du gouvernement du Canada pour les peuples autochtones, au titre de la gouvernance et des relations

En 2004-2005, 15 ministères et organismes fédéraux ont consacré 1,1 milliard de dollars à la poursuite des objectifs d'une saine gouvernance par les Autochtones, du soutien de la capacité institutionnelle et de

l'éclaircissement des rôles respectifs en jeu, en offrant 69 programmes et initiatives. Il est toutefois important de noter que les dépenses ministérielles consacrées à diverses activités, notamment la gestion des litiges, s'inscrivent essentiellement dans les activités ministérielles.

Le gouvernement du Canada travaille, aux côtés des collectivités autochtones, à encourager une saine gouvernance et à renforcer la capacité institutionnelle au moyen de plusieurs mécanismes, dont le financement du soutien des bandes, les processus de règlement des revendications territoriales globales et la négociation de l'autonomie gouvernementale. De nombreux accords finals de revendication territoriale ont été signés entre le Canada, des groupes autochtones et la province ou le territoire, comme l'Accord des Tlicho en 2003 (en vigueur depuis le 4 août 2005) et l'Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in (1992). En fait, on compte actuellement 35 collectivités visées par des ententes sur l'autonomie gouvernementale globale (distinctes ou annexées à des accords de revendication territoriale globale), 10 collectivités visées par des ententes sur l'autonomie gouvernementale sectorielle, et de nombreuses négociations sont en cours sur les revendications territoriales. Récemment, la Chambre des communes a approuvé la *Loi sur l'Accord sur les revendications territoriales des Inuit du Labrador*, qui a reçu la sanction royale en 2005 et constitue une autre entente sur les revendications territoriales conclues avec les Inuit.



Un engagement clé du gouvernement fédéral consiste à encourager la saine gouvernance au sein des collectivités autochtones, en soutenant la capacité institutionnelle et en clarifiant les rôles et les relations respectifs. Dans l'optique de cet engagement, le gouvernement du Canada a conclu des accords avec l'Assemblée des premières nations, Inuit Tapiriit Kanatami, le Ralliement national des Métis, le Congrès des Peuples Autochtones et l'Association des femmes autochtones du Canada, le 31 mai 2005.

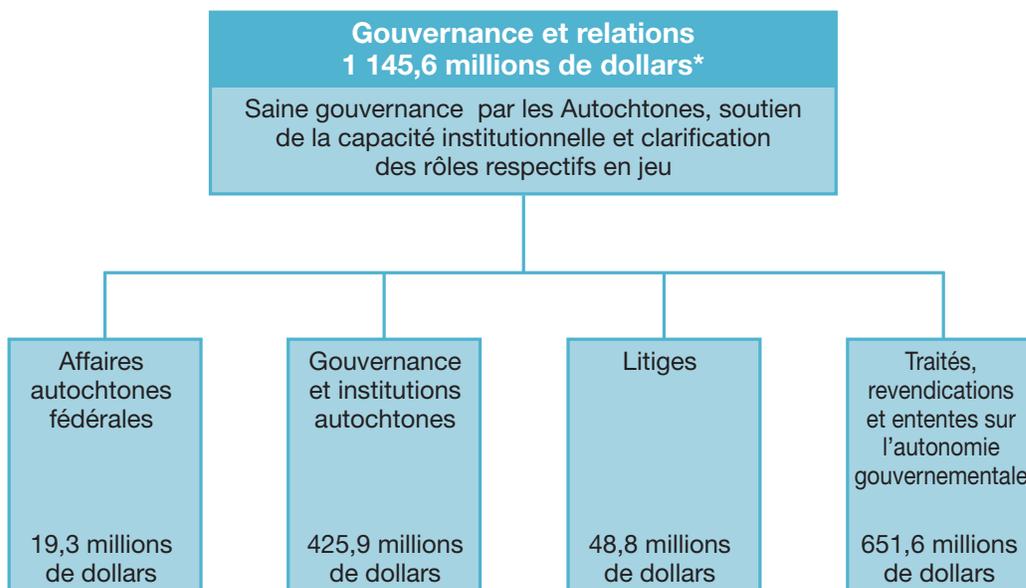
Ces accords conjoints reflètent l'engagement du gouvernement de renouveler et de renforcer ses relations avec les membres des Premières nations, les Métis et les Inuit, d'une manière qui respecte les droits ancestraux et issus de traités, et la place unique que les peuples autochtones occupent dans la fédération canadienne. Les accords reflètent également l'engagement du gouvernement d'accroître la capacité en matière de politique des organisations autochtones, pour contribuer plus

efficacement à l'élaboration des politiques publiques et concrétiser l'appui du gouvernement aux organisations autochtones qui représentent les Indiens non inscrits, les Inuit et les Métis, en vue d'entretenir des relations avec tous les paliers de gouvernement et d'influencer la prise de décisions.

### Le saviez-vous?

Le gouvernement du Canada appuie également la gouvernance des organisations métisses au moyen du financement de la réforme électorale et constitutionnelle et de la mise en place de systèmes d'appartenance objectifs dans le cadre de la réponse à la décision Powley.

En cliquant sur les liens dans la version électronique du tableau qui suit, le lecteur accédera à de l'information détaillée concernant les programmes et les dépenses liés à la gouvernance et aux relations.



\*Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

## Conclusion

### Économie durable

Les responsables des politiques avaient l'habitude de considérer l'environnement comme un secteur devant être protégé contre les effets néfastes de la croissance économique et du marché. On reconnaît aujourd'hui que le bien-être dépend de facteurs environnementaux, sociaux et économiques inextricablement liés. Par conséquent, le défi consiste à intégrer tous ces éléments dans le processus décisionnel, pour faire en sorte que l'économie, l'environnement et la société canadiennes soient durables au fil du temps.

Certes, le Canada a accompli des progrès sur la voie d'une économie novatrice axée sur le savoir, mais il y a encore un nombre considérable d'adultes canadiens dont les capacités de lecture et d'écriture limitées freinent leur participation à la société et à l'économie.

Par ailleurs, si les niveaux de plusieurs polluants atmosphériques ont baissé au cours des dernières décennies, le changement climatique et l'état de nombreuses espèces en péril continuent d'être la source de préoccupations. Le Canada a accompli de grands progrès au chapitre de la protection de l'environnement, mais il reste encore beaucoup à faire. Le gouvernement du Canada travaille de concert avec les consommateurs, les environnementalistes, les partenaires et des intervenants pour mettre au point son approche intégrée à l'égard d'une économie durable.

L'économie canadienne est néanmoins considérée comme l'une des plus fortes et des plus saines parmi les pays du G-7, et le Canada est le pays du G-7 qui a connu la plus forte croissance de l'emploi. L'intention du gouvernement sur les plans économique et financier consiste et consistera à engendrer la plus forte croissance possible tout en veillant à l'égalité des chances pour tous les Canadiens.

### Fondements sociaux du Canada

Le gouvernement du Canada favorise la qualité de vie de ses citoyens non seulement en renforçant la mosaïque sociale et en reflétant et renforçant les valeurs chères aux Canadiens, mais aussi en promouvant et en protégeant la santé, et en assurant la prestation de services de santé efficaces. De plus, le gouvernement du Canada adopte et fait respecter des lois pour assurer la sécurité des Canadiens, réglementer la société canadienne et protéger les groupes défavorisés au sein des collectivités canadiennes.



Les fondements sociaux du Canada sont l'objet de plusieurs défis. Si les indicateurs font état d'une société civile moins engagée comme en témoignent la participation à la vie politique et le bénévolat à la baisse, le seuil de tolérance personnel à l'égard de la diversité s'est amélioré.

Des progrès ont été observés au chapitre du logement; la proportion des Canadiens qui n'ont pas les moyens de se payer un logement de qualité convenable, de taille adéquate et abordable diminue.

En outre, malgré qu'une proportion croissante de Canadiens soient considérés comme obèses ou souffrant d'un excès de poids, les Canadiens peuvent toutefois s'attendre à vivre plus longtemps qu'auparavant.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à mettre en place le meilleur régime possible pour la santé des Canadiens. L'assurance-maladie est un aspect essentiel de la citoyenneté canadienne : elle reflète les valeurs et les priorités des Canadiens. Les Canadiens veulent un régime qui leur donne accès aux soins dont ils ont besoin, et lorsqu'ils en ont besoin.

## La place du Canada dans le monde

Le monde vit une transformation rapide et radicale, et les changements qui s'opèrent ne laissent pas le Canada indifférent. La sécurité du Canada, sa prospérité et la qualité de vie de ses citoyens subissent le contrecoup des transformations mondiales et des défis qu'elles entraînent.

Par conséquent, le Canada doit rester vigilant à l'étranger pour permettre au gouvernement de relever les défis et de saisir les nombreuses possibilités que l'économie mondiale peut présenter, tout en apportant sa contribution à la paix, à la sécurité et à l'aide internationales.

Le Canada est déterminé à améliorer la sécurité internationale, mais de nombreux Canadiens sont d'avis qu'il reste beaucoup à faire.

Les Canadiens, qui proviennent de tous les coins du globe, savent que la vie dont jouissent les citoyens du Canada dépend de plus en plus de l'aide apportée aux autres pays pour améliorer leur sort. Bien que le gouvernement du Canada ait progressé sur trois fronts pour accroître l'aide au développement – une aide accrue, une aide plus efficace et la cohérence des politiques à l'échelle globale – il y a encore des progrès à accomplir dans ce domaine.

Toutefois, le Canada bénéficie de plus en plus de partenariats créés avec ses voisins nord-américains, et les Canadiens connaissent la prospérité au sein de l'économie mondiale.

## Peuples autochtones

Par contre, les peuples autochtones ne profitent pas autant de la prospérité du Canada. Certes, les progrès accomplis sont importants dans les domaines de la santé, de l'apprentissage continu, du logement, du développement économique et de l'amélioration des relations avec les gouvernements, mais il reste encore beaucoup à faire. Le gouvernement du Canada travaille en partenariat avec les chefs autochtones ainsi que les provinces et les territoires pour trouver des solutions durables.

## Partenariat pour la réussite

Le gouvernement du Canada reconnaît qu'il n'est qu'une des nombreuses entités qui façonnent notre société et que la qualité de vie dépend de nombreux facteurs. C'est la raison pour laquelle il travaille en partenariat avec d'autres paliers de gouvernement, les secteurs privé et bénévole, les organismes non

gouvernementaux et les particuliers, afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles sur les plans social, économique et environnemental, dans l'intérêt des Canadiens.

### Vos commentaires sont les bienvenus

Le gouvernement du Canada s'est engagé à améliorer sans cesse l'information qu'il communique aux parlementaires et aux Canadiens. Nous tenons à savoir ce que vous pensez du présent rapport – ce qui vous plaît le plus et ce qui, selon vous, devrait être modifié pour que nous puissions apporter les améliorations qui s'imposent.

Vous pouvez nous faire parvenir vos commentaires par courriel, téléphone, télécopieur ou courriel.

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada  
Division de la gestion axée sur les résultats  
300, avenue Laurier Ouest  
9<sup>e</sup> étage, tour Ouest  
Ottawa (Ontario) K1A 0R5

Téléphone : (613) 957-7183

Télécopieur : (613) 957-7044

Courriel : [rma-mrr@tbs-sct.gc.ca](mailto:rma-mrr@tbs-sct.gc.ca)



## Appendice A : Points saillants sur le rendement

Le tableau qui suit résume l'information fournie dans le présent rapport sur le rendement du Canada pour 13 résultats du gouvernement du Canada répartis dans trois secteurs d'intervention fédérale au cours des cinq à dix dernières années (selon la pertinence et la disponibilité des données).

### Légende

- ▲ Rendement à la hausse
- Aucune tendance définie observée en ce moment. (En raison du manque de données sur les tendances, du rendement et des tendances relativement stables, ou des nombreuses mesures qui démontrent des tendances opposées.)
- ▼ Rendement à la baisse
- † Nouvel indicateur

### Économie durable

Résultat du gouvernement du Canada	Tendance	Indicateur	Point saillant sur le rendement
Une croissance économique durable	▲	Produit intérieur brut (PIB) réel	Le PIB réel a augmenté de 2,9 p. 100 en 2004, soit une hausse par rapport à 2,0 p. 100 en 2003. Au sein du G-7, le Canada s'est classé au deuxième rang pour ce qui est de la croissance du PIB réel par habitant, entre 2000 et 2004.  En 2004, cinq provinces et territoires ont observé une croissance du PIB réel supérieure à la moyenne nationale, la plupart étant dans l'Ouest du pays. Terre-Neuve-et-Labrador est la seule province qui a enregistré une baisse du PIB réel.
	—	Compétitivité des coûts †	Le rendement du Canada est contrasté au chapitre de la compétitivité des coûts. Bien que le Canada se soit classé au premier rang parmi les pays du G-7, en 2004, pour ce qui est de la compétitivité des coûts, l'avantage du Canada au niveau des coûts par rapport aux États-Unis a régressé, passant de 14,5 p. 100 en 2002 à 9,0 p. 100 en 2004.

Économie durable (*suite*)

Résultat du gouvernement du Canada	Tendance	Indicateur	Point saillant sur le rendement
	—	Durabilité des ressources naturelles	En 2004, l'état des stocks de poissons marchands n'a pas beaucoup changé. Parmi les 70 stocks évalués, aucun changement notable ne s'est produit comparativement à leur état entre 2001 et 2003.
	▼	Changement climatique	Au Canada, les émissions de gaz à effet de serre ont augmenté de 3,0 p. 100 entre 2002 et 2003, et de 24,0 p. 100 depuis 1990. Qui plus est, la consommation d'énergie secondaire a augmenté de 4,0 p. 100 entre 2002 et 2003, et de 22,0 p. 100 depuis 1990.
	▲	Pratiques économiques vertes†	ISO 14001 est une norme internationale de gestion environnementale. Le nombre d'entreprises canadiennes ayant la certification ISO 14001 a augmenté, passant de 100 en 1999 à 1 484 en 2004, ce qui a permis au Canada de se hisser de la 21 <sup>e</sup> place à la 12 <sup>e</sup> place à l'échelle mondiale.
Une économie axée sur l'innovation et le savoir	▼	Innovation	Au chapitre de l'innovation, le rendement du Canada est légèrement à la baisse. Les dépenses intérieures brutes en recherche et développement (DIRD) du Canada, exprimées en un pourcentage du PIB, ont baissé pour passer de 2,05 p. 100 en 2001 à 1,89 p. 100 en 2004. Selon d'autres mesures d'innovation, comme la part mondiale des familles triadiques de brevets qui revient au Canada ainsi que la production d'articles scientifiques et techniques, le Canada est derrière les États-Unis et d'autres pays du G-7.
	▲	Niveau de scolarité	Au cours de la dernière décennie, la proportion de Canadiens détenant un diplôme collégial ou universitaire a augmenté. En 2001, 61,0 p. 100 des Canadiens âgés de 25 à 34 ans avaient dans une certaine mesure poursuivi des études postsecondaires. C'est une nette amélioration par rapport à la décennie précédente, pour laquelle seulement 49,0 p. 100 des Canadiens appartenant à cette tranche d'âge avaient poursuivi des études postsecondaires.



## Économie durable (suite)

Résultat du gouvernement du Canada	Tendance	Indicateur	Point saillant sur le rendement
	—	Alphabétisation	Les données de l' <i>Enquête sur la littératie et les compétences des adultes</i> de 2003 indiquent que le niveau d'alphabétisation moyen des Canadiens n'a pas beaucoup changé depuis 1994.
La sécurité du revenu et l'emploi pour les Canadiens	▲	Emploi	Le taux d'emploi moyen (personnes âgées de 15 ans et plus) a augmenté pour passer de 58,3 p. 100 en 1996 à 62,7 p. 100 en 2004. Toutefois, le taux de chômage varie considérablement d'une province à l'autre. Les provinces de l'Atlantique et le Québec enregistrent toujours des taux de chômage nettement supérieurs à la moyenne pour le Canada. Néanmoins, en comparant le taux de chômage d'avril 2004 à celui d'avril 2005, on constate des améliorations dans toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.
	▲	Sécurité du revenu	Après avoir baissé au cours de la première moitié des années 1990, le revenu réel disponible (RRD) par habitant a augmenté en moyenne de 1,7 p. 100 par an depuis 1997, sous l'effet de la forte croissance de l'emploi et des mesures de réduction de l'impôt des particuliers. En 2004, le RRD par habitant a augmenté de 1,5 p. 100 par rapport au niveau de 2003.  Selon les dernières données disponibles, le pourcentage des Canadiens vivant sous le seuil de faible revenu a baissé, passant de 15,7 p. 100 en 1996 à 11,5 p. 100 en 2003.
Un marché équitable et sécurisé	▲	Obstacles à l'entrepreneurship	En 2003, le Canada s'est classé au premier rang, ex æquo avec le Royaume-Uni, pour ce qui est des pays où les obstacles d'ordre réglementaire à l'entrepreneurship étaient les moins grands, au sein du G-7. En 2002, il occupait la deuxième place à ce chapitre. Entre 1998 et 2003, le Canada a continué de réduire les obstacles d'ordre réglementaire à l'entrepreneurship.

Économie durable (*suite*)

Résultat du gouvernement du Canada	Tendance	Indicateur	Point saillant sur le rendement
Un environnement propre et sain	—	Qualité de l'air	Les niveaux de plusieurs polluants atmosphériques diminuent depuis le milieu et la fin des années 1980. Les concentrations de matières particulaires fines sont en hausse depuis 2000. Par ailleurs, les niveaux maximums de l'ozone de la basse atmosphère sont restés relativement stables.
	—	Utilisation de l'eau <sup>†</sup>	En 2001, l'utilisation moyenne de l'eau dans le secteur résidentiel par personne était de 335,0 litres par jour – soit une hausse de 8,0 litres par rapport au taux le plus bas enregistré en 1996, et ce, malgré une amélioration par rapport aux résultats de l'enquête de 1999.
	▼	Biodiversité	En mai 2005, l'état de 147 espèces autrefois jugées en péril a été réévalué. De ce nombre, l'état de 42 espèces s'est détérioré (28,6 p. 100), et 25 espèces (17,0 p. 100) ne sont plus en péril ou appartiennent désormais à une catégorie à risque plus faible.

## Fondements sociaux du Canada

Résultat du gouvernement du Canada	Tendance	Indicateur	Point saillant sur le rendement
Des Canadiens en santé ayant accès à des soins de santé de qualité	▲	Espérance de vie	L'espérance de vie à la naissance n'a fait qu'augmenter, pour passer de 77,8 ans en 1991 à 79,7 ans en 2002 (82,1 ans pour les femmes et 77,2 ans pour les hommes).
	▼	Autoévaluation de l'état de santé	Le pourcentage de Canadiens qui jugent que leur état de santé est excellent ou très bon a baissé, pour les hommes et pour les femmes de tous les groupes d'âge. En 2003, 59,6 p. 100 des Canadiens âgés de 12 ans et plus ont qualifié leur état de santé d'excellent ou de très bon, soit une baisse contre 62,5 p. 100 en 2000-2001 et 63,3 p. 100 en 1994-1995 (données normalisées selon l'âge).



## Fondements sociaux du Canada (*suite*)

### Résultat du gouvernement du Canada

	Tendance	Indicateur	Point saillant sur le rendement
	—	Modes de vie sains	Au cours de la dernière décennie, les progrès accomplis par les Canadiens en ce qui touche les modes de vie sains ont été inégaux. Il est vrai que les Canadiens font davantage d'exercices, mais une plus grande proportion de Canadiens sont également considérés comme obèses ou souffrant d'un excédent de poids.
	—	Temps d'attente	En 2003, le temps d'attente médian déclaré par les intéressés était de 4,0 semaines pour une visite chez un spécialiste (soit les visites chez un spécialiste pour une maladie ou une condition nouvelle), de 4,3 semaines pour les chirurgies non urgentes et de 3,0 semaines pour les tests de diagnostic. Les données comparables au niveau provincial montrent que le temps d'attente était variable.
	—	Satisfaction des patients	Entre 2000-2001 et 2002-2003, le pourcentage de Canadiens qui estimaient que la qualité des services de soins de santé dans leur ensemble était excellente ou bonne est demeuré relativement stable, passant de 84,4 p. 100 à 86,6 p. 100.
Une société inclusive qui favorise la dualité linguistique et la diversité	—	Attitudes à l'égard de la diversité	D'après les sondages de l'opinion publique, les attitudes des Canadiens à l'égard de la diversité semblent contradictoires. Si le seuil de tolérance personnel s'est légèrement amélioré – 29,0 p. 100 des Canadiens étaient d'avis qu'ils étaient plus tolérants à l'égard des groupes ethniques en 2004, contre 23,0 p. 100 en 1991 – le soutien aux mesures d'action positive a baissé pour passer de 44,0 p. 100 en 1985 à 28,0 p. 100 en 2004.
	▼	Bénévolat	En 2000, 27,0 p. 100 des Canadiens ont donné 1,05 milliard d'heures de travail non rémunérées au Canada, soit une baisse de 13,0 p. 100 par rapport à 1997.

Fondements sociaux du Canada (*suite*)

Résultat du gouvernement du Canada	Tendance	Indicateur	Point saillant sur le rendement
	▼	Participation à la vie politique	La participation à la vie politique canadienne est en baisse. La proportion d'électeurs canadiens en droit de se prévaloir de leur droit de vote à l'élection fédérale de 2004 a été la plus basse enregistrée dans l'histoire récente du Canada – 60,5 p. 100 comparativement à 70,0 p. 100 en 1993.
Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques	—	Participation aux activités culturelles et patrimoniales	Entre 1992 et 1998, la proportion de la population canadienne âgée de 15 ans et plus ayant participé à des activités culturelles a baissé dans certains secteurs et a augmenté dans d'autres. Par exemple, le pourcentage de Canadiens qui sont allés au cinéma est passé de 48,6 p. 100 à 59,1 p. 100; le pourcentage de ceux qui ont assisté à des concerts et à des spectacles est passé de 30,2 p. 100 à 34,6 p. 100. Toutefois, la participation a chuté en ce qui touche le théâtre (en baisse de 4,0 p. 100), la musique populaire (en baisse de 4,1 p. 100) et la musique symphonique (en baisse de 4,0 p. 100).
Des collectivités sécuritaires et sécurisées	▲	Sécurité	Le taux de criminalité a baissé de 1,0 p. 100 au Canada entre 2003 et 2004. À l'exception d'une augmentation observée en 2003, le taux de criminalité est en baisse de 12,0 p. 100 depuis 1991.  En 2004, 94,0 p. 100 des Canadiens étaient convaincus de ne pas devenir victimes. Cette proportion était en hausse contre 86,0 p. 100 en 1993 et 91,0 p. 100 en 1999.
	▲	Logement†	En 1996, 19,0 p. 100 des ménages des régions métropolitaines de recensement (RMR) du Canada et 17,9 p. 100 de l'ensemble des ménages du Canada avaient un besoin impérieux en matière de logement. En 2001, cette proportion a chuté pour s'établir à 16,6 p. 100 dans les RMR et à 15,8 p. 100 pour l'ensemble des ménages du Canada.



## La place du Canada dans le monde

### Résultat du gouvernement du Canada

Tendance	Indicateur	Point saillant sur le rendement
▲	Échanges commerciaux <sup>†</sup>	<p>Les exportations de marchandises aux É.-U. ont augmenté pour passer de 183,3 milliards de dollars en 1994 à 348,1 milliards de dollars en 2004. Les exportations de marchandises vers le Mexique ont totalisé 3,0 milliards de dollars en 2004, en hausse de 1,9 milliard de dollars depuis 1994.</p> <p>Les importations de marchandises en provenance des É.-U. se sont accrues pour passer de 137,3 milliards de dollars en 1994 à 208,9 milliards de dollars en 2004. Les importations de marchandises en provenance du Mexique ont totalisé 13,4 milliards de dollars en 2004, en hausse de 8,9 milliards de dollars depuis 1994.</p>
▲	Position du Canada en matière d'investissement <sup>†</sup>	<p>Depuis 1990, année pour laquelle les investissements directs du Canada à l'étranger ont totalisé 98,4 milliards de dollars, les investissements directs du Canada à l'étranger ont plus que quadruplé, atteignant 445,1 milliards de dollars en 2004 – soit une hausse de 10,0 p. 100 par rapport à 2003. Depuis 1990, le niveau des investissements directs étrangers au Canada a presque triplé, passant de 130,9 milliards de dollars en 1990 à 365,7 milliards de dollars en 2004.</p>
▲	Conflits armés <sup>†</sup>	<p>La situation s'améliore lentement. En 2003, on comptait 36 conflits armés dans 28 pays – en baisse contre 37 conflits armés dans 29 pays en 2002. Ces chiffres représentent une diminution générale du nombre de conflits armés depuis 1995, alors qu'on en dénombrait 44 dans le monde entier, en sus du plus petit nombre de pays en proie à des conflits depuis 1987.</p>

La place du Canada dans le monde (*suite*)

Résultat du gouvernement du Canada	Tendance	Indicateur	Point saillant sur le rendement
	—	Sécurité perçue	Bien que nous ne disposions pas de données conjoncturelles, selon le sondage mené en 2003 à l'échelle mondiale, <i>Voice of the People</i> , 42,0 p. 100 des Canadiens étaient d'avis que leur pays était moins sûr aujourd'hui qu'il y a 10 ans. De plus, 43,0 p. 100 des Canadiens étaient d'avis que la sécurité internationale laissait à désirer, et seulement 18,0 p. 100 considéraient qu'elle était bonne.
La réduction de la pauvreté dans le monde grâce au développement durable	▼	Aide publique au développement en pourcentage du revenu national brut	En 2004, le Canada a consacré 0,26 p. 100 de son revenu national brut à l'aide publique au développement, en baisse d'environ 0,16 p. 100 par rapport à 1994. Le Canada s'est classé au 14 <sup>e</sup> rang parmi les 22 pays membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE.

## Peuples autochtones

Résultat pour les Autochtones	Tendance	Indicateur	Point saillant sur le rendement
État de santé amélioré des peuples autochtones	▲	Espérance de vie	Entre 1990 et 2001, l'espérance de vie des hommes des Premières nations a augmenté pour passer de 66,9 ans à 70,4 ans. Pendant cette même période, l'espérance de vie des femmes des Premières nations s'est également accrue, pour passer de 74,0 ans à 75,5 ans.
	▲	Mortalité infantile	Les taux de mortalité infantile applicables aux collectivités des Premières nations ont chuté pour passer de 12,3 en 1991 à 6,4 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2000.



## Peuples autochtones (suite)

Résultat pour les Autochtones	Tendance	Indicateur	Point saillant sur le rendement
Participation maximisée et succès au chapitre de l'apprentissage des jeunes enfants, de l'éducation, de la formation et de l'acquisition des compétences en prenant appui sur le patrimoine autochtone	—	Niveau de scolarité	Le pourcentage d'Autochtones âgés entre 25 et 34 ans qui ne fréquentent plus un établissement scolaire et qui détiennent un diplôme collégial ou universitaire est resté relativement stable, pour chaque groupe autochtone, entre 1996 et 2001. Le pourcentage de jeunes Autochtones âgés de 20 à 24 ans qui n'ont pas terminé leurs études secondaires ou ont un niveau de scolarité inférieur au niveau secondaire a diminué entre 1996 et 2001.
Les Autochtones ont un accès amélioré à des logements de qualité convenable, de taille adéquate et abordables, et à un soutien connexe	▲	Logement acceptable	<p>Le pourcentage des membres des Premières nations vivant dans les réserves, dans des logements de qualité insuffisante (nécessitant d'importantes réparations) a augmenté, pour passer de 35,0 p. 100 en 1996 à 37,0 p. 100 en 2001. Par contre, le pourcentage de ménages vivant dans les réserves, dans des logements de taille non adéquate (nombre insuffisant de chambres par rapport à la taille et à la composition des ménages) a baissé, passant de 27,0 p. 100 en 1996 à 22,0 p. 100 en 2001.</p> <p>En 2001, 24,8 p. 100 des ménages autochtones hors réserve avaient un besoin impérieux en matière de logement (logements de qualité insuffisante, de taille inadéquate ou d'un coût inabordable, et pour lesquels au moins 30,0 p. 100 du revenu avant impôt devraient être consacrés pour répondre aux trois critères), ce qui représente une baisse contre 31,6 p. 100 en 1996.</p>
Création d'une richesse durable et participation à l'économie	▲	Taux d'emploi	Le pourcentage d'Autochtones âgés de 25 à 54 ans ayant un emploi a augmenté, pour passer de 55,0 p. 100 en 1996 à 61,0 p. 100 en 2001.

Peuples autochtones (*suite*)

Résultat pour les Autochtones	Tendance	Indicateur	Point saillant sur le rendement
	▲	Revenu médian	En 2000, le revenu médian des Autochtones se chiffrait à environ 13 593 \$, en hausse contre 12 010 \$ en 1995. Parmi les divers groupes autochtones, ce sont les Métis qui ont le revenu médian le plus élevé, qui, en 2000, était de 16 347 \$, en hausse contre 13 502 \$ en 1995.
	▲	Taux de création d'entreprises	Entre 1996 et 2001, le nombre de travailleurs autochtones indépendants au Canada a augmenté de 30,7 p. 100, pour passer de 20 805 à 27 200 – soit un taux neuf fois supérieur au taux applicable aux travailleurs canadiens autonomes (3,3 p. 100).



## Appendice B : Organismes fédéraux qui appuient tous les résultats du gouvernement du Canada

La fonction publique du Canada est une institution essentielle qui contribue à la qualité de vie élevée dont jouissent les Canadiens. C'est une organisation de grande taille et à facettes multiples, qui possède des bureaux partout au Canada et dans le monde. Elle exerce un large éventail de fonctions, qui consistent notamment à faire respecter les lois et le régime judiciaire, à élaborer et à offrir des programmes et des services sociaux à l'échelle nationale, à réglementer l'économie et à promouvoir le libre-échange, et à représenter et à protéger les intérêts et les valeurs du Canada dans le monde.

Les attentes des Canadiens envers les employés de la fonction publique sont grandes, et ce, à juste titre. Les Canadiens s'attendent à ce que le gouvernement poursuive des politiques et adopte des programmes qui tiennent compte des priorités publiques et y donnent suite, et à ce qu'il fonctionne d'une manière ouverte, transparente et responsable. Ils veulent être sûrs que les programmes et les services du gouvernement sont bien gérés. Par-dessus tout, ils veulent avoir l'assurance que le gouvernement effectue une saine gestion des deniers publics.

Nombre de ministères et d'organismes jouent un rôle clé dans la qualité de vie des Canadiens en apportant leur soutien à d'autres ministères et organismes, en fournissant des services gouvernementaux (p. ex. la traduction) et en contribuant au renforcement et à la modernisation de la gestion du secteur public (p. ex. le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada). En cliquant sur les liens prévus dans la version électronique du tableau qui suit, le lecteur pourra accéder à l'information concernant la planification et le rendement pour les organismes qui appuient tous les résultats du gouvernement du Canada.

### Organismes fédéraux qui appuient tous les résultats du gouvernement du Canada

Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada  
Bibliothèque et Archives Canada  
Bureau du Commissaire à la magistrature fédérale  
Bureau du Conseil privé  
Bureau du vérificateur général du Canada  
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée  
Commission de la fonction publique du Canada  
Commission des relations de travail dans la fonction publique  
Cour suprême du Canada  
École de la fonction publique du Canada (ex-Centre canadien de gestion)  
Ministère de la Justice Canada  
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes  
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada  
Société canadienne des postes  
Société immobilière du Canada limitée  
Statistique Canada  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Tribunal de la concurrence  
VIA Rail Canada Inc.